

COFED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national
du Fonds européen de développement



RAPPORT ANNUEL 2009

COFED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national
du Fonds européen de développement

RAPPORT ANNUEL 2009



Aide post-conflit



Développement rural



Environnement

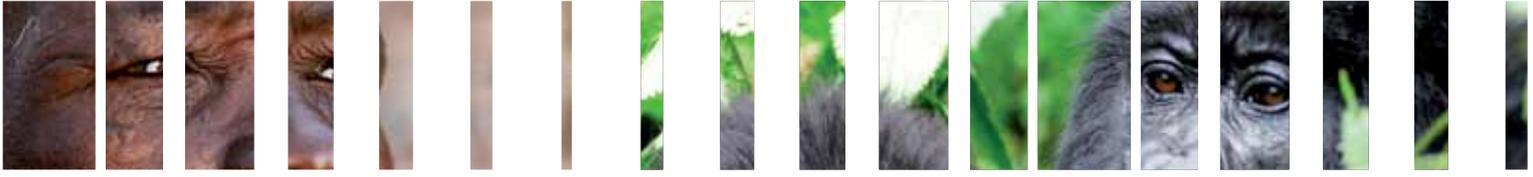


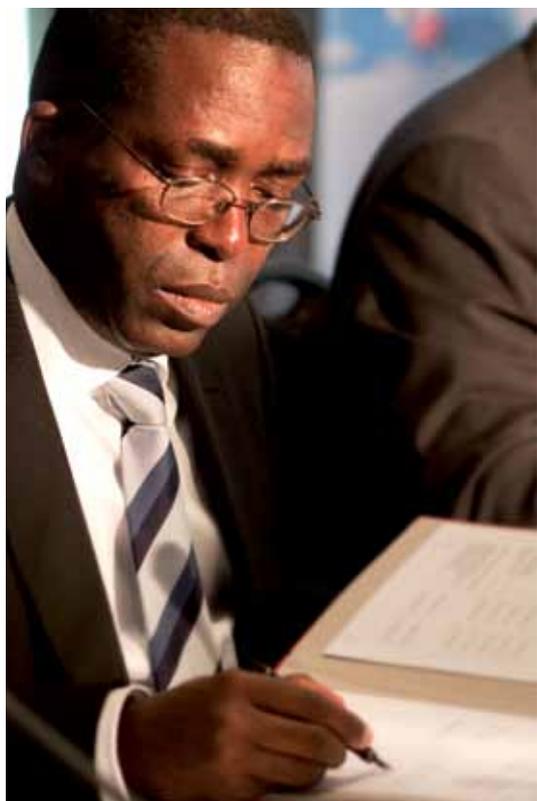
Santé

Infrastructures



Gouvernance





S.E.M. Matata Ponyo Mapon
Ministre des Finances
Ordonnateur national

Huit ans après la normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et l'Union européenne, c'est l'occasion de faire une brève rétrospective de l'évolution de la mise en œuvre de notre partenariat.

Les relations de coopération entre la République démocratique du Congo et la Commission européenne ont repris officiellement en janvier 2002, la veille de l'ouverture du dialogue inter-congolais de Sun City, comme un signe d'encouragement aux signataires de l'accord de LUSAKA.

Cette relation a connu depuis une évolution progressive allant d'une coopération centralisée à une coopération structurelle normalisée, conformément aux prescrits de l'accord de Cotonou.

Quant à la stratégie de coopération et du programme indicatif du 9^e Fonds européen de développement, signée en septembre 2003, elle s'inscrivait dans un contexte de restauration de

la paix, avec l'accord inclusif de Pretoria conclu en décembre 2002.

La mise en œuvre de cette stratégie, basée sur la restauration et la consolidation de l'État de droit et la stabilisation macro-économique, coïncidait notamment avec la reprise du dialogue avec les institutions de Bretton Woods. Le Fonds européen de développement en RDC, s'inscrit dans ce contexte de reconstruction politique et institutionnelle. La République démocratique du Congo a ainsi l'avantage de bénéficier d'un accompagnement substantiel de ce dernier, pour conforter et consolider les bases de cette nouvelle démocratie.

Les principales mesures en matière de politique horizontale et sectorielle, à prendre par le gouvernement comme contribution à la mise en œuvre de la stratégie de réponse de l'Union européenne dans les différents secteurs de concentration sont, pour l'essentiel, reprises dans le programme du gouvernement de 2007 et précisées dans le programme d'actions prioritaires (PAP), tiré du Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR).

La République démocratique du Congo se trouve à l'aune d'une nouvelle ère, ère qui voit naître l'espoir d'un avenir meilleur marqué par la paix, l'unité retrouvée et la prospérité. Les cinq chantiers de la République adoptés aujourd'hui par toute la nation sous l'impulsion du Président de la République constituent le socle de cette vision de la reconstruction du pays.

Certes, le défi est immense et nul ne peut prétendre que ces cinq chantiers vont se réaliser totalement au terme de la présente décennie.

Cependant, il s'agit de forcer le destin par des actions volontaires et concrètes qui démontrent aux populations de ce pays qu'un processus est enclenché et que la RDC a la capacité de créer les conditions d'un développement fondé sur les principes de la paix, la justice, la sécurité, la solidarité et l'équité, ainsi que l'accès aux services de base tel que la santé, l'éducation, l'eau et l'électricité.

La coopération avec l'Union européenne est exemplaire à plus d'un titre, non seulement parce que les montants en jeu contribuent significativement aux efforts de reconstruction du pays mais également parce qu'elle privilégie un partenariat fondé sur l'égalité des partenaires et l'appropriation, ainsi que sur le rôle central du dialogue et le respect des engagements mutuels.

Préface



2009 a été une année exceptionnelle en matière de coopération au développement avec la République démocratique du Congo, comme témoigne si bien ce rapport annuel présenté par la COFED, l'organisme de gestion du support européen au gouvernement de la RDC.

L'événement le plus marquant a été l'approbation par la Commission en décembre du programme annuel d'actions 2009 pour un montant de € 307.500.000 couvrant onze programmes dans les secteurs comme la gouvernance économique et politique, la santé, les infrastructures de transport routier et fluvial etc. En plus de ces financements - prévisibles car programmés sur les ressources non remboursables du programme indicatif national (PIN) du 10^{ième} FED - 2009 a également vu les premiers appuis budgétaires pour un montant total de € 48.620.000 comme contribution à la RDC, afin de l'aider à pallier à l'impact des crises alimentaire et financière. Au total, le montant des nouveaux engagements approuvés en faveur de la RDC a atteint près de € 400.000.000 (tous les instruments confondus) tandis que les décaissements réels avoisinent € 180.000.000 sans oublier les financements du service humanitaire de la Commission européenne, ECHO, pour un montant total de € 45.000.000. Jamais dans le passé des résultats aussi spectaculaires n'ont été atteints.

Cette performance remarquable est, inter alia, due à la qualité du partenariat avec la partie congolaise car le leitmotiv de la coopération avec l'Union européenne est la cogestion à toutes les étapes du cycle des projets. C'est dans ce contexte que la contribution de la COFED et son engagement à matérialiser l'aide au développement fournie par l'Union européenne sont primordiaux.

L'année 2010 annonce de nouveaux défis et notamment la mise en œuvre effective et rapide de l'ensemble du programme annuel d'actions 2009, l'instruction de programme 2010 (pour un montant de près de € 200.000.000) ainsi qu'un nouvel appui budgétaire de € 50.000.000.

En effet, malgré les difficultés consécutives à la crise économique qui frappe nos économies, l'Union européenne et, à travers elle, ses Etats membres considèrent plus que jamais l'appui aux réformes et à la reconstruction de la République démocratique du Congo comme un pas essentiel de sa politique extérieure, qui sera encore consolidée par la mise en place, dans le courant de 2010, du nouveau service européen d'actions extérieures.



S.E.M. l'Ambassadeur Richard Zink
Chef de délégation de l'Union européenne

A travers ces différents appuis, l'Europe, premier partenaire d'aide au développement de la RDC, démontre le respect de ses engagements et la confiance portée à la RD Congo. À l'aube du cinquantenaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo, l'Europe confirme qu'elle reste aux côtés du peuple congolais dans sa marche en avant pour la paix et le développement.

Je remercie vivement son Excellence, le ministre des Finances et Ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED) pour son engagement personnel et son intérêt dans la mise en œuvre de l'assistance européenne en RDC. Et je rends hommage au bon travail de la COFED dirigé avec compétence par son Coordonnateur Monsieur Alexis Thambwe. Sans cette coopération étroite entre nos deux services ces résultats n'auraient pas été possibles.

M. Richard Zink
Chef de délégation
de l'Union européenne

Sommaire

	Préface Message du coordonnateur Mot sur la coopération
1^{re} Partie	La COFED en bref Résumé du rapport annuel Executive summary
2^e Partie	Faits marquants 2009 Actualités Comités de pilotage Programmes et projets 1. Gouvernance 2. Infrastructures 3. Programme santé 4. Environnement 5. Développement rural 6. Aide post-conflit
3^e Partie	Bilan financier du programme indicatif national
4^e Partie	Glossaire et abréviations Adresses utiles

Message du coordonnateur



Si la signature en octobre 2008 du programme indicatif national de la RDC a constitué un moment important dans la mise en œuvre du 10e Fonds européen de développement, les activités menées au cours de l'année 2009 ont constitué la véritable charnière entre les 9e et 10e FED.

En effet, en dépit d'une ratification tardive de l'accord de Cotonou révisé et subséquemment à l'adoption du document stratégie pays de la RDC, l'année 2009 a permis aux services de l'Ordonnateur national ainsi que ceux de la délégation de l'Union européenne, de présenter un programme d'action annuel 2009 d'autant plus ambitieux qu'il prévoit pour l'année 2010 la signature de conventions de financement de pas moins de onze projets et programmes pour un montant global de plus de 300 millions d'euros, et ceci, dans tous les domaines de concentration et hors concentration du programme indicatif. C'est également au courant de cette même année 2009 qu'a été signée la première convention de financement mettant en œuvre l'actuel programme pluriannuel 10e FED.

Parallèlement à ces identifications et formulations, les activités de mise en œuvre ont atteint leur point d'orgue pour la plupart des projets mis en œuvre dans le cadre du 9e FED avec, comme le met en exergue la partie financière du présent rapport, une accélération des engagements ainsi que des paiements. Bien plus, pour quatre pro-

grammes essentiels, certaines opérations de clôture sont d'emblée prévues pour 2010.

Le présent rapport est conçu dans la continuité du rapport annuel 2008. Nous nous sommes cependant évertués à mettre l'accent sur la dynamique des différents projets sous gestion, de même que nous avons tenté d'élargir le propos à l'ensemble du cadre de la coopération entre l'UE et la RDC. C'est ainsi que le présent rapport aborde des instruments spécifiques du budget de la Commission européenne, instruments à l'origine de multiples interventions dont de nombreuses sont complémentaires à celles qui sont mises en œuvre par le Fonds européen de développement.

Les perspectives et les potentialités à moyen et long terme que recèle la coopération entre l'Union européenne et la RDC nous poussent à l'optimisme et le quotidien des populations qui constituent le bénéficiaire final et ultime de nos actions de développement devrait s'en trouver substantiellement amélioré. La mise en œuvre des projets et programmes repris dans le plan d'action 2009 qui, bien qu'ils soient d'un point de vue administratif et budgétaire distincts des projets en gestion, devraient consolider et renforcer l'impact et la contribution de nos actions de développement à l'objectif que le gouvernement et tous les bailleurs de fonds confondus poursuivent, à savoir la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations de la RDC.

M. Alexis Thambwe Mwamba
Coordonnateur / Ordonnateur national délégué

Mot sur la coopération



Cadre général de la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP

La politique communautaire de coopération entre l'Union européenne (UE) et les pays ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique), longtemps considérée comme un modèle de partenariat entre le nord et le sud, mise en place par les conventions de Yaoundé (1963 et 1969) et de Lomé (1975, 1979, 1984 et 1989 révisée en 1995), est basée sur un cadre institutionnel permanent et paritaire accompagné par des mécanismes d'échanges spécifiques.

L'accord de Cotonou a été signé le 23 juin 2000 entre les 78 pays ACP et l'Union européenne. Cet accord dresse le cadre de l'aide au développement de l'Union européenne à travers le Fonds européen de développement (FED).

L'accord de partenariat est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté, tout en contribuant au développement durable et à l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

Il est joint à cet accord de partenariat un protocole financier couvrant des périodes de cinq années. En outre, ce protocole indique le montant global des ressources qui sont allouées aux pays ACP par le biais du Fonds européen de développement (FED).

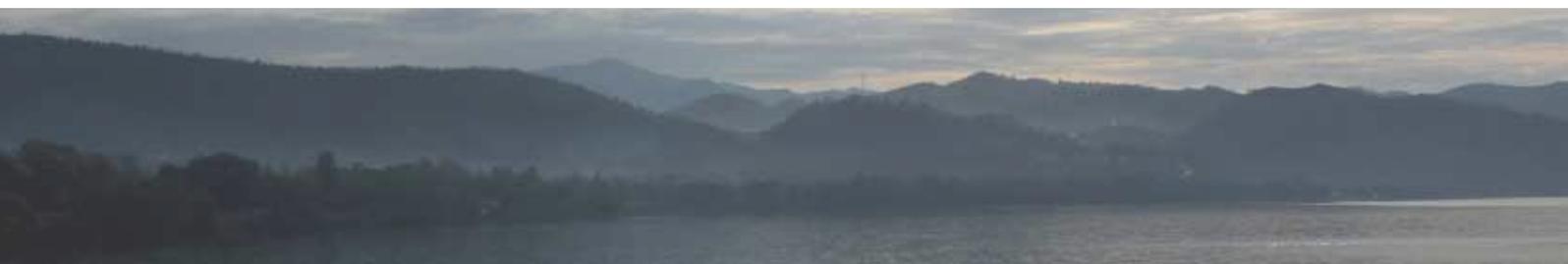
Au fil des ans, l'accord de Cotonou a été salué pour ses avancées et ses aspects novateurs, incluant notamment :

- Le partenariat et l'appropriation : les pays ACP sont responsables de leur propre développement, cependant l'Europe a la responsabilité de les accompagner ;
- Le dialogue et les obligations mutuelles dans toutes les phases de programmation et de mise en œuvre ;

- La gestion conjointe : les pays ACP ont un rôle clé dans le dispositif de la coopération, dans des domaines tels que la programmation, la mise en œuvre et la gestion des ressources financières.

À l'instar des accords précédents, l'accord de Cotonou reprend les tâches spécifiques ainsi que les responsabilités de chaque partenaire dans la conduite des différents aspects de la coopération : notamment en ce qui concerne la programmation et la stratégie de formulation, l'identification des projets, la mise en œuvre, le monitoring et l'évaluation. Les dispositions de l'accord se démarquent des autres instruments de coopération de l'Union européenne, dans la mesure où elles confèrent ici plus de pouvoirs à l'État bénéficiaire.

Ainsi, la stratégie de l'accord de partenariat de Cotonou, entend s'appuyer sur « la gestion conjointe » comme un moyen pour renforcer les capacités de l'État bénéficiaire. En d'autres mots, l'accord de partenariat exploite ces aspects de gestion pour accroître l'efficacité, la durabilité et l'impact de l'aide à travers des capacités institutionnelles renforcées. C'est ainsi que, dans chaque pays, un Ordonnateur national joue un rôle central dans ce dispositif. L'Ordonnateur national du FED représente les pouvoirs publics de l'État ACP, alors que le Chef de délégation représente l'Union européenne. L'ensemble des attributions de l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement est fixé par l'article 35 de l'Accord de Cotonou. Il s'agit d'une fonction de coordination et de maîtrise d'ouvrage, en grande partie technique, mais également politique puisqu'elle présuppose, concernant les aides apportées par le FED, l'exercice d'un pouvoir exclusif de représentation du gouvernement.





Contexte de la coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo

La coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo a été profondément marquée par les conflits et les crises successives qu'a connus le pays.

En effet, la coopération structurelle n'a été officiellement reprise qu'en 2002. Un Ordonnateur national n'a été nommé qu'en 2003. Dans la réalité, l'Ordonnateur national n'ayant pas bénéficié des services techniques d'une cellule d'appui, le processus de récupération progressive de ses attributions n'a été entamé que depuis la fin de l'année 2004. Depuis 2005, tous les projets signés sont maintenant mis en œuvre selon les règles communes à tous les États ACP.

Le programme indicatif national (PIN) qui a couvert la période 2002-2007, a servi de cadre de programmation à la mise en œuvre du 9e FED. Ce dernier a fixé les secteurs de concentration bénéficiaires des interventions du Fonds européen de développement. Il s'agit de :

- Infrastructures de transport, pour 50 M€ ;
- Appui institutionnel dans le domaine de la gouvernance économique et commerce, pour 105 M€ ;
- Santé, pour 80 M€ ;
- Appui macroéconomique, pour 106 M€.

Dans les secteurs hors concentration, 104 M€ ont été alloués pour la gestion des ressources naturelles et l'agriculture, le processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion, ainsi que diverses initiatives.

Une dotation additionnelle a été accordée par les États membres qui ont renoncé au remboursement des arriérés de la dette de la République démocratique du Congo à la Banque européenne d'investissement. Cette dotation a notamment servi au financement des élections et à la sécurisation des opérations électorales.

Toujours dans le cadre du 9e FED, l'Est de la RDC bénéficie d'un appui spécifique dans le cadre du

programme LRRD (Lien entre les actions d'urgence, de réhabilitation et de développement) financé sur l'enveloppe B du 9e FED. A ces projets s'ajoutent ceux qui sont financés dans le cadre du programme d'urgence mis en œuvre par ECHO et par des lignes budgétaires directement gérées par la Commission européenne.

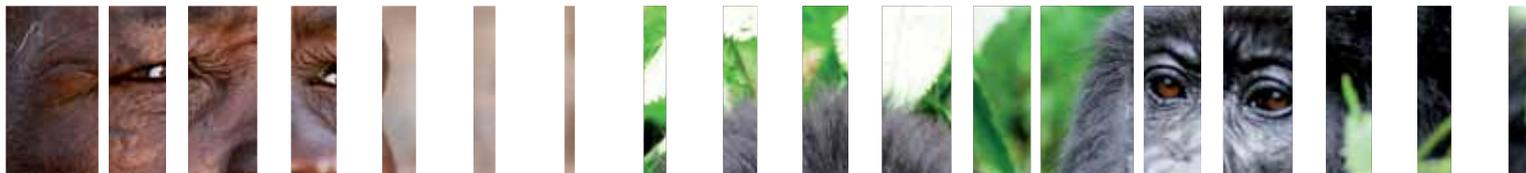
En 2009, les fonds alloués sur ce FED sont totalement engagés.

En ce qui concerne le 10e FED, la République démocratique du Congo dispose pour la période 2008 - 2013 d'un montant de 514 millions d'euros (enveloppe A) et d'un montant de 70,32 millions d'euros (l'enveloppe B). L'enveloppe A est destinée au soutien aux secteurs focaux comme le macroéconomique, aux politiques sectorielles, aux programmes et projets en appui aux domaines de concentration de l'assistance communautaire. Les projets programmés concernent principalement : la gouvernance, les infrastructures de transport et la santé.

Les interventions hors concentration compléteront les interventions prioritaires dans un nombre limité de domaines, notamment l'environnement, l'appui à l'intégration régionale et au développement des activités commerciales.

L'enveloppe B est destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide d'urgence, lorsqu'une telle aide ne peut être financée par le budget de l'UE, des contributions à des initiatives d'allègement de la dette convenues au niveau international ainsi qu'un soutien destiné à atténuer les effets négatifs de l'instabilité des recettes d'exportation.

Au titre du 10e FED, la RDC a soumis en juin 2009 à l'Union européenne son deuxième plan d'action annuel mettant en œuvre les fonds du 10e FED. Ce plan d'action comprend un ensemble de projets qui se répartissent de la manière suivante :



1er DOMAINE DE CONCENTRATION - Gouvernance	70 M€
Appui à la décentralisation	15 M€
Appui à la modernisation des finances publiques	10 M€
Appui à la réforme de la justice	29 M€
Appui à la réforme de la Police nationale	11 M€
Appui aux parlements	5 M€
2e DOMAINE DE CONCENTRATION - Infrastructures	160 M€
Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa	100 M€
Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC	60 M€
3e DOMAINE DE CONCENTRATION - Santé	51 M€
Appui au secteur de la santé	51 M€
DOMAINES HORS CONCENTRATION	26,15 M€
Appui à l'Ordonnateur national	5,5 M€
Facilité de coopération technique	5 M€
Programme d'aide au commerce.	16 M€
TOTAL	307,5 M€

En considérant le projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité repris dans le programme annuel 2008 à hauteur de 30 millions d'euros, le montant global qui est en cours de mobilisation sur le programme indicatif national (PIN) 10e FED est de 337,5 millions d'euros, sur un montant disponible de 577,6 millions (dont 11,99 millions d'euro, part AIDCO) sans compter la part de l'enveloppe B qui sera mise en œuvre par ECHO.

La revue à mi-parcours du PIN 10e FED aurait dû normalement se dérouler au courant du 1er semestre 2011 (du moins pour la phase de terrain). Mais en considération de la réponse que l'UE tente de donner à la crise financière et à ses impacts sur les économies des pays ACP, elle a été avancée et la phase de terrain a eu lieu du 15 juin au 15 octobre 2009.

En réalité, les travaux qui ont trait à la rédaction du rapport annuel conjoint 2009 et à la consultation des partenaires ont été menés durant la première quinzaine de septembre. Sans présager du rapport qui sera adopté par la Commission européenne, les conclusions de cette revue devraient souligner les progrès réalisés en matière d'exécution du 9e et du 10e FED alors que la RDC demeure un pays fragile où la faiblesse structu-

relle de l'administration ne facilite pas toujours la mise en œuvre des programmes et des projets. La période sous revue a également été marquée par des activités liées à la mobilisation des fonds prévus à l'appui budgétaire d'un montant de 48,62 millions d'euros. Les requêtes de financement ont été transmises à la Commission européenne et le versement devrait intervenir au courant de l'année 2010.

L'objectif spécifique de cet appui est de contribuer, en effort conjoint avec d'autres bailleurs et le FMI, à réduire le déficit de la balance de paiements et du budget du gouvernement, favorisant ainsi un accès rapide à la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) et, à terme, l'atteinte du Point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTe). En ciblant des lignes budgétaires liées à la sécurité alimentaire, le programme vise également à la protection des services publics dans le domaine agricole et à l'amélioration de la gestion des finances publiques.



Programmes et projets financés sur d'autres instruments de coopération

Aide humanitaire

En 2009, la direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a engagé un partenariat avec 30 organisations dont 5 sont des agences onusiennes. Le montant total

alloué par ECHO en 2009 dans le cadre du Plan annuel global pour répondre aux crises humanitaires s'élève à 45.000.000 € répartis selon les secteurs suivants :

Secteurs	Montant (09-2009)	Pourcentage
Santé	9.029.583 €	20,14%
Aide & Sécurité alimentaire	20.610.916 €	45,98%
Water Supply, Sanitation and Hygiene (WASH)	4.093.445 €	9,13%
Infrastructures	2.561.087 €	5,71%
Déplacés & retournés	8.534.063 €	19,04%
Total	44.829.094 €	

Au niveau géographique, la répartition des interventions ECHO est la suivante :

Localisation	Montant (09-2009)	Pourcentage
Uélé & Ituri	4.540.319 €	10,13%
Nord Kivu	11.616.775 €	25,91%
Sud Kivu	5.772.000 €	12,88%
Tanganyika	3.500.000 €	7,81%
National	19.400.000 €	43,28%
Total	44.829.094 €	100,00%

A ceci s'ajoute la contribution à ECHO Flight pour un montant de 8.500.000 € ce qui permet de mobiliser trois avions répartis entre la RDC (2 avions) et le Kenya (1 avion).

Lignes budgétaires

Au niveau des lignes budgétaires, les interventions se situent dans les domaines suivants :

- Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme
- Acteurs non Étatiques - Autorités locales
- Sécurité alimentaire

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, un contrat de subvention lié à la hausse des prix des denrées alimentaires a été signé en 2009, pour une contribution à la relance de la production agricole dans la province du Bandundu, principal grenier fournisseur de Kinshasa. Un nouvel appel à propositions «Food Security» (FSTP 13,4M€) a été ouvert en septembre 2009 et doit aboutir à des contractualisations en 2010.

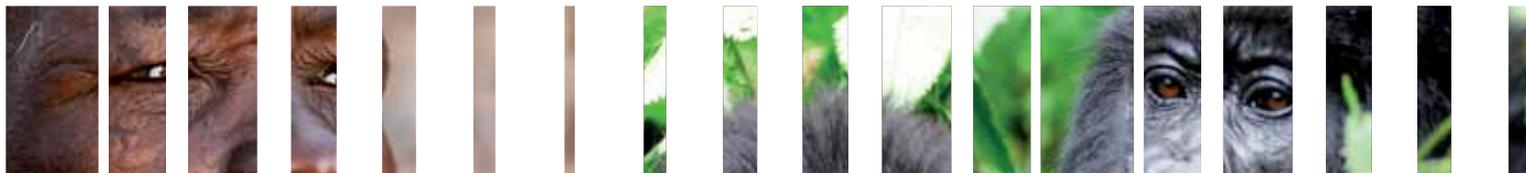
La RDC a bénéficié à hauteur de 40M€ de la Food Facility liée à la hausse des prix des denrées alimentaires de base. Une aide budgétaire de 26M€ complète une convention de contribution générale avec la FAO dont 9,6 M€ reviennent à la RDC et trois contrats de subvention avec des ONG, pour un montant de 4,4 M€.

Instrument de stabilité

Cet instrument vise à renforcer la stabilité des pays en crise par des interventions efficaces aidant à préserver, à établir ou à restaurer les conditions essentielles à la bonne mise en œuvre des politiques communautaires de coopération et de développement (volet de préparation et de réaction aux crises). La RDC bénéficie depuis 2007 de l'IFS (Instrument for Stability).

La plupart des programmes mis en œuvre dans le cadre de cette facilité arriveront à échéance au courant 2010:





- Le programme de Soutien à la paix et stabilisation à l'Est de la RDC d'un montant de 10M€ ;
- La mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines de la Police nationale congolaise ;
- L'appui à l'insertion sociale des familles de 12 brigades intégrées.

A côté de ces instruments, il y a les missions réalisées dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) dont l'objectif est de permettre à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Il s'agit de la mission de l'Union européenne de soutien à la réforme du secteur de sécurité en RDC dans le domaine police et son interface justice (EUPOL).

A la demande du gouvernement congolais, l'Union européenne a également mis en marche une autre mission, à caractère civil, de conseil et d'assistance en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo. Cette mission porte le nom « EUSEC RD Congo » (European Union Security Sector Reform Mission République démocratique du Congo). Cette mission vise à apporter un soutien concret au processus d'intégration de l'armée congolaise et une bonne gouvernance en matière de sécurité, y compris en matière de contrôle et de gestion financière, de statut de la fonction militaire, de formation, de passation de contrats publics, de comptabilité et de suivi financier.

Les programmes régionaux

Le document de stratégie régionale de coopération et le programme indicatif régional pour la période 2009-2013 (DSR-PIR 10e FED), liant l'Afrique centrale à l'Union européenne, prévoient une allocation de 165 millions d'euros qui inclut une contribution de 15 millions d'euros destinés à des actions en faveur de la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL).

Les institutions de la RDC ont également marqué un intérêt particulier pour les deux initiatives régionales en matière d'eau et d'énergie. Les dispositions ont été prises pour permettre aux structures qui ont l'eau et l'énergie dans leur compétence, de répondre aux appels à propositions qui seront lancés sur les différentes thématiques.

Il s'agit de la nouvelle Facilité ACP-UE pour l'Eau dans le cadre du 10e FED dont les principaux objectifs sont l'approvisionnement en eau et un assainissement de base au service des populations pauvres, tout en améliorant la gouvernance dans les ACP. La seconde facilité concerne la Facilité Énergie qui est un instrument de cofinancement pour soutenir des projets améliorant l'accès aux services énergétiques durables et abordables en milieu rural et périurbain dans les pays d'ACP.

Banque européenne d'investissement (BEI)

Le financement par la BEI s'inscrit dans le cadre des programmes de financement de la Banque mondiale dits projet de développement de l'électricité pour la consommation domestique et à l'exportation (PMEDE) et Southern Africa Power Market (SAPM). La Banque africaine de développement participe aussi au programme PMEDE qui prévoit également des travaux de réhabilitation dans les centrales hydroélectriques d'Inga 1 et Inga 2, ainsi que des travaux sur le réseau de distribution intérieur de Kinshasa. Quant au projet SAPM, il a comme objectif majeur la réhabilitation de la ligne de courant continu entre Inga et Kolwezi et l'amélioration de l'infrastructure connectée à la ligne jusqu'à son interconnexion avec les marchés de la région du sud du continent, notamment la Zambie et le Zimbabwe.

La BEI et l'Union européenne (représentée par la Délégation au Rwanda) travaillent très étroitement dans le cadre du processus de relance de la CEPGL et plus particulièrement dans le secteur de l'énergie, pour le développement du site hydroélectrique de Ruzizi. Ainsi, les études techniques détaillées de la future centrale de Ruzizi III et l'étude de préfaisabilité de la centrale de Ruzizi IV ont été financées sur fonds FED.

La BEI a contribué activement au suivi de l'étude de Ruzizi III et a manifesté son intérêt à contribuer au financement de sa construction. Par ailleurs, à travers le Fonds Fiduciaire pour l'Infrastructure, la BEI finance l'étude pour le montage institutionnel et financier de Ruzizi III ainsi que l'interconnexion du réseau électrique en RDC, aux Sud et Nord Kivu.



LA COFED EN BREF



La COFED a été créée le 6 novembre 2004 par arrêté ministériel. Elle constitue un service technique chargé d'assister l'Ordonnateur national du FED dans toutes ses attributions, telles que définies par l'article 35 de l'accord de Cotonou. Ces

attributions consistent à assurer, dans le cadre la mobilisation des ressources du FED et en étroite collaboration avec le Chef de la délégation de l'Union européenne, la responsabilité de :

- préparer les propositions de programmes à financer et les soumettre à la Commission;
- lancer les appels d'offres, présider leur dépouillement et soumettre les propositions d'attribution à la Commission;
- assurer l'ensemble du suivi des projets en cours et éventuellement proposer à la Commission des adaptations et modifications, soit aux projets, soit aux marchés en cours;
- assurer la liquidation et l'ordonnancement des paiements aux titulaires des marchés conjointement avec la Commission;
- prononcer les réceptions définitives des travaux et des fournitures.

La COFED est donc placée sous la tutelle du ministre des Finances qui, en RDC, exerce les fonctions d'Ordonnateur national du FED. Elle a à sa tête, un Coordonnateur qui assume également les fonctions d'Ordonnateur national délégué du FED. Ce dernier s'appuie sur une équipe de cadres nationaux de haut niveau qui occupent respectivement les fonctions de chargés de programmes, de contrôleurs de gestion, d'assistants de projets, de responsable administratif et financier et de responsable informatique. La COFED dispose également de tout le personnel d'appui nécessaire à son bon fonctionnement : secrétaires, chauffeurs, personnel d'entretien, gardiens, etc.

La COFED bénéficie du soutien de l'Union européenne dans le cadre d'un projet intitulé « programme d'appui à l'ON en RDC¹ ». De ce fait, elle dispose d'un appui de trois assistants techniques. Ce programme assure conjointement avec le gouvernement de la RDC, le fonctionnement et l'équipement de la COFED.

Hormis la Délégation de l'Union européenne avec qui elle collabore étroitement, les partenaires de la COFED sont essentiellement les admi-

nistrations et les institutions impliquées dans la mise en œuvre des programmes et des projets financés sur les fonds FED. C'est ainsi qu'elle entretient des liens privilégiés avec les ministères techniques qui assurent la responsabilité de maître d'œuvre des projets. Les acteurs non étatiques sont des partenaires importants de la COFED dans la mesure où l'accord de Cotonou leur confère un rôle accru. La COFED entretient également des liens étroits de collaboration et d'échange d'informations avec tous les bailleurs de fonds et les institutions internationales.

Enfin, la COFED mène un ensemble d'actions qui visent à assurer la visibilité et l'information du public quant à la mise en œuvre des programmes et projets financés sur les fonds FED. A cet égard, elle dispose d'un site internet², publie régulièrement des brochures et des bulletins d'information et organise diverses manifestations qui permettent d'échanger avec l'ensemble des parties prenantes de la coopération UE - RDC.

¹ Voir section « gouvernance »

² www.cofed.cd

COFED

Hôtel des Impôts (DGI)
Croisement des avenues des Marais et Province Orientale
Gombe - Kinshasa - RDC
cofed@cofed.cd - www.cofed.cd - (+243) 81 555 36 44



Alexis Thambwe Mwamba
Coordonnateur national



Albert Drion
Coordonnateur adjoint
Assistant technique (chef de file)



Jean Talekeudjeu
Assistant technique
Section Administrative et Financière



Jacky Mukala
Assistant technique
Section Opérationnelle



Berthe Muika Mulunda
Chargée de programme
secteurs sociaux



Pascaline Mvula Nsaki
Chargée de programme
Développement rural,
Environnement et Aide humanitaire



Godelive Lonji
Chargée de programme
Appui institutionnel



Frédéric Mawela
Chargé de programme
Infrastructures



Dan Mulinda Marie
Contrôleur de gestion



Dieudonné Mudogo
Contrôleur de gestion



Alice Ntumba
Responsable administrative
et financière



Yves Umumbu
Assistant administratif
et financier



Denis Tamin
Assistant aux projets



Pacifique Mulamba
Assistant aux projets



Olivier Kizigu
Responsable informatique



Gisèle Lamboley
Assistante de direction



Idaline Ngondo
Secrétaire archiviste



Elise Buetusiwa
Secrétaire section finance
et contrats



Marie Louise Mavakala
Secrétaire section opérationnelle



Yvette Nabintu
Secrétaire réceptionniste
et standardiste

Résumé du rapport 2009



Le programme indicatif national (PIN) qui permet la mobilisation du 9e FED sur la période 2002-2007, a fixé les secteurs de concentration bénéficiaires de ce fonds, à savoir : les infrastructures de transport, l'appui institutionnel (gouvernance économique et commerce), la santé et l'appui macroéconomique. Quant à l'Est de la RDC, elle bénéficie d'un appui spécifique sous la forme d'un programme post-conflit. En 2009, les fonds alloués sur ce FED sont totalement engagés.

En ce qui concerne le 10e FED, la République démocratique du Congo dispose pour la période 2008-2013, d'un montant de 514 millions d'euros destinés aux programmes et projets en appui aux domaines de concentration suivants : gouvernance, infrastructures de transport et santé. Une enveloppe de 70,32 millions d'euros est, quant à elle, destinée à l'aide post-conflit.

Les faits les plus marquants de l'année 2009 sont :

- La tenue en mai, du Conseil des ministres ACP et du Conseil conjoint ACP-UE à Bruxelles;
- L'organisation en juin, du séminaire des députés sur les accords de partenariat économique;
- La signature en septembre d'une convention de financement relative à l'appui budgétaire ciblé ;
- La tenue en novembre, du Conseil des ministres ACP à Bruxelles;
- Le lancement en décembre, du cycle de formation pour les partenaires à Kinshasa;
- L'entrée en vigueur, le 1er décembre 2009, du Traité de Lisbonne.

Dans le secteur de la gouvernance, il faut souligner le démarrage effectif du projet de soutien à la réforme de la police nationale congolaise et du projet d'appui à la gouvernance. Concernant ce dernier, la mise en route tardive a eu comme conséquence que certains bailleurs de fonds se sont positionnés sur des activités visant des résultats similaires. À cet effet, une coordination des bailleurs a permis de réaligner le cadre d'intervention du programme.

Dans le domaine de la justice, l'appui apporté aux juridictions par le programme d'appui à la restauration de la justice à l'Est du Congo (REJUSCO) a permis de marquer le retour et la présence de l'État de droit dans l'Est de la RDC. Le soutien aux enquêtes judiciaires s'est poursuivi ainsi que l'organisation d'audiences foraines au cours desquelles se met en œuvre l'appui au soutien aux victimes, particulièrement celles de violences sexuelles.

Quant au programme d'appui aux acteurs non étatiques, il a permis d'octroyer des subventions à 58 organisations, leur permettant ainsi de mener des actions dans les secteurs de concentration du programme indicatif national. L'enveloppe globale de ces interventions est d'environ 500.000 euros et les actions ont été entreprises dans 12 aires géographiques de la RDC.

Le projet d'appui à la commission électorale nationale indépendante (CENI) a démarré en 2007. Les opérations de révision du fichier électoral ont débuté le 7 juin 2009, avec l'appui du projet. Pour Kinshasa, à la fin des opérations, ce sont 1.405.327 cartes qui ont été produites.

Les actions du projet d'appui à l'Ordonnateur national du FED ont notamment porté sur : (i) l'amélioration des ressources humaines du personnel de la COFED ; (ii) L'informatisation des outils de gestion ; (iii) la mise en œuvre du plan de formation ; (iv) la formation des partenaires et (v) le renforcement de la visibilité.

Les actions les plus marquantes à l'actif de la deuxième facilité technique sont celles liées au processus d'identification des actions à financer sur le 10e FED, lancé depuis 2008.

Dans le domaine des infrastructures, le projet d'appui à l'autorité de l'aviation civile (AAC) ne pourra démarrer que lorsque le code de l'aviation civile sera adopté par le parlement.

En ce qui concerne le volet routes et voiries du programme d'appui à la réhabilitation (PAR II), les principales actions ont porté sur l'achèvement des travaux de l'avenue Kabinda et la réhabilitation des 55 km du tronçon Lufimi - Kwango, sur la RN1. Sur ce tronçon, à la fin de l'année 2009, il ne reste plus que les travaux d'assainissement à Kwango, ainsi que la construction des deux ponts. Sur le tronçon Sonabata-Kinshasa-N'Sele, la brigade de Kinshasa a poursuivi l'entretien courant alors que les travaux de réhabilitation de la route nationale n° 17 se sont poursuivis. De son côté, la brigade de Bandundu a achevé la réhabilitation du tronçon Bandundu-Masambio. Sur la RN9, la brigade de Mbandaka a poursuivi son avancée vers le lac Mayindombe et sur la RN6, une priorité a été donnée à la réhabilitation des points critiques. Sur l'axe Lisala-Businga, les travaux de réhabilitation ont été réalisés sur la section ouverte au trafic entre Lisala et Businga. Quant aux travaux de réhabilitation de la route Gemena-Businga, ils sont menés en combinant les travaux mécanisés et les travaux en HIMO.



Dans le cadre du volet eau et assainissement, les interventions du PAR II sur les usines sont terminées avec la mise en place d'un transformateur de 200 KVA à l'usine de Kasangulu. Les travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau de Kasangulu ont pris fin en octobre 2009. Le second semestre 2009 a vu l'achèvement des travaux dans la commune de Kinshasa. Sur le site de Menkao, les travaux de construction du mini réseau et de 15 bornes-fontaines, de montage de la tour métallique et du réservoir se sont achevés. Pendant le deuxième semestre 2009, le forage de Lemba Imbu a été mis en service.

Les principaux acquis du programme d'assainissement urbain de Kinshasa (PAUK) consistent au curage du réseau primaire et secondaire du bassin de la Bitshaku-tshaku et de 90 % du réseau secondaire dans le bassin du fleuve Congo. À cet effet, 73 % du réseau à réhabiliter ont été réparés, la totalité des espaces publics des communes de Barumbu, de Kinshasa et Gombe est nettoyée et leurs déchets sont évacués quotidiennement. Dans ces communes, plusieurs stations de transfert sont déjà opérationnelles. Enfin, une décharge finale est en cours d'aménagement sur le site de Mobanse (Mpsa).

La composante infrastructure du programme Est Congo (PEC) bénéficie d'un financement de 45,8 millions d'euros sur le 9eFED et est mise en œuvre au travers de contrats de fourniture, de services et de subvention. Le fait marquant de ce programme est l'équipement pour un budget de 15 millions d'euros des brigades de Bukavu, de Goma et de Béni. Parallèlement, l'agence allemande GTZ a été recrutée pour apporter un appui à l'Office des routes, dans la mise en route de ces équipements.

En ce qui concerne le 10e FED, le projet d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa a été formulé au cours du 1er semestre 2009. Le budget alloué est de 100 millions d'euros. Ce projet devrait démarrer en 2010. Quant au programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC, l'étude d'identification et de formulation est en cours de validation.

Au cours de l'année 2009, le programme santé 9e FED a enregistré des acquis substantiels qui portent sur:

1. La fourniture d'équipements, de kits médicaux et d'équipements biomédicaux ;

2. La construction d'un bâtiment pour deux directions du ministère ;
3. Le démarrage effectif des travaux de réhabilitation/construction des structures de santé ;
4. La formation des équipes-cadres de zone ;
5. La poursuite de l'approvisionnement en médicaments essentiels génériques;

La composante santé du programme est Congo comprend un volet encadrement et supervision et un volet qui assure la mise en place et l'appui à la centrale de distribution des médicaments.

L'identification et la formulation du programme santé 10e FED (51 M€) a permis de définir les options de base, à savoir l'accent sur la qualité des soins, l'accès des populations défavorisées aux services de santé et l'appui institutionnel.

La composante « parc national de la Salonga » du programme régional ECOFAC a enregistré des résultats encourageants en matière d'amélioration de l'accessibilité du parc, avec la réhabilitation et l'allongement de la piste d'aviation ainsi que la mise en place d'une desserte aérienne. Dans le parc national de la Garamba, le programme ECOFAC IV a permis la réhabilitation du lodge et un appui aux infrastructures communautaires.

Les activités du projet d'appui à la réforme de l'ICCN ont effectivement démarré durant l'année 2009. Un plan d'action a été adopté ce qui permettra au projet d'apporter une assistance à la cellule d'appui à la réforme créée au sein de l'ICCN.

La convention de financement du programme environnement retenu sur le 10e FED, a été signée le 30 mars 2009. Ce projet de 30 millions d'euros et d'une durée de 4 ans intègre une composante relative à la protection et à la valorisation des aires protégées et une seconde relative à l'amélioration des capacités humaines en matière de gestion durable des forêts et de la biodiversité.

Le projet de relance de la recherche agricole et forestière a focalisé ses activités sur la mise en œuvre du programme prioritaire de recherche et le renforcement des capacités de recherche et de diffusion des résultats. Ce projet a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2010.

Le programme Est Congo financé sur l'enveloppe non programmable B, est mis en œuvre par deux conventions de financement d'un montant global de 75 millions d'euros. Il comporte cinq composantes, à savoir : (i) relance économique, (ii) infrastructures, (iii) santé, (iv) aménagement du territoire et (v) renforcement des capacités. Les actions de la composante « relance économique » ont effectivement démarré en 2009.

Executive summary



The 9th EDF National Indicative Programme (NIP) for the period 2002-2007 has focused European Development Fund allocation on four key sectors, namely: transport infrastructures, institutional support (economic governance and trade), health and macroeconomic support. A specific support for Eastern DRC is planned through a post-conflict programme. In 2009, funds allocated to this NIP were fully committed.

With regard to the 10th EDF, Democratic Republic of Congo has been granted an amount of 514 million Euros over the period 2008-2013, for the implementation of projects in the following key sectors: governance, transport infrastructures and health. An additional envelope of 70.32 million Euros is set aside for post-conflict assistance.

The most significant events of 2009 are:

- The holding of the 89th Session of the ACP Council of Ministers and the 34th Session of ACP-UE council of Ministers held in Brussels, in May 2009;
- The organization of a seminar on the Economic Partnership Agreements for the Members of Parliament in Kinshasa in June 2009;
- The signature of a financing agreement for a sector budget support, in September 2009;
- The holding of the 90th session of the ACP Council of Ministers in Brussels, in November 2009;
- The launch of the training programme for partners in Kinshasa, in December 2009;
- The entry into force of the Treaty of Lisbon, on December 1st, 2009.

As for programmes and projects implemented in the Governance sector, two major projects in this field has started this year: the Support Project to Congolese National Police Force Reform and the Governance Support Programme. As for the latter, it should be noted that the delay in the project implementation has resulted in some activities being carried out by several other donors. In that regard, a better coordination between donors has helped in adjusting the programme's action plan.

In the field of justice, the support provided to courts by the programme for restoration of justice in eastern Congo (REJUSCO) reached its maturity with the return of the rule of law in post-conflict areas. Thus, it has put an end to impunity in related areas. Support for criminal investigations and public hearings kept on. During these sessions, support to victims, particularly those of sexual violence, were specifically carried out.

The Non State Actors Support Program has awarded grants to 58 organizations or associations, allowing them to implement projects at local level in one of the key sectors of the National Indicative Programme. The total amount of these

interventions is about 500,000 Euros and actions have been undertaken in 12 geographical areas of the DRC.

The Independent National Electoral Commission (CENI) Support Project started in 2007. The operations related to the revision of the electoral roll began on June 7, 2009 with the financial and technical support of the project leading to issuing of 1,405,327 cards in Kinshasa. The contribution agreement signed with UNDP in the framework of this project ended on December 3, 2009.

Actions under the NAO Support Project have included among others: (i) improving human resources of NAO's Office (ii) computerization of management tools, (iii) implementation of a training programme, (iv) training of partners and (v) emphasize on visibility and communication.

Major actions implemented by the second Technical Cooperation Facility are linked to the identification of programmes and projects to be financed in the 10th EDF. Most of these studies have been launched in 2008.

In the field of infrastructure, the Civil Aviation Authority (CAA) support programme will only be able to start when the code of civil aviation is adopted by the parliament.

With regard to the roads component of the Rehabilitation Support Programme, the main actions have focused on the completion of avenue Kabinda and the rehabilitation of 55 km on national road No. 1 (NR1), Lufimi -Kwango section. On this stretch, at the end of 2009, only drainage works in Kwango and building of two bridges were to be completed. On the same main road No. 1, section N'Sele Sonabata-Kinshasa, the regional road services of Kinshasa has undertaken routine maintenance while the rehabilitation of national road No. 17 continued. The regional road services of Bandundu have completed the rehabilitation of Bandundu-Masambio section. On the main road RN9, the regional road services of Mbandaka have moved towards the lake Mayindombe RN 6 with a focus on therehabilitation of most critical points. On main road Lisala - Businga, rehabilitation works have been performed on the section already open to traffic between Lisala and Businga. As for the rehabilitation of the road-Gemena Businga, it is carried out through a combination of mechanized and labor-based work.

Under the water and sanitation component, the interventions of PAR II in factories have been completed with the installation of a 200 KVA transformer at the water factory of Kasangulu. The rehabilitation of water distribution network of Kasangulu ended in October 2009. The second half of 2009 allowed for the completion of work in Lingwala and the effective commencement of



work in the municipality of Kinshasa. On the site of Menkao, the construction of mini networks, 15 hydrants, installation of a metal tower and a tank were fully completed. During the second half of 2009, drilling of Lemba Imbu was put into service.

The main achievement of urban sanitation programme in Kinshasa (PAUK) is the clearing of all primary and secondary networks on the Bitshaku-tshaku watershed as well as 90% of the secondary network in the Congo River basin. Consequently, 73% of the network have already been rehabilitated and repaired. The public spaces in Barumbu, Kinshasa and Gombe municipalities are cleaned and wastes are removed daily. In these municipalities, transfer stations are operating or are under construction. Finally, a public dump is being built on the site of Mobanse (Mpsasa).

The infrastructure component of the post conflict programme with an envelope of 45.8 million Euros under the 9th EDF is implemented in Eastern Congo (PEC) through service and supply contracts as well as grants. This programme has provided materials and equipment amounting to 15 million Euros to regional roads services of Bukavu, Goma and Beni. Meanwhile, the German agency GTZ has been recruited to bring together a technical assistance to support Road Authorities in the management of this equipment.

Regarding the 10th EDF, the formulation of the programme for the maintenance and rehabilitation of road infrastructure and improvement of urban sanitation in Kinshasa was carried out during the first half of 2009. This project should start in 2010 with an allocated budget of 100 million Euros. As for the support programme for navigability of waterways and lakes in the DRC, identification and formulation have been finalized and should be validated during the first quarter of 2010.

In the health sector, the health programme 9th EDF (PS9FED) has made in 2009 substantive achievements in the four related provinces, namely:

1. Supply of equipment, medical kits and biomedical equipments;
2. Construction of a building for two Ministry Departments;
3. Effective start of rehabilitation work / construction of health facilities;
4. Training of management teams of regional health services;
5. Continued supply of essential generic drugs (MEG);

Health component of the programme implemented in eastern Congo is managed through two grant agreements: the first one, to carry out supervision and management and the second one to set up and support the central office of drugs distribution (CADMETA).

The identification and formulation of health programme under 10th EDF have led to the definition of its objectives, namely the emphasis on quality of health care, access to health services for underprivileged population and institutional support. The envelope of this project should be around 51 million Euros.

In the framework of the regional programme ECOFAC, activities of the «Salonga National Park» component have gained encouraging results, notably the improvement of the park accessibility, particularly through the rehabilitation and extension of airstrip and the establishment of a reliable air shuttle. In the Garamba National Park, the programme allowed for the rehabilitation of lodges and support to community infrastructure.

Project activities to support the institutional reform of Congolese Institute for the Natural Conservation (ICCN) have really started in 2009. An action plan has been adopted in order to assist the unit in charge of the reform within the ICCN.

The financing agreement of the National Policy of Conservation and Natural Resources Management Support Programme funded by the 10th EDF was signed in March 30, 2009 for a period of four (4) years. This 30 million euros programme has two different components: the first one is focused in the management and enhancement of protected areas and the second one, in building human capacities in the field of sustainable management of forests and biodiversity.

The project to revitalize the agricultural and forestry research has focused its activities on the implementation of a priority research programme and strengthening of human resources as well as diffusion of research results. This project has been extended by addendum until July 31, 2010, allowing it to complement ongoing actions and not yet completed to date.

The post conflict programme in Eastern Congo is funded through the non-programmable envelope B. It is implemented by two financing agreements for a total amount of 75 million Euros. It includes five components, namely: (i) economic recovery, (ii) infrastructure, (iii) health, (iv) town and country planning and (v) capacity building. It should be noted that all actions of the component «economic recovery» has actually started in 2009.



COFED



Faits marquants



Signature de la convention de financement relative à l'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité, Kinshasa, mars 2009



L'Ordonnateur national du Fonds européen de développement, le ministre Athanase Matenda Kyelu et le Commissaire en charge du développement et des affaires humanitaires de la Commission européenne, Louis Michel, ont procédé, le 30 mars 2009 à Kinshasa, à la signature de la première convention de financement sur le 10^e Fonds européen de développement. Cet appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité de 30 millions d'euros, intervient à peine six mois jour pour jour, après la signature du Document de stratégie pays et du programme indicatif national de la République démocratique du Congo. L'appui qu'apporte l'Union européenne complète les efforts qu'elle consent déjà dans ce secteur, dans le cadre du 9^e FED.

Le ministre des Finances, Athanase Matenda Kyelu et le commissaire Louis Michel

Cérémonie de remise de diplômes aux lauréats de la 4^{ème} promotion de DESS de l'ERAIFT à l'Université de Kinshasa, mars 2009

Le ministre de l'Environnement et l'Ordonnateur régional (GABON) représenté par l'Ordonnateur national délégué, ont remis aux lauréats de la 4^{ème} promotion de l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT), les diplômes pour l'année 2009. Avec cette 4^e promotion, l'ERAIFT comptera 83 diplômés en DESS, ressortissants de plus d'une douzaine de pays africains (Angola, Burundi, Cameroun, République

centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Tchad et Togo) et trois (3) doctorats venus du Congo et de la RDC. L'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux, dont l'agence d'exécution est l'UNESCO, bénéficie du soutien du 9^e Fonds européen de développement ainsi que de la Belgique et du PNUD.





89^{ème} session du Conseil des ministres ACP et 34^{ème} session du Conseil des ministres ACP-UE Bruxelles, mai 2009

Le coordonnateur de la COFED a représenté l'Ordonnateur national, lors de ces deux sessions ministérielles. Outre les différents comités sur le sucre, le coton et la banane, il a été question de la prochaine révision quinquennale des accords de Cotonou ainsi que des Accords de Partenariat Économique. Lors du Conseil conjoint, les ministres ont également évoqué leurs préoccupations par rapport à la crise mondiale et ses implications sur les pays membres. C'est ainsi que dans sa résolution, le Conseil, fortement préoccupé par les effets de cette crise, a jugé qu'il était impératif d'adopter une approche globale et concertée pour y faire face.



Séminaire des députés sur les Accords de Partenariat Économique, Kinshasa, Juin 2009

Le séminaire de sensibilisation et d'information des parlementaires de la RDC sur les négociations de l'Accord de Partenariat Économique (APE) s'est tenu au Grand Hôtel de Kinshasa, les 22 et 23 juin 2009.

Ce séminaire de deux jours fait suite aux préoccupations exprimées par ces derniers, lors d'une session de travail qu'ils ont eue avec les ministres en charge du Commerce et des Finances.

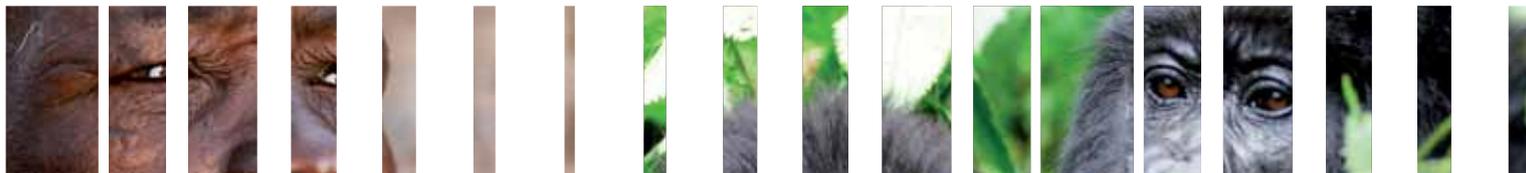
La Cérémonie d'ouverture a été présidée par monsieur le ministre de l'Économie nationale et du Commerce, André-Philippe Futa, en présence de l'Honorable Boris Mbuku Laka, 1er Vice-président de l'Assemblée nationale, de l'Honorable Mokolo Wa Mpombo, 1er Vice-président du Sénat, du Chef de la délégation de la Commission européenne à Kinshasa, l'ambassadeur Richard Zink et de monsieur Tharcisse Urayenzeza, directeur du développement durable et de la solidarité de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Les objectifs de ce séminaire étaient de comprendre les enjeux et portées des négociations de l'APE ainsi que leurs impacts sur le plan national ; de susciter des recommandations à l'attention du gouvernement pour une meilleure prise en compte des intérêts de la population et ainsi faciliter l'adoption des lois et réformes envisagées par le gouvernement ; de susciter une meilleure adaptation de l'économie congolaise dans la perspective de la mise en place de l'APE.



De g à d, l'honorable Boris Mbuku Laka, le sénateur Yves Leterme et l'ambassadeur de Belgique, Dominique Struye de Swielande

Plus de 60 députés et sénateurs issus principalement des commissions ECOFIN et Relations extérieures, ainsi qu'une dizaine d'experts et cadres du Parlement ont pris une part active à ces travaux. En outre, une quinzaine de personnalités et experts d'institutions internationales et régionales partenaires (ACP, OIF, CEEAC, OAPI), ainsi que les représentants de l'Assemblée parlementaire francophone et du Sénat belge ont également participé au séminaire, aux côtés des secrétaires généraux et hauts responsables des administrations congolaises concernées, de la société civile et du secteur privé.



Nomination d'un nouveau Commissaire au Développement et à l'Aide Humanitaire, juillet 2009

Monsieur Karel de Gucht a quitté son poste de ministre belge des Affaires étrangères pour entamer à partir du 17 juillet 2009 son nouveau mandat de Commissaire européen en charge du Développement et de l'Aide humanitaire. Il remplace le Commissaire Louis Michel élu au Parlement européen. Le nouveau commissaire ainsi que deux autres ont été nommés sur base intérimaire, jusqu'à ce que la nouvelle Commission prenne ses fonctions.

Signature d'une convention de financement relative à un appui budgétaire ciblé pour la RDC, septembre 2009

Le ministre des Finances et le Chef de délégation de la Commission européenne ont signé la première convention de financement relative à un appui budgétaire octroyé par l'Union européenne à la République démocratique du Congo. Cet appui budgétaire est d'un montant global de 48,62 millions d'euros. L'accord conclu avec l'Union européenne est particulier dans le sens où il est issu de facilités diverses : 22,6 millions d'euros sur financement de la dotation additionnelle de l'enveloppe B du Fonds européen de développe-

ment, objet de la signature, et 26 millions d'euros sur la *Food Facility* de la Commission.

La République démocratique du Congo et l'Union européenne ont convenu là d'un mode inédit dans la mise en œuvre de leur coopération. En effet, la République démocratique du Congo n'avait jusqu'alors bénéficié d'appui budgétaire direct de l'Union européenne, la coopération étant exclusivement mise en œuvre au travers des programmes humanitaires, du Fonds européen de développement et des lignes budgétaires de la Commission.

Lorsqu'il sera disponible, cet appui budgétaire ciblé devrait permettre à la RDC de pallier de manière urgente les conséquences de la crise financière, tout en contribuant à améliorer rapidement les conditions de vie des populations, notamment celles vivant en zones urbaines.



Séminaire régional et signature du Document de stratégie régionale et programme indicatif régional (PIR) pour la période 2008-2013, Bruxelles (Belgique), septembre 2009

Ce document qui détermine la stratégie pour le 10^e FED, de la région Afrique centrale a été signé entre le Commissaire européen en charge du Développement et de l'Aide humanitaire, M. Karel de Gucht, le président de la Commission de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), M. Antoine Nsimi et le Secrétaire général de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), M. Louis Sylvain Ngoma. Plusieurs délégués et ministres des pays membres de la CEMAC et de la CEEAC ont, à cette occasion, échangé

sur les meilleures pratiques à adopter pour la mise en œuvre des différents volets de cet ambitieux programme. L'enveloppe prévue par ce PIR Afrique centrale est de 165 millions d'euros, dont 97 millions d'euros pour le volet intégration économique et commerciale, 30 millions d'euros pour la gestion des ressources renouvelables et 15 millions d'euros pour le volet intégration politique, géré par la CEEAC. Une enveloppe de 15 millions d'euros est réservée à la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) et 8 millions d'euros pour divers programmes.



Réunion des partenaires relevant du programme Est Congo, Goma (RDC), 24-29 octobre 2009

Suite à l'invitation qui leur a été lancée par la COFED et la délégation de la Commission européenne, les partenaires au développement œuvrant dans le cadre du Fonds européen de développement se sont donné rendez-vous au mois de novembre 2009 à Goma. Ce fut l'occasion, pour chacun des projets, d'illustrer et de présenter l'état d'avancement de leurs activités et surtout de mettre en synergie les actions des différents partenaires avec comme corollaire, la mise en œuvre effective de la stratégie LRRD (*Linking Relief Rehabilitation and Development*),

appelée à assurer l'effectivité des actions de réhabilitation et d'urgence vers le développement. Cette rencontre a, par ailleurs, été organisée avec l'assistance de l'Unité de coordination des programmes Est Congo. Ce fut l'occasion pour la COFED d'effectuer plusieurs visites de travail notamment au programme REJUSCO avec la visite de la prison centrale de GOMA, la visite des engins devant être livrés pour les brigades de l'Office de routes de GOMA, BUKAVU et BENI, ainsi que celle des ouvrages réhabilités par l'ONG SODERU, principalement les ouvrages de canalisation et de drainage de la ville de Goma.

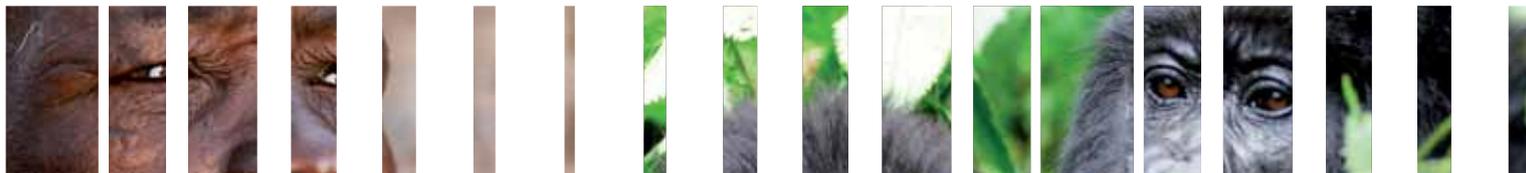


Échanges avec la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), octobre 2009

En marge de la réunion des partenaires qui a eu lieu à Goma en octobre 2009, une rencontre a été organisée avec le secrétaire exécutif et les secrétaires exécutifs adjoints de la CEPGL. Les modalités de mise en œuvre de la coopération avec l'Union européenne que ce soit dans le cadre du volet régional du programme post conflit, de l'enveloppe A du PIN RDC et du PIR Afrique centrale, ont fait l'objet d'échanges de vue. C'est ainsi qu'il a été convenu qu'une mission des experts de la COFED apporterait un appui au secrétariat exécutif de la CEPGL. Cet appui d'une durée de trois jours a porté sur la connaissance du cadre général de la mise en œuvre du FED. Cette mission a été effectivement menée du 23 au 27 novembre 2009 par M. Albert Drion, chef de file de l'assistance technique à la COFED et Mme Pascaline Mvula, chargée de programme à la COFED.



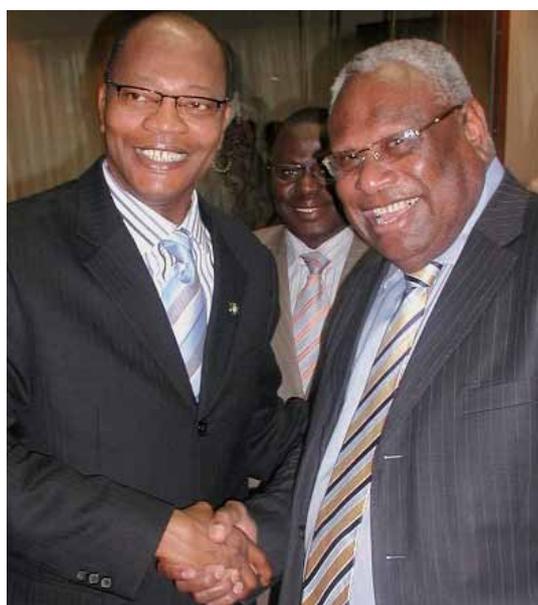
Les trois membres du secrétariat exécutif de la CEPGL avec l'équipe de la COFED



90^{ème} session du Conseil des ministres ACP, Bruxelles (Belgique), novembre 2009

Lors de cette session du Conseil des ministres ACP, le Comité des ambassadeurs a présenté son rapport d'activités depuis la 89^{ème} session. Ce rapport en 8 parties couvre toutes les activités du Comité et inclut également les résultats de la réunion des ministres du Commerce tenue les 12 et 13 novembre 2009. Le comité ministériel ACP de coopération pour le financement du développement a, quant à lui, fait état de l'avancement de la révision de l'annexe IV de l'Accord de Cotonou et échangé avec la Commission européenne sur l'instrument V-FLEX (Vulnérabilité mécanisme FLEX) mis en place par l'Union européenne dans l'objectif d'amortir l'impact de la crise économique dans les pays bénéficiaires. Il a

également été question de la mise en œuvre des programmes d'allègement de la dette publique extérieure, plus particulièrement de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTÉ) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Les ministres ont également eu à se prononcer sur la question de l'implication des parlements dans la mise en œuvre du partenariat, cette implication relevant naturellement du processus participatif et démocratique. A ce sujet les ACP, tout en reconnaissant l'importance de l'implication des parlements, ont mis en exergue les difficultés pratiques et institutionnelles qui pourraient se poser dans certains pays.



Présentation du prochain Secrétaire général des ACP pour la période 2010-2015, novembre 2009

Au cours de la 90^{ème} session du Conseil des ministres ACP, le Dr Mohamed Ibn Chambas (Ghana) dont la candidature a été retenue pour le poste de Secrétaire général des ACP, a été présenté officiellement aux membres du Conseil. Il est nommé pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} mars 2010. Il remplacera à cette date, Sir John Kaputin (Papouasie Nouvelle-Guinée) dont le mandat arrive à terme.

A droite, le Secrétaire général sortant des ACP, Sir John Kaputin, à gauche, son successeur, Dr. Mohamed Ibn Chambas



Lancement du cycle de formation pour les partenaires, décembre 2009

Depuis sa création, la COFED a renforcé son organisation interne et fortement évolué en s'ouvrant davantage vers l'extérieur par l'implémentation de relations transparentes basées sur des canaux de communication et de rétro-information fonctionnels avec l'ensemble de ses partenaires. Cette double stratégie de renforcement interne et d'ouverture vers l'extérieur doit être intensifiée par des actions de prise de contact et de sensibilisation, en vue d'aboutir à renforcer les liens de collaboration et de coopération avec ses partenaires techniques. Cette stratégie d'ouverture vers ces partenaires techniques a notamment pour but de résoudre certaines difficultés inhérentes à la dispersion géographique des actions de la coopération.

C'est dans ce but que la COFED a programmé dans un premier temps le développement d'un processus de renforcement des capacités de tous les points focaux actuellement localisés au niveau de ses partenaires. Le lancement de ce cycle de formation a duré plusieurs jours et a été organisé étroitement avec la délégation de l'Union européenne début décembre 2009, au Grand Hôtel de Kinshasa.

Le processus prévoit à terme, de tenir des ateliers de formation en vue de renforcer les capacités sur le cadre général de financement de la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP et les modes d'exécution des projets.

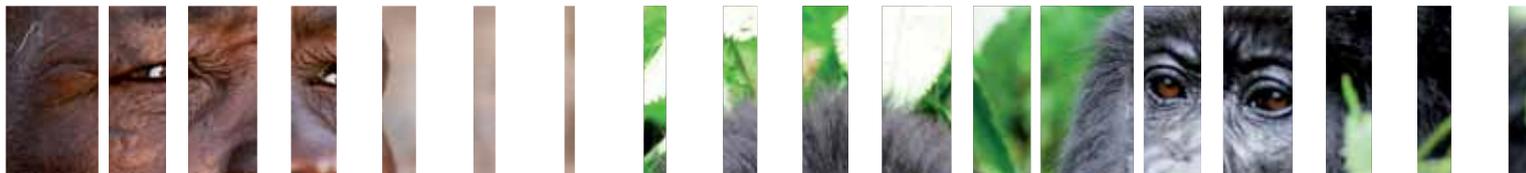


Entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, 1er décembre 2009

Le Traité de Lisbonne, longtemps en gestation, est enfin entré en vigueur le 1er décembre 2009, soit le premier jour suivant l'achèvement du processus de ratification dans les 27 États signataires. En vertu de ce nouveau traité, l'Union européenne (UE) acquiert la personnalité juridique, de nouveaux organes sont créés et les compétences des organes existants s'exercent dans toute l'UE. Ce traité, en outre, consacre la création du poste du Président du Conseil européen (M. Herman Van Rompuy) ainsi que celui du Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (Mme Catherine Ashton). Le Président du Conseil européen est élu par ses pairs, pour deux ans et demi et le Haut Représentant bénéficie, quant à lui, d'un mandat de cinq ans, à l'issue d'un vote d'approbation du

Parlement européen. Quant aux délégations de la Commission européenne (DCE) à travers le monde, elles ont dorénavant l'appellation « délégation de l'Union européenne (DUE) ».





Comités de pilotage

Comité de pilotage REJUSCO, Kinshasa, juin 2009

Les partenaires dans la mise en œuvre ainsi que les bailleurs, ont mis à profit ce comité pour, entre autres, harmoniser la durée des conventions

de financement et également convenir d'une date de fin de programme. Celle-ci a été fixée au 31 mars 2010

Comité de pilotage PAR/ICCN, Kinshasa, juillet 2009

Le comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'institut congolais pour la conservation de la nature s'est tenu le 09 juillet 2009 à Kinshasa, sous la présidence du ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme. A cette occasion, les membres du comité ont échangé sur le processus d'élaboration et de validation des nouveaux statuts de l'ICCN, ainsi que sur le degré d'avancement de la mise en place de l'unité de gestion. La validation du plan de travail général et des résultats attendus dans le devis-programme de démarrage faisait partie également des points discutés.



Troisième comité technique régional de suivi (CTRS) et comité de pilotage du programme ECOFACIV, Kinshasa - Kisantu, mai 2009



Ces réunions ont eu lieu pour la première fois en République démocratique Congo. Pour rappel, la RDC fut le dernier pays à rejoindre ce programme de conservation et valorisation des écosystèmes forestiers des pays de la sous-région. Les travaux du comité technique se sont déroulés à Kinshasa et ceux du comité de pilotage dans le cadre du jardin botanique de Kisantu. Ce comité de pilotage a été clôturé par monsieur le ministre de l'Environnement, José Endundo, qui à cette occasion a rappelé le rôle et la responsabilité de la RDC en rapport avec la question de la gestion des forêts et de l'eau dans la sous-région.

Quatrième session du comité de pilotage du REAFOR en République démocratique du Congo, Kinshasa, mai 2009

Présidés par M. Abdou Dieng, représentant a.i. de la FAO en RDC, les travaux de ce comité de pilotage ont consisté, entre autres, en l'examen du rapport d'avancement ainsi que des plans d'action semestriels des différentes composantes (générale, agricole et forestière). A cette occasion, les membres du comité ont été informés sur l'avancement des réhabilitations en infrastructures et équipements et sur le niveau d'exécution du budget du projet.





Comité de pilotage PAR/ICCN, Kinshasa, octobre 2009

Le comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN) qui s'est tenu le 7 octobre 2009, prévoyait essentiellement dans son ordre du jour, la revue du devis-programme de démarrage ainsi que la présentation du premier devis-programme de croisière.

Le comité a également mis en exergue la nécessité d'un réaménagement du cadre logique, en considération de l'évolution des paramètres du projet. Il a, en outre permis aux membres et partenaires présents, de s'exprimer sur l'opportunité d'une refonte nécessaire des actions prévues au volet gestion des ressources humaines du projet.

Comité de pilotage PAG, Kinshasa, novembre 2009



Un comité de pilotage ad hoc du projet d'appui à la gouvernance (PAG) s'est tenu en novembre, dans le but unique d'examiner le premier devis-programme de croisière relatif aux activités du programme durant les prochains dix-huit mois. Avec l'adoption du devis-programme, la présentation du programme à travers ses trois volets (justice, finances publiques et ressources naturelles) ont constitué l'essentiel de cette rencontre.

Cinquième comité technique régional de suivi (CTRS) et du Comité de pilotage du programme ECOFAC IV, Brazzaville (Congo), décembre 2009

Plusieurs participants ont répondu présent à ces assises ; les administrateurs du programme ECOFAC, les administrateurs du réseau des aires protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et les gestionnaires de sites, les représentants des administrations en charge des aires protégées en Afrique Centrale, les représentants des institutions de recherche ainsi que des chercheurs indépendants.

La plupart des programmes tendant vers leur clôture, il a beaucoup été question de mobilisa-

tion des imprévus de la convention de financement afin de parachever les activités.

La restitution des résultats de la mission d'évaluation du programme a, en outre, mis en exergue un certain manque d'appropriation de plusieurs volets du programme et un ancrage institutionnel à améliorer. Les membres ont noté l'implication grandissante des États dans le programme, ainsi qu'un début, pour certains sites, de structuration de la gouvernance locale autour des projets.



La gouvernance est aujourd'hui au cœur de la plupart des programmes, des projets et, plus largement, des politiques de coopération au développement. La quasi-totalité des acteurs institutionnels et non gouvernementaux engagés dans ce secteur fait désormais appel aux problématiques liées à la gouvernance. Cette notion apparaît dans l'ensemble des documents de stratégie et est souvent présentée comme un défi à relever, comme une solution qui permettrait d'améliorer à la fois l'impact des politiques publiques de développement et la situation économique, sociale, politique et environnementale des pays du Sud.

C'est ainsi que le traité de l'Union européenne lie étroitement la politique de coopération au « développement et à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit ainsi qu'au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

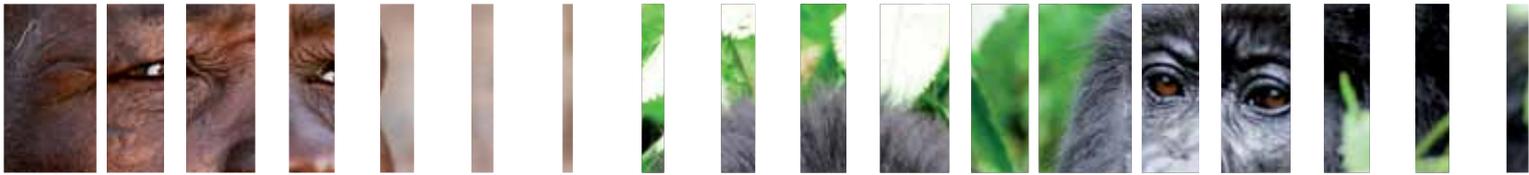
La République démocratique du Congo émerge d'un long conflit qui a considérablement affaibli les administrations et détruit les infrastructures institutionnelles, sociales et économiques du pays. Les fondations constitutionnelles d'une nouvelle république étant actuellement posées, le pays est à présent confronté aux défis de la restauration d'un contexte de bonne gouvernance, d'une part, et de la reconstruction matérielle, d'autre part. Dans cette perspective, il ne fait aucun doute que la réforme du secteur public, ou même sa refonte sur des principes sains de bonne gouvernance et de transparence, sont des aspects prioritaires pour le futur du pays. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions du Fonds européen de développement qui, de manière concertée avec les autres bailleurs et partenaires de la RDC, se concentrent dans les domaines de la sécurité, avec le projet d'appui à la police nationale, les finances publiques et la justice, avec le projet d'appui à la gouvernance et l'appui aux institutions d'appui à la démocratie, telle que la Commission électorale indépendante, l'Assemblée nationale ou le Sénat pour ne citer que celles-là.

Le programme indicatif du 10e FED prévoit la consolidation, voire l'approfondissement de l'ensemble de ces interventions, en mettant l'accent sur les réformes que le gouvernement engage en vue de promouvoir les conditions favorables à la création de plus de richesses et à leur répartition plus équitable.





G  **UVERNANCE**



Cartographie programmes gouvernance



CENI
3 M €
*Présence nationale

Projet A.N.E.
4.5 M €

P.A.G.
33 M €
*Présence nationale

Projet PNC
5 M €
*Présence nationale

REJUSCO
11,8 M €
N. Kivu, S. Kivu
et Province Orientale



Projet de soutien à la réforme de la police nationale congolaise

4.999.999 €

Montant	4.999.999 €	Date signature	13/11/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	22/10/2010
Maître d'oeuvre	Ministère de l'Intérieur	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Contribuer à la réforme de la Direction des Ressources Humaines de la Police Nationale Congolaise qui comprendra la collecte d'informations quantitatives et qualitatives de tous les policiers de la RDC ainsi que la mise en place d'un logiciel de Gestion des Ressources Humaines		

L'Union européenne, consciente de l'enjeu sécuritaire dans le renforcement des institutions en République démocratique du Congo, apporte un soutien substantiel au processus de réforme et, plus particulièrement, la réforme de la police. Ainsi, dans le cadre de sa logique d'appui au développement institutionnel et de bonne gouvernance, un projet spécifique de soutien à la réforme de la Police nationale congolaise (PNC) a été initié et est mis en œuvre depuis l'année 2009.

Le projet s'articule sur deux axes d'intervention. Le premier axe se caractérise par un appui circonstancié à l'organe chargé du pilotage de cette réforme, le Comité de Suivi de la Réforme de la Police (CSRFP). Le second appuie la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines au sein des services de police, en vue de permettre une restructuration en profondeur du secteur, en termes d'organisation, de formation, d'équipement et d'infrastructure. Ce second axe est mis en œuvre à travers une convention de contribution signée avec l'Office international des migrations (OIM). Sa mission qui inclut un appui au recensement des effectifs de la police nationale congolaise s'intègre dans un appui à la réforme de la gestion des ressources humaines de cette institution majeure de la sécurité intérieure du pays.

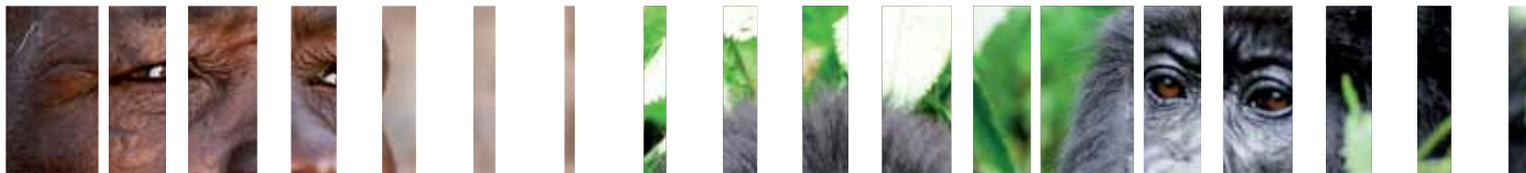
Le recrutement de l'assistance technique qui a la charge de mettre en place l'unité de gestion appelée à appuyer le Secrétariat exécutif du CSRFP est effectif depuis le mois de mai 2009, avec la signature du contrat de service y afférent. Cette étape importante a ainsi permis à l'équipe d'appui d'élaborer les premiers devis-programmes et au CSRFP d'entamer ses activités de structuration de la réforme. L'assistance technique a ainsi apporté une contribution significative à la validation par le CSRFP du cadre stratégique et du plan d'action triennal qui doit fournir à la PNC le cadre nécessaire à la mise en œuvre de la réforme.



Au cours de cette période, le devis-programme de démarrage a été respectivement validé et endossé par l'Ordonnateur national et la délégation de l'Union européenne. Ce devis-programme prévoit comme actions à mener, outre l'installation de l'unité de gestion au sein du Secrétariat exécutif, un début de matérialisation de l'appui à réserver au fonctionnement du Secrétariat et du groupe « appui à la mise en œuvre - ressources humaines », la mise en place d'outils de communication et l'élaboration des dossiers d'appel d'offres pour les nouveaux bâtiments.

Le plan de communication global a été élaboré, de même que plusieurs dossiers d'appel d'offres. En outre, l'unité de gestion a collaboré activement avec l'ensemble des parties prenantes pour l'élaboration du plan de réorganisation du secrétariat exécutif.

Quant à la convention de contribution, celle-ci a été conclue entre la délégation de la Commission européenne et l'OIM pour un montant de 3.200.000 euros. Les bénéficiaires de ces actions sont le Secrétariat exécutif du CSRFP ainsi que le groupe « appropriation et mise en œuvre » de la Police nationale congolaise.



La collecte des données, qui est une des opérations phares de la réforme, accuse du retard, avec un impact direct sur la mise en œuvre des activités du projet. Cette opération s'intègre dans un cadre plus large de la réforme des ressources humaines. En effet, outre la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines intégré, un des objectifs majeurs est de faciliter la prise de décision relative à l'affectation des moyens nécessaires à la réalisation des missions dévolues à la police.

Néanmoins, des travaux préparatoires au processus de collecte de données ont été lancés. Il s'agit notamment de la sensibilisation, de l'atelier d'information des Inspecteurs Provinciaux et des représentants de la direction relation publique et presse et d'une mission de reconnaissance de terrain en Équateur.

Il est important de souligner que les activités du projet dépendent fortement d'un certain nombre d'actions préalables à mener par le Gouvernement. Ainsi, alors que tous les groupes de mise en œuvre devraient être mis sur pied rapidement, au mois de décembre 2009, seuls deux groupes étaient opérationnels.

En dépit du retard pris dans certains domaines clés de la mise en œuvre, on note toutefois que des avancées ont eu lieu au cours des derniers mois de l'année, notamment en matière de construction et de formation. Plusieurs bâtiments et constructions ont été réalisés aussi bien dans le cadre du programme de stabilisation et de reconstruction dans l'Est de la RDC et de la lutte contre les violences basées sur le Genre, que dans le cadre de l'appui de l'Union européenne à la réforme de la PNC. La construction du nouveau bâtiment de l'inspection générale pour les directions des ressources humaines, du budget/finances et le service informatique est achevée. Il devrait être inauguré prochainement.

Dans le même temps, plusieurs formations ont été organisées, notamment à l'endroit des officiers de police judiciaire et de la police des frontières avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers : l'Office international des migrations, la mission UNPOL des Nations Unies et EUPOL de l'Union européenne, la coopération japonaise (JICA,) la coopération allemande (GTZ) et le programme de restauration de la justice à l'Est du Congo (REJUSCO sur financement FED).

Programme d'appui à la restauration de la justice à l'Est du Congo (REJUSCO)

11.800.000 € / FED 7.900.000 €

Montant	7.900.000 € sur ressources FED, 2.000.000 £ de DFID, 1.300.000 € de la Belgique et 1.100.000 € des Pays-Bas.	Date signature	11/07/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	19/06/2009
Maître d'oeuvre	Ministère de la Justice	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Contribuer à l'amélioration des capacités juridictionnelles dans les provinces de l'Est de la RDC, de manière à soutenir l'État de droit. Cet objectif se décline en 3 volets à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalité des lieux de la justice • Fonctionnement de la justice • Monitoring et sensibilisation au droit 		

Ce programme pilote s'intègre dans les orientations générales de la politique du gouvernement et, plus particulièrement, de la stratégie sectorielle du ministère de la Justice. Il répond en cela à un ensemble de besoins identifiés par la composante sécuritaire du programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC). Ces besoins por-

tent tout autant sur les acteurs judiciaires que pénitentiaires, les auxiliaires de justice, les organisations de la société civile et les justiciables de manière générale. Ils sont multiples et vont de la construction et agrandissement des lieux de détention, à l'organisation d'audiences foraines et sessions de sensibilisation à l'endroit des bénéficiaires du projet. De nombreuses acquisitions en



équipement et mobiliers divers sont également prévues.

Une particularité de ce programme est son caractère multi bailleurs puisque, outre l'Union européenne au travers du FED, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède contribuent à son financement.

Durant la période sous revue, le programme d'appui à la restauration de la justice à l'Est du Congo (REJUSCO) a fait l'objet de plusieurs missions de suivi sur terrain, effectuées par les services de l'Ordonnateur national, maître d'ouvrage, et les experts du ministère de la Justice, maître d'œuvre. A l'issue de ces missions, ce dernier a transmis aux différents bailleurs du programme, une note de cadrage du gouvernement pour l'amélioration de la mise en œuvre des activités, dans la mesure où les taux d'exécution ont été en retrait par rapport aux objectifs fixés. Une mission d'évaluation à mi-parcours a également eu lieu au cours du premier trimestre de l'année.

Il est important de souligner que durant l'année 2009, l'appui apporté aux juridictions a atteint un rythme de fonctionnement plus soutenu, marquant ainsi un retour et une présence de l'État de droit dans les zones orientales post-conflit, ainsi que le début de la fin de l'impunité qui a prévalu dans ces régions.

Plus globalement, la série d'ordonnances prises en juillet 2009, par le Président de la République a eu comme effet la mise à la retraite, la révocation et la permutation de plusieurs magistrats civils sur toute l'étendue du pays. Ces mutations



Tribunal de Grande Instance de Béni

ont nécessité des ajustements stratégiques de la part du programme afin de prendre en compte la nouvelle donne liée à ce redéploiement.

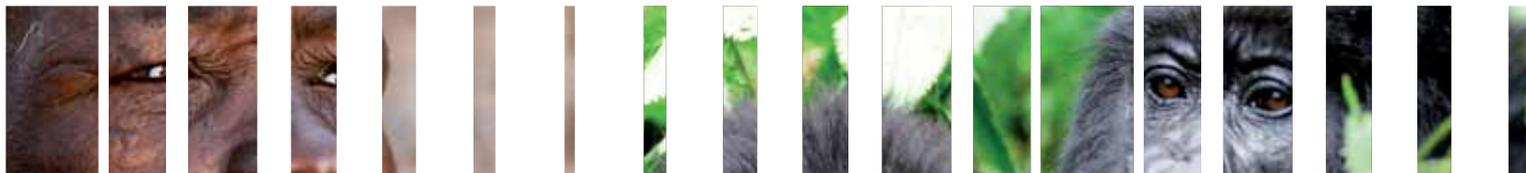
Le Comité de pilotage du programme s'est tenu à Kinshasa le 17 juin 2009. Il a, à cette occasion, entériné les travaux de clôture du devis-programme de démarrage et validé le devis-programme n°2, de même que la poursuite des activités du projet jusqu'au 31 mars 2010.

Ce second devis-programme a été signé au mois de juillet 2009 pour un montant de 4.027.492 euros répartis en trois volets : (i) fonctionnalités des lieux de justice, (ii) fonctionnement de la justice et (iii) monitoring et sensibilisation.

En termes de réalisation, l'année 2009 a été marquée par la concrétisation de nombreux travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures dont un grand nombre ont fait l'objet d'inaugurations qui ont accru la visibilité du programme.



Palais de justice militaire de Bukavu (Sud Kivu)



En plus de ces réhabilitations, plusieurs camions pénitentiaires ont été acquis et un important lot de motos ainsi que du matériel de communication ont été remis aux brigades judiciaires.

Au cours de l'année, le projet REJUSCO en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le concours de l'Université de Goma et l'Université Libre des Pays des Grands Lacs, ont animé plusieurs séances publiques relatives à la réponse à apporter aux violences sexuelles en milieu rural, avec un accent sur le rôle des autorités coutumières. Les activités liées à la sensibilisation au droit ont également été intensifiées dans les cellules du projet, à Goma, Bukavu et Bunia.

Tout au long de l'année, plusieurs formations spécifiques ont été dispensées. C'est ainsi qu'entre les mois d'août et de décembre 2009, quatre formations ont été dispensées. Ces formations ont porté sur deux volets distincts : le premier sur la déontologie et les principes d'équité au bénéfice de 66 défenseurs judiciaires et le second sur les techniques d'enquête et de rédaction

des procès-verbaux au bénéfice de 72 officiers de police judiciaire. Plusieurs autres formations ont également eu lieu, principalement dans les grandes agglomérations des provinces où le programme est mis en œuvre. C'est ainsi qu'à Bunia, 31 officiers de police judiciaire de l'armée et des parquets de l'armée et 20 magistrats ont été sensibilisés sur leurs attributions, leurs pouvoirs ainsi que sur l'éthique et la déontologie.

Durant l'année 2009, le transport des prisonniers et des fonctionnaires de la justice est devenu routinier. Plusieurs milliers de personnes ont, en effet, été convoyés vers les lieux d'audience et de détention.

Le soutien aux enquêtes judiciaires s'est également poursuivi dans les trois provinces ainsi que l'organisation d'audiences foraines. C'est également au cours de ces audiences que le programme met en œuvre, entre autres, son soutien aux victimes, particulièrement celles de violences sexuelles, en mettant à leur disposition des conseils qui les assistent.





Programme d'appui à la gouvernance

33.000.000 €

Montant	33.000.000 €	Décision de financement	25/01/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	03/12/2010
Maître d'oeuvre	Unité de Gestion de Projet (UGP)	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2012
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2014
Objectif global	Contribuer à la consolidation de l'État de droit en RDC particulièrement dans le domaine des finances publiques, de la justice et des ressources naturelles		



Le programme d'appui à la gouvernance (PAG) accompagne les institutions de la RDC dans la réforme du secteur de la justice, des finances publiques et dans l'amélioration du recouvrement des recettes provenant de l'exploitation de ses ressources naturelles.

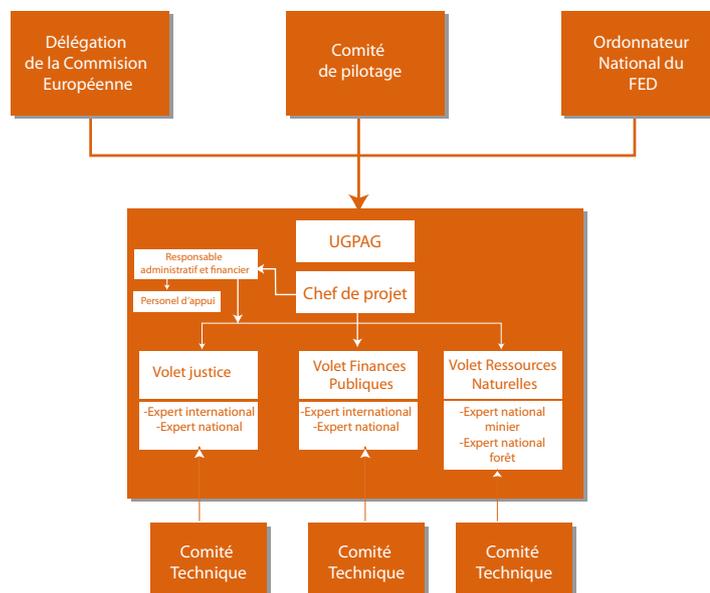
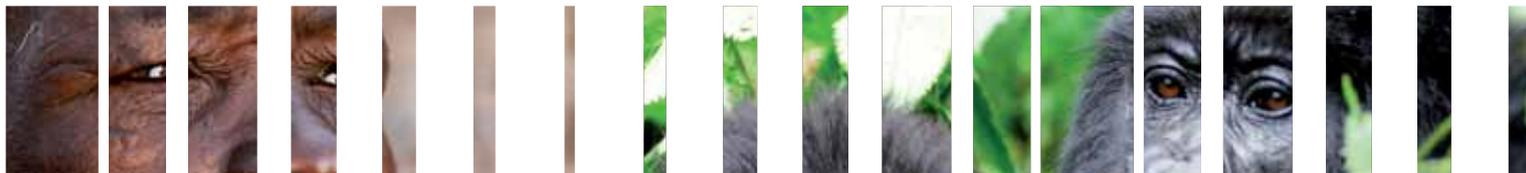
Après le recrutement du prestataire de service devant assurer la mise en œuvre du programme, l'unité de gestion du projet (UGPAG) a été installée et le devis-programme de démarrage pour la mise en œuvre des activités a été validé et endossé respectivement par l'Ordonnateur national et le Chef de délégation, en mai 2009. Il faut souligner que la mise en œuvre de ce programme a fortement été bouleversée du fait de plusieurs changements intervenus au sein de l'équipe de l'unité de gestion ainsi que de son démarrage tardif, qui constitue encore aujourd'hui une contrainte majeure pour le déploiement des activités.

Cette mise en route tardive a eu comme principale conséquence, le positionnement de plusieurs autres bailleurs de fonds sur des activités visant des résultats similaires à ceux entrepris par le programme PAG. A cet effet, une meilleure coordination des bailleurs ainsi que le concours des institutionnels ont permis de réaligner le cadre d'intervention du programme dans le séquençage de la réforme, en matière de gouvernance.

En dépit de ces contraintes, deux devis-programmes ont été initiés cette année. Le premier devis-programme de croisière a été validé par les différentes parties en novembre 2009, après son examen par les membres du comité de pilotage ad hoc. Avec l'activation de ce devis-programme, les activités des 3 volets du PAG peuvent réellement démarrer.

Les résultats attendus de ce programme sont multiples et variés et se présentent comme suit :

Résultats / Volets	Justice	Finances Publiques	Ressources naturelles
Résultat 1	Les capacités institutionnelles du ministère de la Justice sont renforcées	Les capacités de fonctionnement des commissions économiques et financières de l'Assemblée nationale et du Sénat sont renforcées	Les politiques sectorielles et les plans d'action pour les secteurs forêts et mines sont adoptés
Résultat 2	Un document de politique sectorielle avec un plan d'investissement pour la réforme du secteur de la justice est adopté	Les capacités de fonctionnement de la Cour des comptes sont renforcées	Le programme interministériel de sécurisation des recettes issues des ressources sectorielles est implémenté
Résultat 3	Les capacités du Conseil supérieur de la Magistrature sont renforcées	La politique sectorielle et le plan stratégique de Réforme des finances publiques sont adoptés	La gestion de la chaîne d'exploitation et de commercialisation des ressources naturelles est renforcée
Résultat 4	Les capacités de fonctionnement du système judiciaire dans la région de Kinshasa sont renforcées	Les capacités de fonctionnement des institutions chargées de la gestion des finances publiques éligibles au programme sont renforcées	Les autorités locales sont renforcées dans leur capacité à mettre en place des mécanismes de rétrocessions fiscales des revenus issus des activités minières



Programme d'Appui à la Gouvernance en RDC

Plus particulièrement, au niveau du **volet justice**, avec l'arrivée d'un nouvel expert justice, deux activités essentielles ont été lancées, à savoir l'audit du ministère de la Justice et l'organisation de deux séminaires, l'un sur les axes de réforme du Conseil supérieur de la magistrature et l'autre sur la validation du cadre organique du ministère de la Justice.

Une première phase du processus de renforcement a débuté en mai, sous la forme d'une mission pluridisciplinaire et multi bailleurs d'évaluation institutionnelle du ministère de la Justice et de ses services affiliés.

Les études de sol, nécessaires à l'implantation des nouveaux bâtiments adjacents au Palais de Justice, ont, quant à elles, été lancées vers la fin de l'année. Il est prévu d'ériger sur cet espace les nouvelles juridictions et notamment le Conseil Constitutionnel, le Conseil d'État, la Cour de cassation et le Conseil Supérieur de la Magistrature. En outre, des études complémentaires ont permis de définir les plans de réaménagements des bâtiments existants.

Concernant le **Volet Finances publiques**, l'accent a été mis sur la prise en compte du mémorandum sur la politique économique et financière du gouvernement. Ce mémorandum trace les politiques économiques et financières ainsi que les réformes structurelles que le Gouvernement met en œuvre dans le cadre de son second programme soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) du Fonds monétaire international, pour la période 2009-

2011. Il s'agit de poursuivre les efforts consentis en vue du rétablissement sur l'ensemble du pays, des conditions durables d'une stabilité politique, économique et sociale.

C'est dans cet esprit que l'appui à l'élaboration du Plan Stratégique de Réforme des Finances Publiques (PSRFP) a été initié, sous la guidance du Comité d'Orientation des Réformes des Finances Publiques (COREF). Cet appui, complémentaire à l'intervention des autres bailleurs, devrait permettre une adoption prochaine de ce document par le gouvernement.

Dans le cadre du renforcement des compétences des députés et sénateurs siégeant dans les commissions économiques et financières du Parlement, la préparation des programmes de formation a été initiée et les sessions devraient être effectives dès 2010.

Quant à la Cour des comptes, les échanges avec cette dernière ont mis en évidence le besoin d'une modernisation de grande ampleur de cette institution de contrôle. C'est ainsi que des actions plus spécifiques ont été prévues dans le cadre du budget actuel du programme. Plus particulièrement, du matériel informatique a été acquis, de même que les premières formations au bénéfice des magistrats et vérificateurs ont été dispensées.

Dans le domaine des **Ressources naturelles**, les activités du PAG s'inscrivent dans le cadre du vaste projet PROMINES du gouvernement, qui vise la reprise du contrôle des activités mi-



nières dans plusieurs provinces du pays. C'est ainsi que le programme secondera les efforts du gouvernement dans les provinces du Katanga, dans le Nord et le Sud Kivu, dans le Maniema et également dans la Province Orientale. Pour le volet forestier, ces activités seront initiées dans le Bandundu, à l'Équateur et dans la Province Orientale. Une activité importante consistera en la mise en place d'un Observateur Indépendant du processus de contrôle forestier en RDC.

En outre, le PAG appuiera le Service d'Assistance et d'Encadrement du *Small-Scale Mining* (SAESSCAM) ainsi que le Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification (CEEC). Globalement, la sécurisation des recettes issues des ressources naturelles répondrait aux impératifs de la RDC à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE).

Programme d'appui aux acteurs non étatiques

4.500.000 €

Montant	4.500.000 €	Date signature	31/08/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	29/06/2009
Maître d'oeuvre	COFED	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	Contribuer à l'implication croissante des ANE dans la définition des politiques nationales ainsi que dans la formulation la mise en œuvre et l'évaluation de l'aide communautaire		

Conformément à l'esprit de l'accord de Cotonou qui reconnaît aux acteurs non étatiques (ANE) un rôle dans la mise en œuvre de la stratégie de coopération avec les pays ACP, le programme d'appui aux acteurs non étatiques a l'ambition d'accompagner ces derniers, notamment, dans leurs efforts pour créer les conditions d'un dialogue démocratique avec les autorités politiques publiques et l'Union européenne. Tous les acteurs directs et indirects de la coopération perçoivent bien que ces initiatives sont à encourager dans le sens où l'enjeu est de renforcer la bonne gouvernance dans les secteurs de développement.

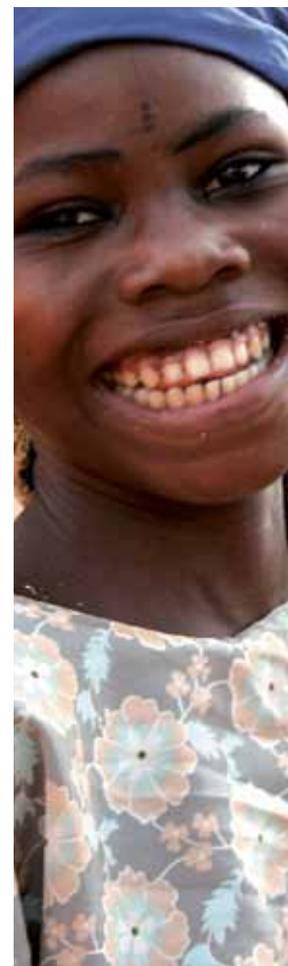
Après le lancement des activités des groupes thématiques en 2008, le premier trimestre 2009 a été ponctué par des rencontres pour asseoir le cadre de concertation. La délégation de l'Union européenne et la COFED ont activement pris part à ces échanges. C'est ainsi que quatre groupes thématiques se sont réunis au mois d'avril à Kinshasa, pour échanger sur leurs préoccupations et travaux respectifs en rapport avec les fiches d'identification des programmes du 10^e FED. D'une manière globale, il peut donc être considéré que le projet a positivement contribué à l'implication des Acteurs non étatiques dans la coopération Union européenne - ACP.

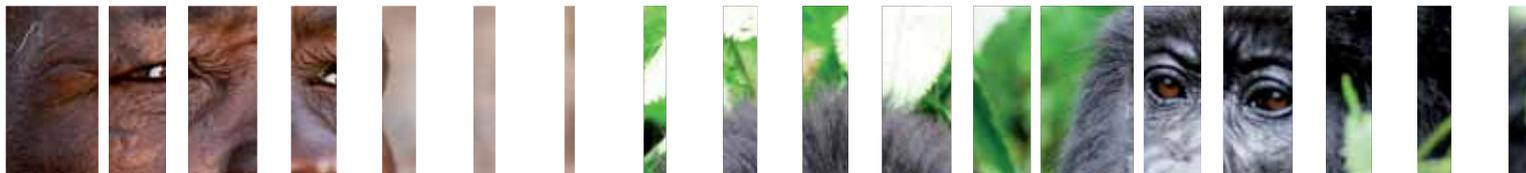
Les lignes directrices relatives au recrutement des Organismes Correspondants (OC) du projet ont été élaborées et publiées. Ces organismes correspondants ont été recrutés au cours du second semestre de l'année. Au total, 23 experts nationaux ont été identifiés et recrutés dans le

cadre du processus. Ces derniers ont apporté un appui aux organisations d'acteurs non étatiques. C'est ainsi que 58 d'entre elles ont pu bénéficier de subventions. Les actions relatives à ses subventions couvrent divers domaines de la coopération et plus particulièrement, les secteurs de concentration du programme indicatif national. L'enveloppe globale de ces interventions initiales est d'environ 500.000 euros et les actions ont été entreprises dans 12 aires géographiques de la RDC.

De manière complémentaire, tous ces organismes ont également bénéficié d'actions de renforcement de leurs capacités, à travers notamment des formations diverses et plus précisément des formations en comptabilité simplifiée. Des juristes ont également été mis à leur disposition. Il faut noter que ce processus, qui prévoyait la mise en place d'un schéma de renforcement des capacités et la définition individuelle de renforcement des capacités après identification des faiblesses suite aux différents diagnostics, a permis à 355 organisations candidates d'identifier leurs faiblesses, de cibler leurs besoins prioritaires en renforcement et d'adresser des propositions de renforcement de leurs capacités.

Le projet a accompagné, au mois de mai, les activités du symposium national de la société civile de la RDC sur l'efficacité de l'aide, avec à l'ordre du jour, des concertations citoyennes et la mise en place d'un cadre de concertation sur les politiques nationales de développement en République démocratique du Congo.





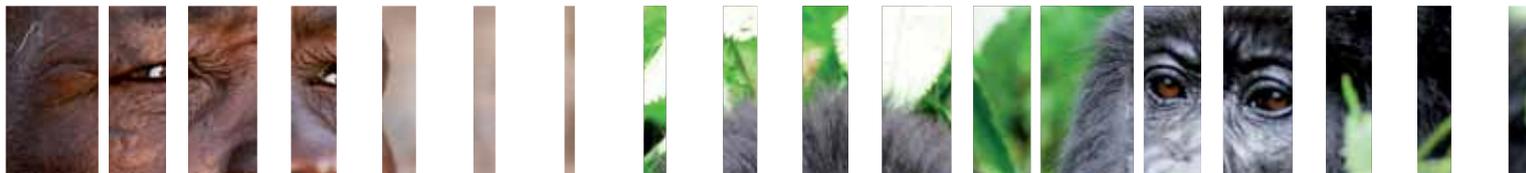
Liste des bénéficiaires des subventions, par région et secteur d'intervention :

Province / Aire géographique	N°	Secteur d'intervention*	Bénéficiaire	Montant de la subvention (en euros)
Bandundu / Kikwit	1	SANTE	VADIM	8.966,00
	2	D.R./S.A.	UPRODENKO	7.529,32
	3		APD/IDIOFA	9.438,64
	4	INFR.	AMAK/KWENGE	8.309,22
	5	D.H./DEM.	AJPR	8.175,67
Bandundu / Bandundu ville	6	SANTE	ACS AMO- CONGO	9.405,00
	7		ONGD BIM	9.203,60
	8	D.R./S.A.	FERDEC	9.304,07
	9		ONGD BUNKETE	9.477,19
	10	DIVERS	COJEWAD	8.331,00
Equateur / Mbandaka	11	SANTE	TALCE	8.470,75
	12	D.R./S.A.	FIDEBO	7.777,00
	13		BDD/MBKA	9.456,50
	14	INFR.	ADSSE	9.445,00
	15	D.H./DEM.	ACREPADE	8.494,69
Equateur / Gemena	16	D.R./S.A.	LES AIGLONS	8.341,60
	17		ACD BWAMANDA	7.621,00
	18		GARDEFOU	9.250,00
	19	D.H./DEM.	CFPDR	8.441,60
Kasaï Occidental / Kananga	20	SANTE	CAPSM	8.240,00
	21	ENV.	MYI	9.427,50
	22	D.R./S.A.	INADES	9.159,00
	23		APROBES	8.518,87
	24	INFR.	BEPROD	8.550,00
	25		DIKU DILENGA	9.466,23
	26	D.H./DEM.	RJMP	9.030,00
Kasaï Occ. / Tshikapa	27	SANTE	CKPS	8.497,00
	28	D.H./DEM.	CEMEA	8.518,00
Kasaï Oriental / Lodja	29	SANTE	CODIF	7.777,39
	30		DEKAM	8.436,41
	31	D.R./S.A.	UPCK	6.277,30
	32		AVODIK	6.714,86
	33		CEDI	9.310,00



Province / Aire géographique	N°	Secteur d'intervention*	Bénéficiaire	Montant de la subvention (en euros)
Kasaï Occidental / Mbuji-Mayi	34	ENV.	PAJ	9.335,00
	35	D.R./S.A.	F.K.P.	9.175,68
	36		FODESA	7.714,00
	37	INFR.	GMS	9.270,00
	38	D.H./DEM.	DIES	7.162,20
Kinshasa / Kinshasa	39	SANTE	ADAS/FH	6.408,38
	40		CJB	7.641,68
	41		AGIR-MBWETETE	8.814,70
	42	ENV.	MAP	9.500,00
	43	D.R./S.A.	AFRIKI	9.334,21
	44		COMADET	9.124,00
	45	INFR.	UPRD	9.490,30
	46		ABE/ONG	9.135,00
	47	D.H./DEM.	ADECOM M.M	8.536,94
	48		REFESV	7.600,00
Nord Kivu / Goma	49	DIVERS	ASSOFE	8.764,00
	50	SANTE	CODEZ	9.451,54
	51	ENV.	CCFPE	8.517,60
	52	D.R./S.A.	GACP	7.025,62
Sud Kivu / Butembo	53	D.H./DEM.	APREDECI	9.438,30
	54	SANTE	CEAPRONUT	9.465,00
	55	INFR.	CACUDEKI	8.424,08
	56	INFR.	UCOOVEPA	9.469,37
	57	D.R./S.A.	PREPPYG	9.307,20
	58		APAV	8.534,79

* D.R./S.A.= Développement rural et sécurité alimentaire; INFR.: Infrastructures;
D.H./DEM.: Droits de l'homme et démocratie; ENVIR.= Environnement et gestion des ressources naturelles;
SANTE= Santé;
DIVERS: actions du secteur privé et des partenaires économiques et sociaux.



Projet d'appui à la commission électorale nationale Indépendante (CENI)

86.892.826 \$

UE : 3.000.000 €

Montant	115.000.000 €	Date signature	12/11/2007
Mode de gestion	Convention de contribution		
Maître d'oeuvre	CENI	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2009
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Contribuer à l'appui à la consolidation de la démocratie en RDC		

Ce projet a démarré en 2007 avec plusieurs appuis financiers dont l'Union européenne et plusieurs partenaires bilatéraux. La contribution des autres partenaires à ce *basket fund*, a permis au projet d'initier, entre autres, la révision du fichier électoral.

Les objectifs du projet s'inscrivent dans le cadre du document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) et prévoient, entre autres, la promotion de la bonne gouvernance et la consolidation de la paix à travers le renforcement des institutions. Ils prévoient également le renforcement du partenariat avec les institutions et organisations publiques, les organisations de la société civile, la participation des femmes aux élections.

Parmi les résultats attendus, il faut retenir la loi organique portant création de la CENI, la mise en place des dispositions institutionnelles de la CENI ainsi que le développement de ses capacités ; l'appui au centre de traitement, la mise sur pied d'un centre de ressources et de formation fonctionnelle ; un renforcement du partenariat entre la CENI, les institutions publiques, la société civile et les acteurs impliqués dans le processus électoral et, naturellement, l'organisation d'élections locales libres, transparentes et démocratiques.

Outre l'actuelle Commission électorale indépendante, les bénéficiaires du projet seront la future CENI, tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, les femmes et la population congolaise en général.

Dans le cadre de l'appui aux activités de Communication Institutionnelle de la CEI, le projet a appuyé en 2009 la cellule communication de la CEI, dans l'élaboration d'une stratégie pour la diffusion et la dissémination des supports de sensibilisation.

Les opérations de révision du fichier électoral ont débuté le 7 juin 2009 avec l'appui du projet.

Pour Kinshasa, à la fin des opérations, ce sont 1.405.327 cartes qui ont été produites. Le projet a assumé l'essentiel de l'appui logistique et assuré le paiement des agents ainsi que la prime des policiers.

Dix (10) bailleurs de fonds, dont l'Union européenne, contribuent à ce jour au financement du projet avec un total de promesses évalué à 86.892.826 dollars au 31 décembre 2009.

Ce montant représente la contribution au fonds fiduciaire du projet PACE : (16%) au mécanisme de partage des coûts, (71%) aux accords de report des soldes de contribution aux projets APEC (Appui au Processus Électoral en RDC), PACO (Projet d'Appui à la Coordination des Observateurs), SPEC (Programme d'Appui à la Sécurisation du Processus Électoral) et 1% pour le GPECS (le comité des sages ainsi que la contribution du « *Global Programme on Electoral Cycle Support* »).

Sur l'ensemble des accords de contribution signés avec les partenaires, celui signé avec les Pays-Bas est arrivé à l'échéance le 30 septembre 2009. Un accord d'extension de cette convention est en cours de finalisation. La convention signée avec la Commission Européenne a pris fin le 3 décembre 2009. Le solde des dépenses sera liquidé en 2010 avant la transmission du rapport final de la convention.

Contrat assistance technique

L'assistance technique recrutée a déposé son rapport à la fin du premier trimestre. Les produits attendus de cette intervention sont l'étude sur la mise en place d'un système d'enregistrement permanent des électeurs et du plan stratégique pluriannuel. Le projet de loi portant création de la CENI est encore en examen à l'Assemblée nationale. A ce jour cette condition de mise en œuvre du programme n'est pas remplie.



Projet d'appui à l'Ordonnateur national

6.000.000 €

Montant	6.000.000 €	Date signature	11/12/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	6/12/2009
Maître d'oeuvre	COFED	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Renforcer l'impact de la coopération communautaire sur le développement de la RDC.		

Le projet d'appui à l'Ordonnateur national dont les activités font l'objet du présent rapport, a pour objectif spécifique de permettre à la République démocratique du Congo, à travers l'Ordonnateur national du FED, de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu par l'Accord de Cotonou, dans le cadre de la coopération Union européenne et des pays ACP.

Les actions du projet portent sur les axes d'intervention suivants :

1. L'amélioration qualitative et quantitative des ressources humaines du personnel de la COFED en mettant l'accent sur :
 - Une plus grande responsabilisation du personnel-cadre de la COFED dans la gestion de leurs dossiers ;
 - L'évaluation interne de la performance du personnel ;
 - L'adoption de bonnes pratiques en matière de rédaction de rapport et de courrier.
2. La délivrance des produits attendus, tels:
 - des tableaux de bord pour la gestion technique et financière des projets générés par une base de données informatisée intitulée TOMON ;

- un manuel de procédures d'organisation de la COFED ;
 - un guide à l'intention des gestionnaires des projets financés par le FED ;
 - une feuille de route pour la mise en œuvre des conventions de financement.
3. L'informatisation des outils de gestion des programmes et projets FED (installation et formation du personnel aux logiciels TOMON et TOMFED)
 4. La mise en œuvre du plan de formation du personnel de la COFED ;
 5. La formation des partenaires qui a été amorcée en début décembre 2009, lors d'une séance avec les partenaires de la COFED (voir la section « faits marquants ») ;
 6. Le renforcement des aspects de visibilité et de communication relatifs à la mise en œuvre du FED.

Le projet a mené la presque totalité des actions, telles que décrites ci-dessus. Pour l'année 2010, la priorité sera accordée à la consolidation de l'ensemble de ces actions de manière à assurer leur pleine appropriation et à garantir la pérennité des impacts attendus.





La Facilité de Coopération technique

5.700.000 €

Montant	5.700.000 € TCF2	Date signature	2/10/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe	Date limite de signature des contrats et DP	22/10/2010
Maître d'oeuvre	COFED	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Mettre en œuvre la stratégie de développement du gouvernement par le biais de programmes financés par le Fonds européen de développement en s'appuyant sur des acteurs locaux pleinement formés et informés		

La Facilité de Coopération Technique est un instrument de financement développé par l'Union européenne en vue d'appuyer entre autres, la programmation, l'identification et la mise en œuvre des ressources du Fonds européen de développement (FED) dans les États membres.

Ce programme a pour objectif global l'exécution de la stratégie de développement du gouvernement par le biais de programmes de développement pertinents financés par le Fonds européen de développement (FED), ainsi qu'une meilleure maîtrise des questions de développement par les acteurs en RDC.

Parmi les résultats attendus, il est prévu:

1. La préparation, dans la concertation, de projets et programmes de qualité financés par le 10e FED,
2. La mise en place d'un appui à l'exécution des actions financées au titre des 9e et 10e FED,
3. Une meilleure sensibilisation des acteurs clés de la coopération sur les questions générales de développement, sur les questions commerciales et politiques de l'Union européenne par le biais d'actions de formation.

Dans le cadre du 9e FED, deux programmes de Facilité de Coopération Technique ont été mis en œuvre, permettant principalement la réalisation d'études et divers appuis institutionnels pour :

- les projets en cours ;

- l'identification de nouveaux projets ;
- la réalisation d'études préparatoires à la programmation du 10e FED ;
- la réalisation d'études, d'évaluations et d'audits divers.

La première FCT (3M€) a été intégralement mobilisée (98% engagés), nécessitant la mise en place d'un deuxième programme en 2007. Cette deuxième FCT (5.7M€ euros) a financé de nombreuses actions en 2008 et 2009.

Les actions les plus marquantes sont celles liées au processus d'identification des actions à financer sur le 10e FED qui a été lancé depuis 2008. Cet exercice est assuré conjointement par les services de l'ON et la DUE. La Facilité de coopération technique a permis de disposer de moyens complémentaires pour contribuer à l'identification, à l'instruction, à l'évaluation, au suivi et à l'audit de ces projets.

Par ailleurs, cette facilité a permis d'apporter à l'Ordonnateur national les moyens lui permettant d'assurer une participation accrue de représentants de la République démocratique du Congo, qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou non étatiques, aux diverses réunions et forums internationaux où sont débattus les problèmes liés à l'aide au développement sous ses diverses formes ainsi qu'à des actions de formation toujours en rapport avec la mise en œuvre des ressources du FED en RDC.





Dans son programme pour la période 2007-2011, le gouvernement de la RDC a ciblé comme axes majeurs d'intervention, les infrastructures de transport ainsi que l'eau et l'énergie. Le DSCRП désigne d'ailleurs les infrastructures de transport comme l'un des principaux obstacles à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Les grandes interventions retenues dans le secteur des infrastructures sont l'ouverture des routes nationales et de dessertes agricoles, l'achèvement des travaux en cours sur les grands axes routiers, la réhabilitation de voies et ports fluviaux, la réhabilitation de la voirie dans les principaux centres urbains, le renforcement des capacités de protection et de lutte antiérosive, la réhabilitation de barrages hydroélectriques, dont Inga, la relance du programme d'hydraulique rurale et l'amélioration du réseau de distribution.

Depuis de longues années, le Fonds européen de développement est actif dans certains de ces domaines et ces appuis se poursuivront dans le cadre du 10e FED. Par ailleurs, les efforts consentis par le gouvernement de la RDC en matière d'entretien routier, notamment par la création d'un fonds d'entretien routier de deuxième génération (FONER), sont appuyés par l'Union européenne. Enfin, une attention particulière est apportée au renforcement des capacités et des moyens des institutions responsables du secteur routier et des infrastructures urbaines, à savoir le ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction (MITPR), l'office des routes, l'office des voiries et drainages, la REGIDESO, le gouvernorat de la ville de Kinshasa. Il s'agit de renforcer leur rôle et leur action en matière de programmation, de gestion, d'exploitation et d'entretien.

D'une façon générale, eu égard aux répercussions généralement importantes des programmes d'infrastructures, notamment en ce qui concerne l'environnement, une attention particulière est apportée aux impacts que peuvent avoir les travaux exécutés sur le financement du FED. Un autre aspect important est d'optimiser les impacts sociaux de projets d'infrastructures, que ce soit par le recours aux travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ou par des actions appropriées en terme de promotion des activités génératrices de revenus, dans les zones désenclavées.



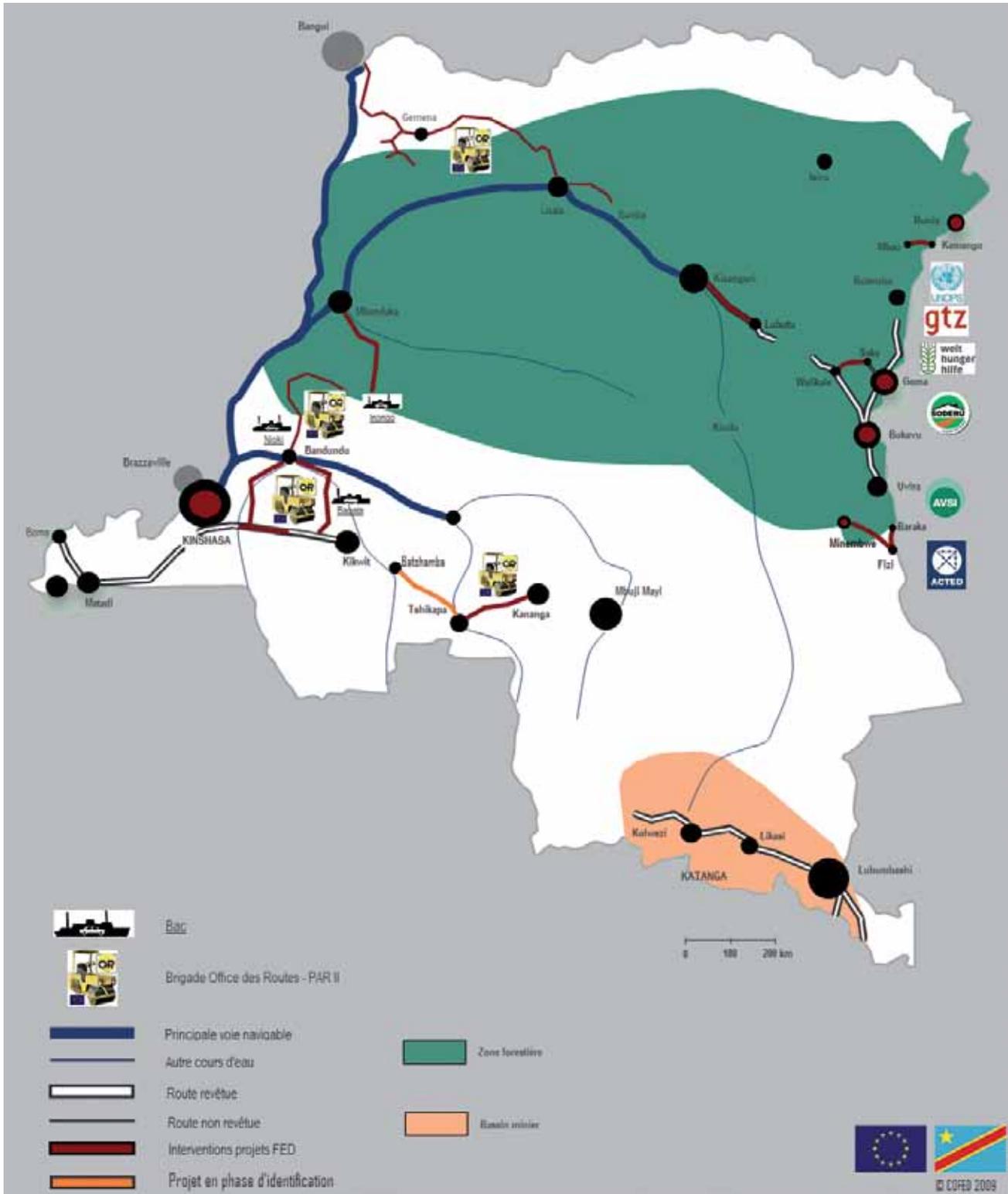


COFED
RAPPORT ANNUEL
2009

INFRASTRUCTURES



Cartographie programme infrastructures





Projet d'appui à l'aviation civile en RDC

5.000.000 €

Ce projet ne pourra démarrer que lorsque le code de l'aviation civile déjà examiné par le sénat sera adopté par le parlement. Une fois cette hypothèque levée, un appui substantiel sera apporté à l'autorité de l'aviation civile (AAC) notamment en

matière d'autonomie financière et opérationnelle, de mise en place des mécanismes d'application du code de l'aviation civile, de formation du personnel et de réhabilitation et d'équipement des locaux.

Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II)

130.700.000 €

Montant	130.700.000 € (7 ^e FED - 9 ^e FED)	Date signature	14/07/2003
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe publique	Date limite de signature des contrats et devis-programme	
Maître d'oeuvre	Cellule de Gestion du Programme du PAR II	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Commission européenne	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la pauvreté par la préservation des infrastructures en rétablissant ou en améliorant leur fonctionnement de manière à satisfaire les besoins des populations et de l'économie, - Renforcer les institutions responsables dans leurs activités de programmation, de gestion, d'exploitation et d'entretien. 		

Le programme d'appui à la réhabilitation a été initialement financé sur le 7^e Fonds européen de développement, avec une convention de financement de 80 millions d'euros. Son enveloppe financière a été portée à 108,65 millions d'euros, suite à un premier avenant signé le 14 décembre 2006 sur le 9^e Fonds européen de développement. Un second avenant signé en août 2007 de 22 millions d'euros a fixé définitivement l'enveloppe du programme à 130,7 millions d'euros.

Le programme comporte deux volets d'intervention : le volet routes et pistes rurales pour 97,6 millions d'euros et le volet eau potable pour 20,17 millions d'euros. L'objectif spécifique du volet routes et voiries est de renforcer les infrastructures nécessaires à la mobilité des personnes et à la valorisation de la production agricole. Celui du volet eau et assainissement est d'améliorer l'approvisionnement en eau potable de la ville de Kinshasa.

Volet routes et voiries

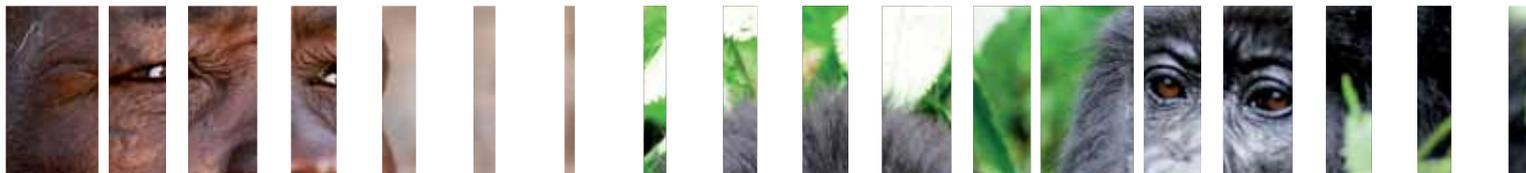
Voirie de Kinshasa

Cette composante est exécutée principalement avec la brigade de l'Office des Voiries et Drainages (OVD).

L'année 2009 a connu l'achèvement des travaux de l'avenue Kabinda. Les travaux se sont concentrés sur la section comprise entre les avenues Luambo Makiadi et Démocratie. Après la réparation des caniveaux, la structure de la chaussée a été reconstituée, moyennant plusieurs purges pour éliminer les matériaux pollués. Une couche de roulement en enrobé bitumineux a été ensuite posée. Sur la section Démocratie-Libération, un caniveau a été construit sur 250 mètres et la chaussée a été renforcée. L'avenue Kabinda a été totalement ouverte au trafic le 15 avril 2009.



Compactage des enrobés au rouleau lisse, Av. Kabinda - Kinshasa



PAR : Préfabrication des poutres maîtresses en auge (béton armé) pour le pont Mai-Ndombe RN 1

Route nationale 1

Les travaux de réhabilitation des 55 km sur la route nationale n° 1 (RN1), tronçon Lufimi-Kwango, confiés à l'entreprise SOGEA/SATOM, ont connu une forte accélération durant l'année 2009. Ces travaux ont essentiellement porté sur la reconstitution des différentes couches de chaussée et la mise en œuvre du tapis d'enrobé. A la fin de l'année 2009, il ne reste plus que les travaux d'assainissement dans la traversée de la cité de Kwango ainsi que la construction des deux ponts (il s'agit des ponts Mai-Ndombe et Lufimi) pour lesquels d'ailleurs les pièces préfabriquées sont déjà réalisées.

Brigades routières et routes en terre

Sur la route nationale n° 1, tronçon Sonabata - Kinshasa - N'Sele, la brigade de Kinshasa a poursuivi l'entretien courant par le bouchage des nids-de-poule, la réfection des fossés, le curage du réseau d'assainissement et le désherbage des accotements. Il a été également procédé à la réhabilitation partielle de 350 mètres de la route revêtue au PK 42, sur la RN1. En outre, les

travaux d'érection du mur de soutènement de la station de pesage de Kingantoko ont été achevés. Au second semestre, la réduction des effectifs et le maintien de petites équipes de surveillance a permis de signer des contrats d'entretien courant portant sur le désherbage des accotements et le curage du réseau d'assainissement par des ONG/PME locales.

Les travaux de réhabilitation de la route nationale n° 17 se sont poursuivis. Après avoir maîtrisé tous les «points chauds» sur la partie Mongata-Masambio, la brigade de Mongata, a effectué l'ouverture de pistes jusqu'au PK 105, réalisant ainsi la jonction avec le tronçon déjà réhabilité par la brigade de Bandundu. Les travaux de rechargement sont arrivés au PK 60.

De son côté, la brigade de Bandundu a achevé la réhabilitation du tronçon Bandundu - Masambio. L'action combinée des deux brigades a eu un tel impact que même les taxi-bus ont maintenant accès à la ville de Bandundu, ce qui facilite désormais la mobilité des biens et des personnes entre Kinshasa et Bandundu. Après Masambio, la brigade de Bandundu s'est progressivement déployée sur l'axe Bandundu -Bankulu - Nioki. Au 31



décembre 2009, l'ouverture de cette route était assurée jusqu'au PK 70, tandis que les travaux de rechargement étaient exécutés jusqu'au PK 35.

Sur la RN 9, la brigade de Mbandaka a poursuivi son avancée vers le lac Mayindombe. Les travaux ont été menés à bien jusque dans la zone marécageuse qui donne accès à la digue de Bobala (PK 137+500 de Penda).

Sur la RN 6, les travaux entrepris jusqu'à présent répondent à une logique d'ouverture du trafic entre deux localités avec une priorité à la réhabilitation des points critiques (bourbiers, érosions, etc.). Dans une deuxième phase, une fois la liaison entre les deux localités cibles assurée, les travaux de consolidation seront réalisés.

La même logique d'intervention a prévalu sur l'axe Lisala-Businga. Les travaux approfondis de réhabilitation ont été réalisés sur la section déjà ouverte au trafic entre Lisala et Businga. Ces travaux ne sont pas encore terminés. Une équipe de pointe est chargée de l'ouverture de la route à partir du PK 100 vers Businga. Elle devra réfectionner le pont en bois, dégager l'emprise de la route, procéder à l'ouverture de piste et à la préparation des carrières. A la fin de l'année, les travaux ont été exécutés jusqu'au PK 125.

Sur la RN 1, et en attendant l'arrivée du matériel, la brigade a réalisé du cantonnage manuel et des travaux semi-mécanisés sur le tronçon Kananga - Matamba au PK 23. Au 31 décembre 2009, les travaux de rechargement partiel avaient atteint le PK 42, tandis que la reconnaissance du nouveau tracé se trouvait au PK 60.

Travaux de réhabilitation du tronçon Gemena-Karawa

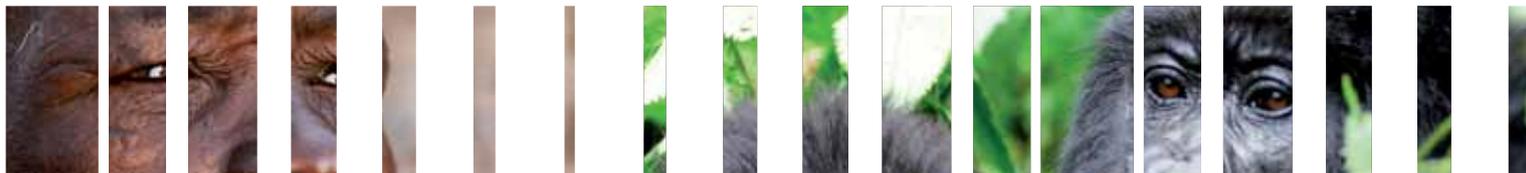
Les travaux de réhabilitation de la route Gemena-Businga, sont menés à partir d'une combinaison des travaux mécanisés et de travaux en HIMO. Ces travaux ont été confiés à l'ONG CDI/Bwamanda. Ils consistent essentiellement au dégagement de l'emprise et à l'élargissement au gabarit normal de la route par terrassement, la préparation de la plate-forme, la mise en œuvre d'une couche de fondation et d'une couche de roulement en matériaux sélectionnés, sans oublier la construction des dalots pour l'assainissement. A la fin de l'année 2009, les travaux de terrassement avaient atteint le PK 62+700 tandis que les travaux de reconstruction de la route étaient arrivés au PK 55+200.

Interventions des ONG et des PME locales

D'une manière générale, les ONG et PME ont été mises à contribution pour la pose des buses en béton et la construction des dalots sur les routes en cours de réhabilitation par les brigades. Dans le cas spécifique des brigades de Lisala et Kananga, les ONG ont réalisé des travaux en HIMO, en attendant l'arrivée du matériel. Sur le tronçon revêtu Sonabata - Kinshasa - N'Sele, le désherbage et le curage ont été systématisés par la mise en place des contrats d'entretien avec des ONG/PME. Deux contrats expérimentaux ont d'abord été signés, l'un pour la route Mbandaka-Bikoro et Penda-Butela et l'autre sur Bandundu-Masambio.



PAR II - Office des routes, brigade de Kananga : Travaux de rechargement sur la route Tshikapa-Kananga



Volet eau et assainissement



Décanteurs de l'usine de traitement d'eau de la Lukunga

Appui à la REGIDESO

Dans ce cadre, les interventions sur les usines sont terminées avec la mise en place d'un transformateur de 200 KVA à l'usine de Kasangulu. Les travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau dans la cité de Kasangulu se sont poursuivis et ont pris fin au mois d'octobre 2009. Le second semestre 2009 a vu l'achèvement des travaux dans la commune de Lingwala et le démarrage effectif des travaux dans la commune voisine de Kinshasa.

Réalisation de forages et aménagement des sources

Sur le site de Menkao, les travaux de construction du mini réseau et de 15 bornes-fontaines, de montage de la tour métallique et du réservoir se sont achevés. Pendant le deuxième semestre 2009, le forage de Lemba Imbu a été mis en service. Cette installation alimentera les quartiers Lemba, Imbu et Kabila. Chacun de ces quartiers sera doté d'un réservoir et d'un mini réseau de distribution. Les études et l'évaluation du futur programme d'aménagement de sources se sont poursuivies tout au long de l'année 2009, ce qui a permis le lancement des appels d'offres relatifs aux sites de Bibwa, Seba, Nelly et Bazile.

Équipement des brigades de l'Office des Routes

Le matériel commandé pour les brigades de Lisala et Kananga a été livré au cours du premier semestre 2009. Ce matériel a été transféré au courant du second semestre 2009 vers les localités de destination. Il a été mis immédiatement en service du fait que le personnel avait déjà été formé à son utilisation.





Programme d'assainissement urbain de Kinshasa (PAUK)

22.000.000 €

Montant	22.000.000 €	Date signature	13/11/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe publique	Date limite de signature des contrats et devis-programme	19/09/2010
Maître d'oeuvre	Cellule de Gestion du Programme du PAR II	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Commission européenne	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Lutter contre la pauvreté des populations les plus vulnérables de la ville-province de Kinshasa en améliorant le cadre de vie des habitants des quartiers particulièrement défavorisés de la capitale.		

La convention de financement du programme d'assainissement urbain de Kinshasa (PAUK) a été signée le 13 novembre 2007 entre l'Ordonnateur national du FED et la Commission européenne. L'objectif spécifique du programme est l'amélioration de l'assainissement dans deux bassins versants de la capitale (Bitshaku-tshaku et fleuve Congo), par l'évacuation et le contrôle des eaux pluviales et usées. Il prévoit également des activités relatives à la gestion des déchets ménagers ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles des principaux intervenants dans le secteur. Ce programme cible trois (3) communes d'intervention, Barumbu, Kinshasa et Gombe. Le programme d'assainissement urbain de Kinshasa est un projet pilote et devrait permettre à terme, la planification et la programmation de projets similaires dans d'autres communes de la capitale et villes de la République démocratique du Congo.

Concernant le volet déchets solides, le matériel qui a été acquis est constitué de onze multi bennes, un bouteur/compacteur, un chargeur, trois pick-up, cinq motocyclettes. L'espace public qui bénéficie d'un nettoyage régulier est de 400 ha. Les ordures qui ont pu être collectées et mises en décharge au cours de l'année 2009 totalisent 349.270 m³. Quant au volet assainissement pluvial, au cours de l'année 2009, 102.525 m de collecteurs et canaux ont été curés, 1.480 m de caniveaux ont été réparés, 6.600 m de caniveaux et de collecteurs ont été réhabilités et 5 ponts ont été construits. Les équipements qui ont été acquis sont : 4 camions-bennes, 1 pelle mécanique, 1 camion-grue, 1 groupe motopompe et 2 pickups.

En termes administratif et économique, le volume des activités a été conséquent et se présentent de la manière suivante :

- 115 appels d'offres ont été lancés dans le domaine des déchets solides, et de l'assainissement pluvial ;

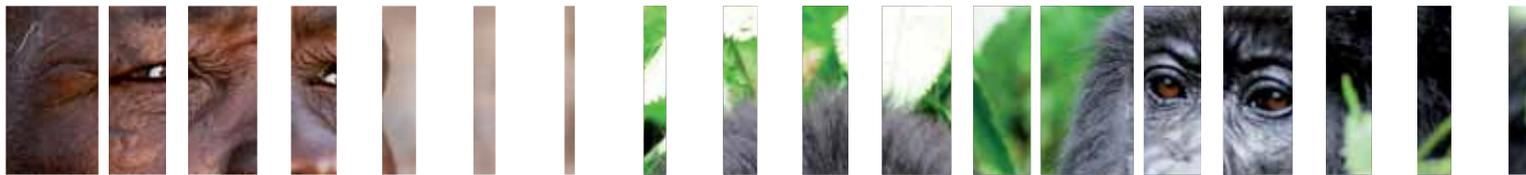
- 15 appels d'offres de service ;
- 1976 offres ont été dépouillées ;
- 346 marchés ont été signés.

Les résultats du programme peuvent se résumer de la manière suivante :

- Un schéma de gestion des ordures ménagères et de l'exploitation des réseaux d'assainissement a été élaboré ;
- Une méthodologie et une programmation des activités (découpage des zones, organisation des équipes) sont effectives et les principaux éléments financiers sont connus ;
- La totalité des communes situées dans la zone du PAUK dispose d'une cartographie du réseau d'assainissement ;
- 102.525 mètres de collecteurs, représentant 100 % du réseau primaire et secondaire dans le bassin de la Bitshaku-tshaku et 90 % du linéaire du réseau secondaire dans le bassin dit «du fleuve Congo», ont été curés ;



PAUK : collecte des déchets à Kinshasa



- 8.080 mètres de collecteurs, soit 73 % du réseau à réhabiliter, ont été réhabilités ou réparés ;
 - 100 % des points noirs ont été traités (14.000m³) ;
 - La totalité des espaces publics est nettoyée quotidiennement et leurs déchets sont évacués quotidiennement (349.270 m³ depuis le début du projet PAUK),
 - 42 % des stations de transfert sont opérationnelles et 58 % sont en cours de construction ;
 - Le site de Mobanse (Mpsa) pour la décharge finale est en cours d'aménagement.
- Il faut également préciser que 125 entreprises et 12 bureaux d'études travaillent ou ont travaillé pour le programme qui a également employé 616.000 hommes-jour.

La composante infrastructure du programme Est Congo (enveloppe B)



Une partie de l'équipement pour les brigades de l'Office des routes

La composante infrastructure du programme Est Congo (PEC), s'inscrit dans la stratégie des actions LRRD (lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement) particulièrement adaptée aux situations post conflit. Elle bénéficie d'un financement de 45,8 millions d'euros sur le 9^eFED.

Inscrites dans l'enveloppe B du PIN, ces initiatives menées dans l'Est de la RDC, consistent notamment à améliorer l'assainissement urbain et à réhabiliter les infrastructures routières existantes, de même que certaines pistes rurales. Ces actions devraient largement contribuer à assurer une amorce de développement socio-

économique des régions qui ont été durement affectées par les conflits.

La composante *infrastructure* du PEC est mise en œuvre au travers de contrats de fournitures de services et de subventions dont la situation au 31 décembre 2009 est reprise dans les sections ci-après.

Contrat de services « Mise en place de l'unité de coordination du programme PEC (UCPEC) -Composante infrastructure»

L'unité de coordination de projet doit intégrer un expert en infrastructures qui aura pour fonction de superviser l'ensemble des actions dans ce do-



maine et au besoin, apporter un appui aux différents intervenants. Le 26 et 27 octobre 2009, l'UCPEC a organisé à Goma une réunion d'échanges entre tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du PEC. Le coordonnateur, le coordonnateur adjoint et la chargée de programme développement rural, environnement et aide humanitaire de la COFED ont participé à cette réunion.

Contrat de services « Appui à l'Office des Routes dans le cadre de l'équipement des brigades de Bukavu, Goma et Béni »

L'agence allemande GTZ a été recrutée pour apporter, sous forme d'assistance technique un appui à l'office des routes, dans la mise en route de ces équipements. Cette assistance technique est, du moins en ce qui concerne le coordonnateur et le responsable administratif et financier, opérationnelle depuis le début du mois de septembre. Plusieurs rencontres avec les différentes parties prenantes ont été organisées aussi bien à

Kinshasa que dans la zone du projet. Cela a permis à la GTZ un premier rapport préliminaire qui a permis de fixer les enjeux des actions futures à mener dans le cadre de ce projet.

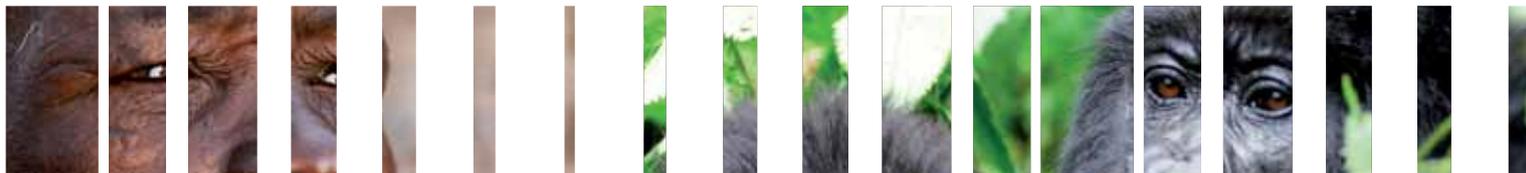
Contrat de fournitures « Équipement des brigades de Bukavu, Goma et Béni »

Dans le cadre de ce contrat dont le budget estimatif a été fixé à 12 millions d'euros, un important lot de matériel a été acquis et permet d'équiper respectivement les brigades de Bukavu, des directions provinciales Sud et Nord Kivu de l'Office des routes, ainsi que les brigades de Goma et Béni. Il est utile de préciser que la fourniture de ces équipements inclut l'acquisition de pièces de rechange, la fourniture de consommables, des garanties quant à la maintenance et le service après-vente, ainsi que la formation des utilisateurs.

La liste des équipements et leur répartition par brigade se présentent de la manière suivante :



Items	Types	Quantité		
		BENI	GOMA	BUKAVU
01	TRACTEUR AGRICOLE 4X4 MC CORMICK MOD. MC 115	1	1	1
02	BETONNIERE 250 L MOD. BIR 330	2	2	2
03	VIBREUR AUTONOME MOD. P18+DS14	2	2	2
04	REMORQUE BASCULANTE CU 5T MOD. B 228L	1	1	1
05	PLAQUE VIBRANTE REVERSIBLE MOD. AR62	2	2	2
06	CITERNE A EAU TRACTEE 2MC	1	1	1
07	MOTOPOMPE	4	4	4
08	TROCONNUEUSE	1	1	1
09	NIVELEUSE HBM BG240-T-4	1	2	2
10	NIVELEUSE HBM BG160-T-4	1	1	1
11	COMPACTEUR BOMAG BW 212	2	3	3
12	PELLES CHARGEUSES	1	2	2
13	BULDOZER	1	2	2
14	PELLES EXCAVATRICES (HYDRAULIQUES)	1	1	1
15	CAMIONS BENNES DE 6 TONNES			
16	CITERNES A EAU	2	2	2
17	CITERNES A GASOIL	2	2	2
18	CAMIONS ATELIERS	1	1	1
19	PORTE-CHARS	1	1	1
20	SEMI-REMORQUES	1	1	1
21	VEHICULES DE LIAISON	6	6	6
22	GROUPES ELECTROGENES DE 60 kVa	1	1	1
23	GROUPES ELECTROGENES DE 5 kVa	3	3	3



**Contrat de subvention N°9/ACP/ZR/17
«Électrification rurale de Mutwanga »**

Montant : 1.800.275 €

Bénéficiaire de la subvention : African Conservation Fund (ACF)

Ce projet devrait permettre la production et la distribution d'électricité par une microcentrale hydroélectrique sur la rivière Butau, à Mutwanga. Cette action contribuera de manière significative au développement socio-économique de la collectivité du secteur de Ruwenzori, riveraine du secteur nord du parc national des Virunga.

Contrat de subvention N°9/ACP/ZR/017-06 «Réhabilitation, assainissement et lutte contre l'érosion dans les infrastructures de base de la ville de Bukavu et appui à la programmation pour les infrastructures à l'Est de la RDC » - Composante infrastructures

Montant : €1.499.979

Bénéficiaire de la subvention : SODERU

Ce projet vise à viabiliser une bonne partie de la commune de Kadutu (ville de Bukavu), caractérisée par des constructions anarchiques, et à lutter contre la menace d'une érosion régressive. Les travaux, interrompus pendant près de sept mois pour cause d'intempéries fréquentes, ont pu reprendre en mai 2009. A la fin décembre 2009, ces travaux étaient achevés.

Contrat de subvention N°9/ACP/ZR/017-16 «Stabilisation et redynamisation économique par la réhabilitation routière en Ituri-Réhabilitation de la route Iga barrière-Nioka (Province Orientale) »

Montant : 2.773.617,00€

Bénéficiaire de la subvention : AAA (Action Agro Allemande)

Ce projet a pour objectif de contribuer à la stabilisation et à la redynamisation économique dans le district de l'Ituri. Un tel objectif a pu être atteint non seulement parce que l'importance de l'axe choisi a fait que sa réhabilitation a eu un impact direct sur tout le développement du district mais également du fait du recours au système de cantonniers, des milliers de bénéficiaires ont pu avoir un travail temporaire et parmi ceux-ci d'anciens miliciens. Il faut également mentionner que la zone de Nioka, Libi et Sanduku, encore dans l'insécurité et complètement enclavée en 2008, est actuellement paisible avec un nombre de retournés en forte augmentation.

Contrat de subvention N°9/ACP/ZR/017-10 «Réouverture de l'axe Sake-Masisi-Walikale en vue de relier Goma à Kisangani/Kinshasa - Phase 3 »

Montant : 3.678.377€

Bénéficiaire de la subvention : AAA (Action Agro Allemande)

L'axe à réhabiliter est un axe important qui contribue à faciliter la circulation des biens et des personnes entre les villes de Goma et de Kisangani. Malgré les moyens mis en œuvre pour respecter les délais fixés pour les travaux, ce projet a été marqué par d'importantes difficultés dans sa mise en œuvre, notamment en raison de contraintes d'approvisionnement en gasoil et du fait de la situation récurrente d'insécurité dans le Masisi. En dépit des difficultés rencontrées, la presque totalité des objectifs prévus a cependant été atteinte à la date du 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre budgétaire prévu. On note ainsi une amélioration du trafic et de la mobilité des populations, y compris les commerçants, ces derniers profitant de manière effective de la réouverture de cet axe.



AAA : Travaux de réhabilitation d'ouvrages hydrauliques en Ituri

Contrat de subvention N°9/ACP/ZR/017-13 «Amélioration des voies d'accès et assainissement dans la cité de Bunia chef-lieu du district de l'Ituri (Province Orientale)»

Montant : 977.732,28€

Bénéficiaire de la subvention : SODERU

Ce projet s'est achevé au cours du dernier trimestre 2009. L'ensemble des ouvrages ont été remis aux autorités locales à la fin de l'année 2009. Il s'agit d'ouvrages qui facilitent les déplacements au sein de la ville de Bunia, à savoir six (6) ponts, quatre (4) dalots et trois (3) passerelles.



**Contrat de subvention N°9/ACP/
ZR/017-19 «Réhabilitation durable de
l'axe Baraka-Fizi-Minembwe (141 km) et
relance économique dans le territoire
de FIZI, province du Sud Kivu »**

Montant : 3.276.605€

Bénéficiaire de la subvention : ACTED

Compte tenu du contexte globalement difficile dans lequel cette action est mise en œuvre, les délais d'exécution des travaux ont dû être prolongés de 8 mois. A la fin décembre 2009, la mise en place de la couche de roulement avec les matériaux d'apport a atteint près de 25 km au départ de Baraka (PK0+000). En ce qui concerne les ouvrages hydrauliques dont la fin était projetée à la fin du mois de décembre 2009, ceux-ci ont subi des perturbations à la suite de deux interruptions liées à des conditions sécuritaires délicates. La totalité des travaux devrait être achevée au courant du 1er semestre de l'année 2010.

**Contrat de subvention N° 2009/210-681
«Mise en service d'un bac sur la rivière
Lukuga pour l'amélioration durable
de la circulation des biens dans les
territoires de Nyunzu et de Kalemie »**

Montant : 522.630 €

Bénéficiaire de la subvention : SOLIDARITES

Ce projet concerne la construction et la mise en service d'un bac sur la rivière Lukuga dans le territoire de Nyunzu du district de Tanganyika. La mise en route de ce bac facilitera la circulation des personnes et des biens et notamment des produits agricoles entre les territoires de Nyunzu et de Kalemie. A la fin de l'année 2009, les travaux de construction du bac ont été amorcés. Le bac devrait être opérationnel au courant du second semestre 2010.



PAR - Travaux de rechargement avec le matériel OR, brigade de Kananga sur la route Tshikapa

**Contrat de subvention N°9/ACP/
ZR/017-22 «Appui aux Infrastructures
sociales de la zone de Minembwe »**

Montant : 1.217.184€

Bénéficiaire de la subvention : AVSI

Ce projet dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des services sanitaires et éducatifs de la zone de Minembwe au Sud Kivu et à l'obtention de données fiables sur la situation socio-économique de la population de référence prévoit, entre autres, des travaux de réhabilitation de l'hôpital de Minembwe centre, du centre de santé de Kalingi ainsi que la construction et l'équipement de quatre écoles primaires.

Ce projet a dû faire face à de nombreuses difficultés en partie liées au retard des travaux de réhabilitation de l'axe Baraka-Fizi-Minembwe et à la situation sécuritaire dans la zone d'intervention. Nonobstant ces contraintes, il devrait être complètement achevé au cours du premier semestre 2010.

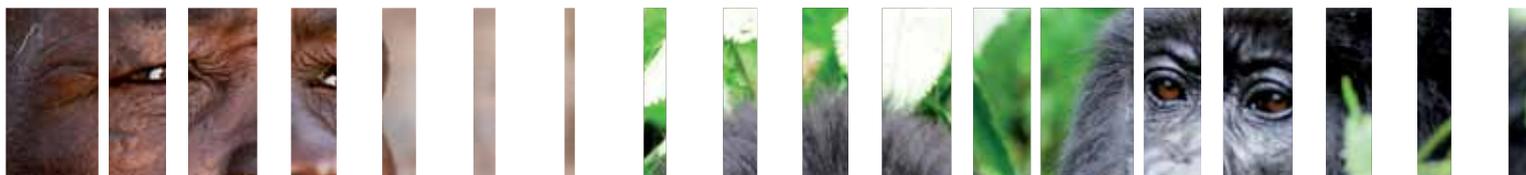
**Contrat de subvention N°
2009/208-523 «Appui à la direction
provinciale de l'Office des voiries
et drainages du Nord-Kivu»**

Montant : 299.300 €

Bénéficiaire de la subvention : SODERU

L'objectif de ce projet est de fournir à la direction provinciale du Nord Kivu des moyens physiques par notamment, la construction de bureaux ainsi que leur équipement en meubles et en matériel informatique, la construction de dépôts et la fourniture d'un véhicule 4x4 pour la liaison.

A la fin de l'année, les travaux de construction des bâtiments sont quasiment achevés. Un véhicule a été fourni aux autorités de la direction provinciale, tandis que les meubles de bureau et les équipements informatiques sont en cours de livraison.



L'identification et la formulation des programmes infrastructures 10e FED

Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa

Ce projet a été identifié et formulé au cours du 1er semestre 2009. Le budget alloué est de 100 millions d'euros. Ce projet qui devrait démarrer au cours du second trimestre de 2010, comporte trois volets :

- Un volet eau, assainissement pluvial et déchets solides centré sur les zones actuelles couvertes par le projet 9e FED (PAUK), à savoir les bassins versants du fleuve Congo et de la Bitshaku-tshaku et quatre nouveaux bassins versants de la ville de Kinshasa : celui de la rivière Gombe et les parties plus urbanisées des bassins versants des rivières Mampenza, Basoko-Makelele-Lubudi et Funa ;
- Un volet réouverture et entretien courant du réseau routier prioritaire dont les provinces d'intervention sont Kinshasa, Bandundu, Équateur et Kasai Occidental ;
- Un volet formation et appui institutionnel au bénéfice de l'administration nationale et provinciale de Kinshasa.



Programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC

Ce programme a fait l'objet d'une importante étude d'identification et de formulation qui a été confiée à un bureau d'études international. Les rapports provisoires ont été finalisés en fin d'année 2009 et devraient être validés au courant du 1er trimestre 2010.

Ce programme qui devrait bénéficier d'une enveloppe de 60 millions d'euros s'articule autour de quatre volets :

- Le volet hydrographie et hydrologie qui concerne le bief moyen du fleuve Congo entre Kinshasa et Kisangani, sur la rivière Kasai entre Malela-Kwa et Ilebo et sur le lac Tanganyika ;

- Le volet aménagement et entretien des voies navigables qui devrait améliorer la navigabilité du bief moyen du fleuve Congo ;
- La réhabilitation d'infrastructures portuaires du port de Kalundu sur le lac Tanganyika, d'Ilebo sur la rivière Kasai, de Kisangani, Bumba, Lisala, Mbandaka et Kinshasa sur le fleuve Congo ;
- Le renforcement des capacités de l'ensemble des institutions concernées.

Le projet devrait démarrer au courant de l'année 2010 avec le recrutement de l'assistance technique en charge de la mise en place de l'unité de gestion de projet.

Étude de formulation (faisabilité et étude détaillée) de la réhabilitation du projet routier de la RN1 : Batshamba-Tshikapa

Le bitumage de l'axe Batshamba-Tshikapa sur la route nationale n°1 (RN1) d'une longueur de 258 km, est prévu sur les fonds du 10e FED. Le rapport sur l'analyse des options techniques (troisième étape sur cinq de l'étude) devrait être soumis aux parties concernées au début de l'année 2010.

Étude de formulation faisabilité et étude détaillée pour la réhabilitation des voiries à Goma et de la section de la route nationale n°2 (RN2) entre Goma et Sake.

Cette étude a procédé au diagnostic de l'ensemble du projet et a proposé des orientations en termes de choix techniques de la structure et de l'organisation planimétrique du projet. Sur cette base, des évaluations financières correspondant à chaque solution ont été soumises aux parties prenantes. Par ailleurs, le bureau en charge de l'étude soumettra ultérieurement une première analyse sur les aspects environnementaux et socio-économiques du projet.



Les programmes sur financements régionaux

Axes transfrontaliers de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL)

Un rapport d'étude a été discuté entre les parties prenantes. Le problème qui pourrait retarder le démarrage effectif de ce projet qui est destiné à renforcer les liaisons routières entre les trois pays membres de la CEPGL est celui du montage institutionnel pendant la mise en œuvre. En effet, le projet devrait être financé sur plusieurs conventions de financement relevant tant des programmes nationaux que du programme régional de la zone Afrique centrale.

Volet énergie (barrages RUZIZI III et SISI V) du programme CEPGL

Dans le cadre de la formulation de ce programme, une étude de faisabilité des aménagements hydro-électriques RUZIZI III et SISI V est en cours de réalisation. A ce stade, les domaines suivants ont fait l'objet de discussions entre l'ensemble des parties prenantes :

- Les études de réaménagement de l'exutoire du lac Kivu à Cyangungu ;
- L'étude relative à la structure proposée pour la gestion et le financement de la cascade de la Ruzizi.



L'accessibilité des populations à des soins de santé de qualité constitue une préoccupation partagée par le gouvernement et l'Union européenne.

Dans le secteur de la santé, la coopération communautaire a acquis une certaine expérience grâce aux programmes d'appui transitoire au secteur de la santé (PATS I et PATS II) qu'elle a menés de 1992 à 2002.

Le programme santé 9^eFED s'intègre dans la stratégie de renforcement des soins de santé élaborée et mise en œuvre par le ministère de la Santé. Il a pour objectifs généraux (i) au niveau national, un renforcement de la tutelle du ministère de la Santé publique (MSP) sur le secteur et un renforcement de son rôle de maître d'ouvrage sur la composante «Services de santé» de la lutte contre la pauvreté et (ii) une contribution à l'amélioration de l'état de santé de la population dans les quatre provinces ciblées (Nord Kivu, Province Orientale, Kasai Oriental et Kasai Occidental), par une augmentation de la qualité et l'accessibilité des services de santé.

Dans le cadre du 10^e FED, il est envisagé de poursuivre les efforts visant à mettre en place progressivement une politique de santé, sur la base des acquis du 9^eFED. La consolidation des interventions communautaires en matière de santé devra, entre autres, prendre en compte:

- les répercussions des projets/programmes en cours sur l'évolution des indicateurs du système sanitaire ;
- la réforme du système de santé engagée par le gouvernement, notamment la rationalisation des structures nationales et locales de santé et le financement des dépenses de santé.

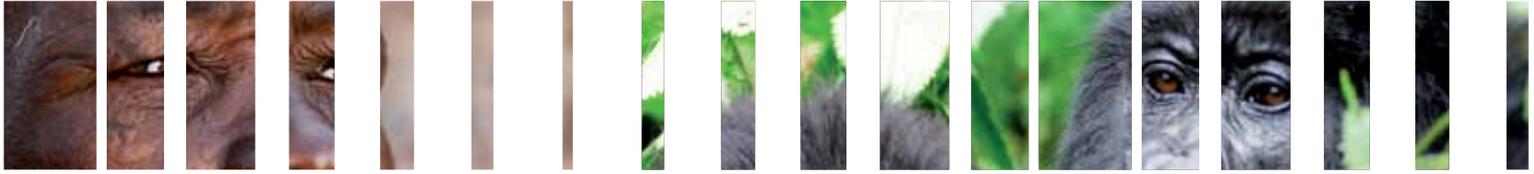
Considérant l'amélioration du système budgétaire général et celle du système budgétaire du ministère de la Santé en particulier, il pourra être envisagé, le cas échéant, et si les préalables nécessaires sont remplis, un appui budgétaire sectoriel au secteur de la santé.





PR  **GRAMME SANTÉ**

COFED
RAPPORT ANNUEL
2009



Cartographie des projets Santé





Projet santé 9e FED (PS9FED)

80.000.000 €

Montant	80.000.000 €	Date signature	12/11/2005
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et devis-programme	27/10/2008
Maître d'oeuvre	Ministère de la Santé	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	<p>Au niveau national : Renforcer la tutelle du MSP sur le secteur et de son rôle de maître d'ouvrage sur la composante « services de santé » de la lutte contre la pauvreté ;</p> <p>Au niveau des provinces ciblées : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population par une augmentation de la qualité et de l'accessibilité des services de santé.</p>		

La convention de financement du programme santé 9^e FED (en sigle PS9FED) d'un montant de 80 millions d'euros, a été signée le 12 novembre 2005, entre l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement en République démocratique du Congo et la Commission européenne. Son objectif global au niveau national est le renforcement de la tutelle du ministère de la Santé publique sur le secteur et au niveau des provinces ciblées, l'amélioration de l'état de santé de la population par une augmentation de l'accessibilité des services de santé. La durée du projet est de 48 mois.

Les provinces concernées par les actions du PS9FED sont les provinces du Kasaï oriental, du Kasaï occidental, du Nord Kivu et de la Province orientale. Au niveau central et provincial, le projet est piloté par une unité de coordination nationale et au niveau périphérique, l'appui à l'amélioration des performances des soins de santé est assuré par des ONG qui ont signé des contrats de subvention avec l'Ordonnateur national du FED.

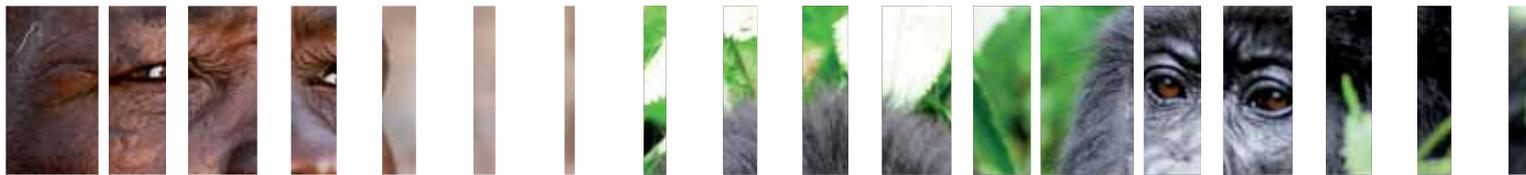
Le projet santé appuie le financement du système de santé dans les provinces concernées en prenant en compte trois objectifs spécifiques, à savoir : (i) améliorer la performance du système de santé ; (ii) augmenter et rationaliser le finan-

cement du dispositif ; (iii) permettre au système de santé d'offrir des soins préventifs gratuits et des soins curatifs à un coût accessible pour la population.

Alors que l'année 2008 avait été marquée par la signature d'un grand nombre de contrats, l'année 2009 a permis d'enregistrer des acquis substantiels contribuant directement aux objectifs spécifiques du projet. Parmi ceux-ci, il peut être mis en exergue :

- La fourniture d'équipements (informatiques et roulants) destinés aux directions provinciales de la santé et aux équipes d'encadrement, pour un montant de 671.664 euros ;
- La fourniture de kits médicaux pour les formations sanitaires, pour un montant de 485.072 euros ;
- La fourniture et l'installation d'équipements biomédicaux dans les centres de santé et les hôpitaux généraux de référence ainsi que la formation des utilisateurs, pour un montant de 1.407.478 euros ;
- La construction, au niveau central du bâtiment qui abritera la direction de la pharmacie (D3) ainsi que celle des soins de santé primaires (D5) ;
- Le démarrage effectif des travaux de réhabilitation/construction des structures de santé (centres de santé et hôpitaux généraux de référence), y compris le bâtiment devant abriter la centrale d'achat des médicaments du Kasaï oriental (CADMEKO), pour un montant global de 3.604.232 euros ;
- La formation des équipes-cadres de zone pour un montant de 899.998 euros ;
- La poursuite des actions en matière d'approvisionnement en médicaments essentiels génériques (MEG) considérant que depuis le démarrage du projet, des commandes de mé-





Bâtiment maternité de Tshilenge réhabilité (Kasaï oriental)

dicaments essentiels ont été passées pour un montant de 17.181.114 euros ;

- La gestion par deux établissements d'utilité publique (EUP), à savoir le fonds de développement du système de santé (FDSS) et les fonds d'achat de services de santé (FASS) des budgets destinés à assurer respectivement, l'investissement, l'accessibilité et l'amélioration des soins de santé. La totalité de ces fonds s'élève à 16.696.662 euros sans compter les montants alloués au fonctionnement de ces établissements.

Du 7 janvier au 6 février 2009, l'évaluation à mi-parcours du projet a confirmé les progrès réalisés en matière d'approvisionnement en médicaments essentiels des zones de santé concernées. Des recommandations ont été également formulées. Ces recommandations portent sur :

- L'organisation des revues trimestrielles du programme, avec des équipes pluridisciplinaires ;
- L'accélération de l'ordonnancement et du paiement des dossiers engagés, mais non encore payés ;
- La réalisation dans un bref délai de missions conjointes de supervisions trimestrielles, regroupant la COFED, le ministère de la Santé publique, la délégation de l'Union européenne et l'unité de coordination nationale pour diffuser l'information sur la mise en œuvre du PS9FED, ses résultats attendus et/ou obtenus à ce jour, et débattre des perspectives d'avenir pour les 10 mois restants ;
- L'élaboration de termes de référence pour cadrer ce type de mission.

Par ailleurs, du 23 au 27 février 2009, un séminaire a été organisé au centre catholique Nganda à Kinshasa à l'attention des ONG impliquées dans la mise en œuvre du projet. D'autres acteurs de la

Le FDSS et le FASS

Le fonds de développement de soins de santé, en sigle, FDSS, est un établissement d'utilité public qui a reçu mandat du ministère de la Santé publique pour contribuer au financement du secteur de la santé, renforcer le leadership du ministère dans le secteur et promouvoir l'accessibilité aux soins de santé, à toutes les couches de la population. Dans le cadre du PS9FED, le FDSS a reçu délégation de l'Ordonnateur national du FED pour gérer les fonds destinés à :

- La réhabilitation et les équipements des structures de soins ;
- La dotation des directions provinciales et des zones de santé en matériel roulant, de bureau, en carburant et moyens de communication ;
- Le financement des activités planifiées pour améliorer la qualité des soins ;
- Le paiement, sur une base contractuelle, des primes aux cadres et agents des directions provinciales et des zones de santé.

Les montants que le FDSS est appelé à gérer s'élèvent à 8.370.019 euros.

Le fonds d'achat de soins de santé, en sigle FASS, est un établissement d'utilité public basé en province et créé par le ministère de la Santé publique. Il a pour fonction l'achat de prestations curatives sous la forme de lignes de crédit pour l'achat de médicaments essentiels génériques et de prestations curatives et préventives en cash.

Dans le cadre du PS9FED, 4 établissements FASS sont opérationnels et assurent le financement des prestations effectuées par les formations sanitaires, compte tenu du ticket modérateur pris en charge par le patient. Ainsi, le FASS procède à l'achat en cash des actes médicaux et à l'approvisionnement en médicaments et petits matériels médico-chirurgicaux. Le FASS a également la responsabilité de procéder à la vérification de la réalité et de la qualité des prestations déclarées par les formations sanitaires.

Les montants que les FASS sont appelés à gérer s'élèvent à 1.468.332 euros pour la province orientale, 2.485.938 euros pour le Nord Kivu, 2.581.536 euros pour le Kasai oriental et 1.790.799 euros pour le Kasai occidental.



santé tels que l'UNICEF, la coopération technique belge, médecins sans frontières y ont également pris part. Ce séminaire a eu comme résultats : i) le partage des expériences de tous les partenaires impliqués dans le projet suivant les thèmes retenus (mise en place des mécanismes de financement, gestion des médicaments essentiels génériques, planification stratégique, opérationnelle et budgétisation de la zone de santé, processus d'amélioration de la qualité des soins, etc.) et ii) l'évaluation, sur base des différentes présentations, de l'appui des ONG financées par le PS9FED.

Sur le terrain, les actions du projet ont un impact tangible sur l'accessibilité aux soins de santé et l'amélioration de leur qualité. C'est ce qu'ont pu constater les parties prenantes du PS9FED (ministère de la Santé publique, délégation de l'Union européenne, unité de coordination nationale du projet et COFED) lors des missions conjointes de supervision qu'elles ont effectuées à l'intérieur du pays, respectivement du 1er au 06 juin 2009 pour les deux Kasaï et du 10 au 17 juillet 2009 pour les provinces du Nord Kivu et de la Province orientale. D'une manière générale, la mission a plaidé pour que soit privilégiée la concertation entre les principaux acteurs de terrain afin de mutualiser les efforts des uns et des autres, et faciliter ainsi la vulgarisation du contenu de la stratégie de renforcement du système de santé (SRSS). Dans ce cadre, le rôle des équipes-cadres provinciales, sous l'égide de la division provinciale de la santé, est tout à fait prépondérant afin de coordonner les actions menées par l'ensemble des acteurs présents à tous les niveaux (provinces, districts, zones). D'où l'importance pour chaque province de se doter de son plan de développement sanitaire qui met en œuvre la stratégie de renforcement de soins de santé, telle qu'elle est définie au plan national.

Tableau 1 : Les zones de santé (ZS) et districts sanitaires (DS) ayant bénéficié des kits médicaux PS9FED

Kasaï occidental	
QTE	Zones de Santé
5	ZS MIKALAYI
5	ZS BUKONDE
5	ZS BENA LEKA
5	ZS TSHIKULA
5	ZS MWEKA
5	ZS MASUIKA
3	ZS TSHIBALA
33	Kits médicaux
Province Orientale	
QTE	Zones de Santé
10	DS ARU
7	DS BUNIA
6	DS DJUGU
8	DS ISIRO
4	DS WATSHA
35	Kits médicaux
Nord-Kivu	
QTE	Zones de Santé
6	ZS RUTSHURU
6	ZS KIROTSHE
6	ZS KATWA
6	ZS KYONDO
4	ZS GOMA
4	ZS KAYNA
4	ZS OICHA
36	Kits médicaux
Kasaï oriental	
QTE	Zones de Santé
5	ZS TSHILENGE
2	ZS KANSELE
6	ZS KABINDA
5	ZS NGANDAJIKA
5	ZS MUYA
5	ZS KASANSA
5	ZS MWENE DITU
33	Kits médicaux

Tableau 2 : Les divisions provinciales de santé (DPS), inspections provinciales de santé (IPS), les districts sanitaires, les hôpitaux généraux de référence (HGR) et les centres de santé (CS), ayant bénéficié des équipements biomédicaux, de réhabilitations/construction et de matériel roulant

				Équipements biomédicaux	Réhabilitation/construction	Matériel roulant
Provinces	Kasaï-Occidental	HGR	MASUIKA			
			MWEKA			
			TSHIKULA			
			MIKALAYI			
		C/S Maternité	KAMUANDU			
			MATAMBA			
			BULONGO			
			BUNGAMBA			
		DPS/BCZ	MAKELENGE MULOLO			
			IPS/ KANANGA			
			ZS/MIKALAYI			
			ZS/MWEKA			
	Kasaï-Oriental	HGR	KABINDA			
			KANSELE			
			TSHILENGE			
		C/S Maternité	NKUADI			
			Lualaba			
		DPS/BCD	IPS/MBJ			
	DISTRICT/KABINDA					
	Nord Kivu	HGR	KYONDO			
			KIROTSHE			
			KATWA			
			GOMA			
			MUSIENENE			
		C/S Maternité	KATINDO			
			RUTSHURU			
			KYONDO			
			NDUKO BUKONDE			
			BWEREMANA			
			PASALA			
			MASULI			
		DPS/BCZ	IPS/GOMA			
			IPS/BUTEMBO			
	ZS/RUTSHURU					
	Province Orientale	HGR	ARU			
BUNIA						
LOGO						
C/S Maternité		LEMBABO				
		YUKU				
		ONDOLEA				
		BUU				
DPS/BCZ		PAWA				
		BUNIA				
		LOGO				
		ARU				
	ISIRO					



Le projet santé financé sur l'enveloppe B 9^e FED dans le district du Tanganyika

Montant	8.500.000 € (composante santé)	Date signature	31/08/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et devis-programme	27/07/2009
Maître d'oeuvre		Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	Contribuer à « la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la relance économique durable dans l'Est de la RDC		

La composante santé du programme post conflit mis en œuvre à l'Est de la RDC a pour objectif global de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations des onze zones¹ de santé du district sanitaire du Tanganyika (province du Katanga), à travers un système de santé efficace et visant la pérennité.

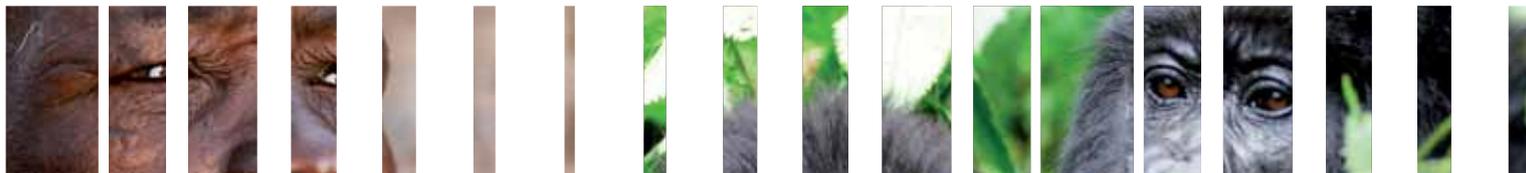
Les objectifs spécifiques poursuivis sont l'amélioration de la qualité et l'accessibilité des services curatifs, préventifs et promotionnels pour les populations des zones de santé du district sanitaire du Tanganyika et la mise en place d'une centrale de distribution régionale de médicaments essentiels, en vue de subventionner le coût d'acquisition du médicament pour le patient.

Pour mener à bien cette composante, deux contrats de subvention ont été signés : le premier avec l'ONG médecins du monde (MDM) pour le volet encadrement et supervision et le second avec l'ONG pharmaciens sans frontières - conseil international (PSF-CI), pour la mise en place et l'appui à la centrale de distribution des médicaments (CADMETA).

Au cours de l'année 2009, il était prévu de prolonger les contrats de subvention afin de couvrir la totalité de la période de mise en œuvre opérationnelle de la convention de financement du programme qui s'étend jusqu'à la fin décembre 2011. Cette prolongation a été associée à une augmentation de budget d'un montant de €2,5Mio. Des négociations relatives à cette prolongation ont été menées avec les deux ONG qui interviennent déjà dans le district. Le processus de contractualisation a pu être mené et finalisé avec l'ONG MDM tandis que le contrat avec PSF-CI n'a pu être conclu suite à la faillite de ce dernier. Cette situation constitue une réelle menace pour la survie de la centrale d'achat de médicaments, la CADMETA, avec de graves conséquences sur l'atteinte des objectifs et des résultats attendus de l'ensemble de la composante santé du projet Kalemie, Niemba, Kongolo, M'bulula, Moba, Kansimba, Manono, Kiambi, Ankoro, Nyunzu et Kabalo.

gramme. C'est ainsi qu'en concertation avec la délégation de l'Union européenne, il a été décidé de : i) adopter des mesures conservatoires pour garantir le fonctionnement de la centrale de distribution des médicaments (CADMETA) sur la base d'un avenant de trois mois au contrat de l'ONG MDM; ii) étudier les possibilités de reprise de l'action qui devait être réalisée par PSF par une structure appropriée, et ce, compte tenu du fait que la date limite pour signer des contrats sur la convention de financement est dépassée.





L'identification et la formulation du programme santé 10e FED : Projet d'appui au plan national de développement sanitaire



L'identification et la formulation du programme santé à financer sur le 10^e FED a eu lieu à la suite de l'évaluation à mi-parcours du PS 9^e FED. Les options de base du nouveau programme (qui s'intitule projet d'appui au plan national de développement sanitaire, en sigle PA-PNDS) ont été discutées entre l'ensemble des parties prenantes lors d'un atelier qui s'est tenu au Cercle de Kinshasa.

Au regard de l'évaluation du PS9FED, les enseignements à en tirer peuvent être synthétisés de la manière suivante :

- La population couverte doit être en adéquation avec les financements disponibles pour éviter le risque de « saupoudrage » toujours présent quand les besoins sont immenses. Le choix géographique des zones couvertes doit minimiser les contraintes logistiques énormes et les risques sécuritaires toujours présents ;
- Le renforcement des capacités devra cibler prioritairement le niveau intermédiaire. Pour obtenir des résultats positifs en matière de qualité de soins, il est nécessaire d'assurer, dans les zones de santé ciblées, tous les intrants requis pour la production de services de santé de qualité (infrastructures, équipement, personnel, budget de fonctionnement) et d'une démarche d'amélioration de la qualité ;
- Les résultats encourageants obtenus dans le renforcement du système d'approvisionnement en médicaments essentiels doivent être consolidés et poursuivis. Ils doivent s'accompagner d'efforts de régulation du système pharmaceutique pour garantir la qualité des médicaments, une juste concurrence et la pérennité du système ;
- Les structures de financement créées dans le cadre du PS9FED et constituées du réseau

des FASS et FDSS, sont l'embryon du réseau des agences fiduciaires à mettre en place au niveau intermédiaire. La recherche opérationnelle en matière de mécanismes de subventions doit être poursuivie afin d'orienter les moyens en faveur des plus pauvres.

C'est sur cette base que le PA-PNDS a été formulé. Ce programme constituera la contribution communautaire à la stratégie de renforcement du système de santé, notamment dans les axes (i) développement des zones de santé, (ii) réorganisation du niveau central et intermédiaire, (iii) rationalisation du financement de la santé, (iv) développement des ressources humaines. Le projet contribuera également à la disponibilité du médicament essentiel de qualité et à sa prescription correcte. L'objectif global de ce programme a été défini de la manière suivante : contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté. La finalité du projet se décline sous forme de trois objectifs spécifiques, à savoir :

- La qualité des services offerts à environ 2.900.000 habitants est améliorée et conforme aux normes nationales ;
- L'accès des populations défavorisées aux services de santé est amélioré dans les formations sanitaires ciblées ;
- L'appui institutionnel du projet contribue à la définition d'une véritable politique sectorielle et au renforcement de l'administration du niveau provincial.

L'enveloppe de ce projet devrait être de l'ordre de 51 millions d'euros.



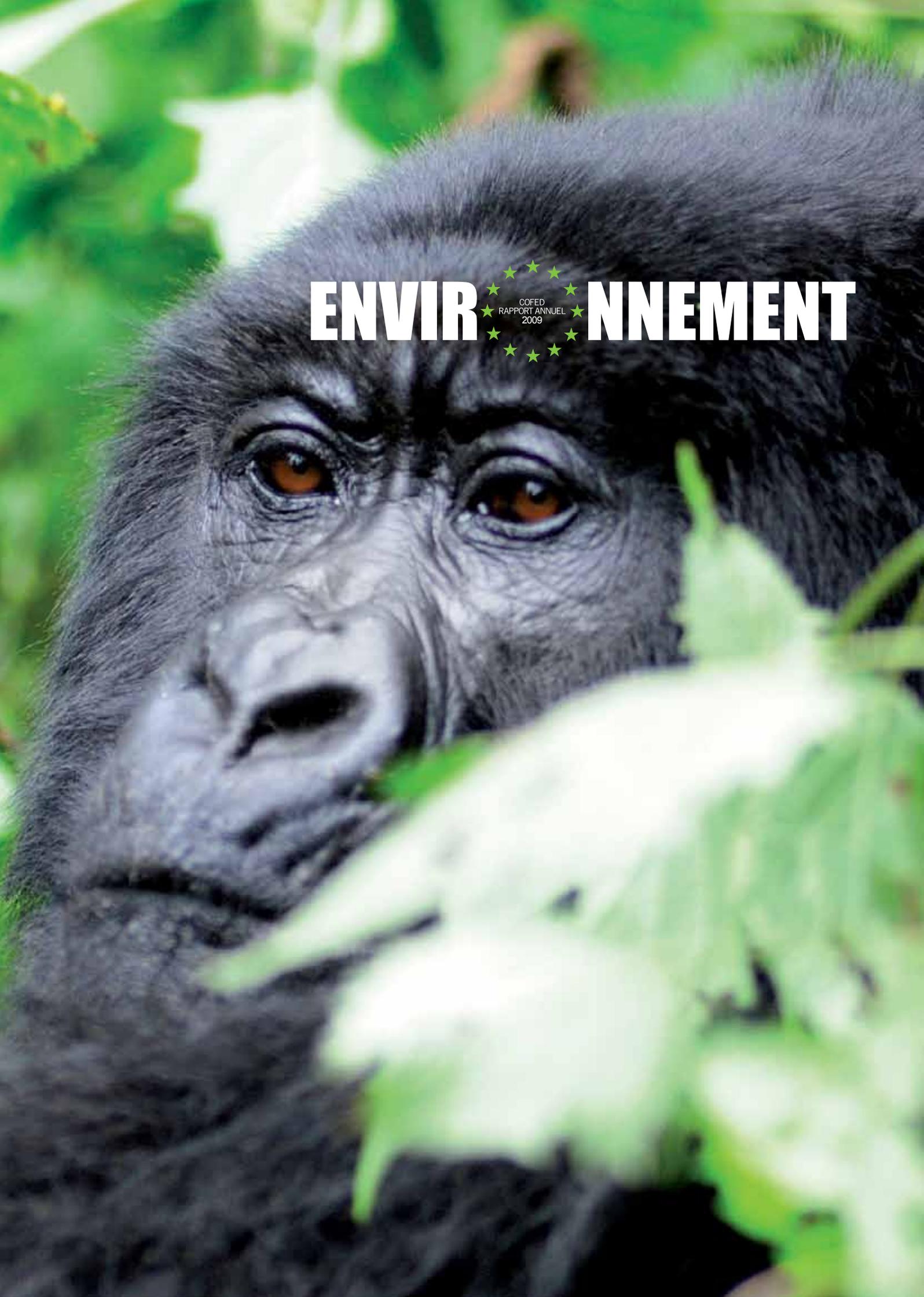
Avec 109 millions d'hectares de forêts denses humides représentant le deuxième massif forestier du monde, la République démocratique du Congo joue un rôle clé dans les équilibres écologiques dans le monde et est, de ce fait, un acteur majeur du débat actuel sur le changement climatique. En termes de biodiversité, le pays se classe comme l'un des 10 pays au monde détenant le plus de richesse.

Les aires protégées qui couvrent en RDC environ 9% du territoire du pays jouent un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité. Cependant, et du fait des crises successives qu'a connu le pays, la diversité de la faune, de la flore et des habitats dans la plupart des aires protégées a diminué considérablement et plusieurs espèces sont en danger d'extinction. Cette dégradation de la biodiversité congolaise, également liée à la faiblesse institutionnelle du secteur, entraîne des impacts directs sur les conditions de vie des populations locales et sur les équilibres écologiques mondiaux.

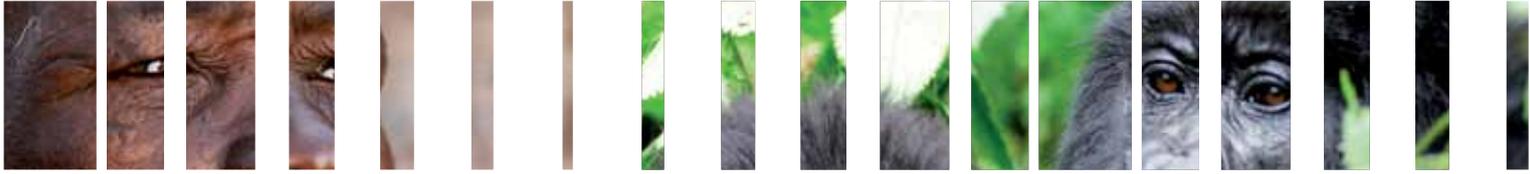
Pour faire face à cette situation, le gouvernement de la RDC a amorcé, avec l'appui de ses partenaires au rang desquels l'Union européenne occupe une position de leader, une politique sectorielle qui s'est traduite par l'adoption en 2000 de la stratégie nationale de la biodiversité et de son plan d'action national. Un des aboutissements de cette politique a été notamment la promulgation en 2002 d'un nouveau code forestier. Dans la foulée, d'autres documents de référence ont été adoptés. Il s'agit, entre autres, de la nouvelle vision pour la conservation des aires protégées en RDC (2003), la stratégie de la conservation de la biodiversité dans les aires protégées et dans les zones tampons et l'agenda prioritaire de la réforme du secteur forêt et conservation de la nature ainsi que le plan national forêt et conservation de la nature (PNFoCo). Ces documents présentent la forêt comme un bien public et fixent les principes de base d'une gestion durable, d'une réhabilitation des aires protégées existantes et de leur extension.

Les actions de l'Union européenne viennent en appui à toutes les initiatives que le gouvernement de la RDC prend pour faire de la conservation du patrimoine naturelle un enjeu majeur de son développement. Même si le secteur de l'environnement n'est pas à proprement parlé un des secteurs de concentration des programmes indicatifs nationaux 9e et 10e FED, la dimension de l'environnement et des ressources naturelles et forestières du pays a toujours été prise en compte dans le cadre du FED en RDC.





ENVIR  **NNEMENT**
COFED
RAPPORT ANNUEL
2009



Cartographie des parcs nationaux et des aires protégées





Programme régional de conservation et de valorisation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC IV)

38.150.000€

Montant	€38.150.000	Date de signature de la convention de financement	31/01/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et Devis-Programme	22/12/2008
Maître d'œuvre	ICCN	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national du Gabon comme ordonnateur régional ayant délégué son pouvoir aux ordonnateurs nationaux	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif spécifique	Contribuer à garantir à long terme les activités liées à l'exploitation et à la valorisation économique des ressources naturelles nécessaires au développement et au bien-être des populations de 8 pays d'Afrique centrale, par la conservation et la gestion durable de 180.000 km ² d'écosystèmes de forêts tropicales et des savanes représentatives de la biodiversité de la sous-région.		

Depuis 1992, l'Union européenne finance le programme régional « Conservation et utilisation rationnelle des Écosystèmes Forestiers en Afrique Centrale » (ECOFAC) qui appuie la gestion des aires protégées et le développement de ses populations périphériques dans sept pays d'Afrique Centrale.

Mais, en raison des graves événements et de l'instabilité politique qu'elle a connue durant les trois premières phases de mise en œuvre de ce programme, la République démocratique du Congo n'a pas bénéficié de ce financement. C'est seulement au cours de la quatrième phase que la RDC a retrouvé sa place au sein du programme ECOFAC, et qu'il a été décidé que le Parc national de la Salonga (PNS) bénéficierait des appuis du programme.

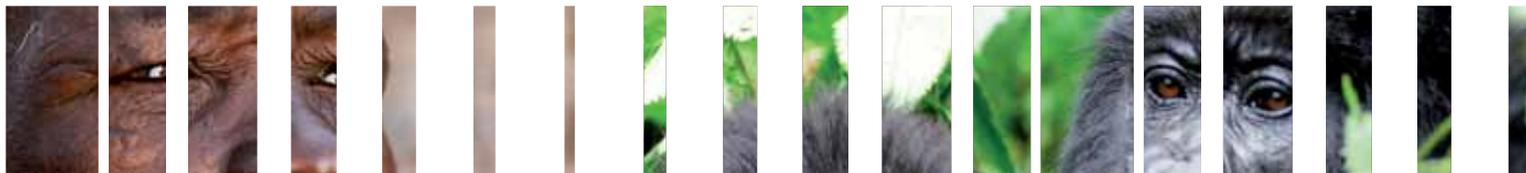
Parc national de la Salonga

Le parc national de la Salonga a été créé en 1970 en vue d'assurer la préservation des espèces endémiques telles que le bonobo, le paon congolais ainsi que les grands mammifères, comme l'éléphant, le buffle, le bongo et autres grands primates. Ce parc dispose aussi d'une faune ichtyologique de grande valeur.

Avec une superficie de 36.000Km², il constitue le plus grand parc forestier d'Afrique. Il est géré par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), lequel est lui-même placé sous la tutelle technique du ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme (MECNT).

Bien qu'étant le dernier pays à avoir rejoint l'initiative ECOFAC, la République démocratique du Congo, en partenariat avec l'Union européenne, met en œuvre plusieurs projets liés à la protection des ressources naturelles et notamment à la préservation de la biodiversité. Ainsi, à l'instar des pays de la sous-région, la République démocratique du Congo s'est résolument engagée dans la conservation de son immense patrimoine naturel dont la sauvegarde interpelle l'ensemble des acteurs de la planète, aujourd'hui confrontée à la problématique du changement climatique. Le programme ECOFAC IV est mis en œuvre au travers de deux volets : la composante régionale (9 ACP SAD 008) qui concerne le Parc national de la Salonga et le volet PIN RDC exécuté par l'ONG African Parks Network.

Le parc national de la Salonga est l'un des sites d'ECOFAC les plus inaccessibles et aussi l'un des plus difficiles à contrôler de par son immensité et l'existence de bandes armées et organisées qui y exercent un braconnage à grande échelle. De plus, les années de guerre n'ont pas permis d'y développer des activités soutenues d'éducation et de sensibilisation auprès des populations riveraines, non encore informées de la législation en vigueur.



Bien que les populations animales soient menacées par une chasse non contrôlée, la taille immense des massifs forestiers et la faible densité humaine, soit 2,4 habitants au km², offrent en principe de bonnes opportunités de conservation à long terme de la faune endémique ainsi que des espèces importantes comme l'éléphant des forêts et le bongo. Par ailleurs, l'abandon des projets d'exploitation forestière industrielle, et par là même des inventaires et plans d'aménagement forestiers, explique le faible niveau de connaissance de la biodiversité de la région. La densité de la population riveraine est, sur l'ensemble de la zone, relativement basse. Ces populations, en droit d'acquiescer un certain niveau de développement économique, le recherchent au détriment des ressources naturelles du parc.

Au cours de la période sous revue, les activités se sont intensifiées au travers des devis-programmes de croisières successifs, en prévision des dates limites des engagements. C'est ainsi que des résultats positifs ont été obtenus en matière d'amélioration de l'accessibilité du parc, notamment avec la réhabilitation et l'allongement de la piste d'aviation ainsi que la mise en place d'une desserte aérienne. Les études préliminaires au démarrage des travaux de réhabilitation des pistes selon la méthode HIMO (haute intensité de main d'œuvre) sont bien avancées. Le démarrage de ces travaux au courant du 1er semestre 2010 devrait permettre de créer d'importantes opportunités de ressources monétaires pour les populations concernées.



Parc de la Garamba : gardes avec un éléphant endormi

Durant la période sous revue, les conditions d'approvisionnement en carburant, lubrifiant et fournitures de bureau se sont améliorées de manière notable. Les études relatives à l'élaboration d'un plan d'aménagement global du parc progressent et devraient aboutir dans les meilleurs délais à un document validé par l'ensemble des parties prenantes. Enfin, les études architecturales pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de l'ICCN dans le parc ont été achevées. Étant donné que l'enveloppe disponible sur l'actuel programme est insuffisante pour en couvrir le coût, il est prévu de les financer sur le programme qui sera mis en œuvre sur financement du 10^e FED.

Dans les mois à venir, l'accent sera mis sur la formation et l'équipement du personnel affecté à la lutte anti braconnage. Il est également prévu d'entamer les travaux de réhabilitation des bureaux de l'ICCN à Mbandaka et d'acquiescer un véhicule de liaison qui sera basé à Monkoto.





Parc national de la Garamba

Date de démarrage	14 juillet 2006		
Durée du programme	36 mois		
Montant total de la subvention	5.500.000€	5.000.000€	Fonds FED
		500.000€	Fonds de contrepartie
Mise en œuvre	Volet 1	3.600.000€	African Parks
	Volet 2 et 3	1.900.000€	ACF

Au début de l'année 2009, le parc a subi une attaque des troupes rebelles de la LRA. Une grande partie du matériel et des équipements acquis dans le cadre du projet ont ainsi été perdus. Il s'agit essentiellement de l'équipement radio et d'un avion ultraléger. Les mesures ont été prises pour combler cette perte.

Au cours du deuxième semestre de l'année 2009, une accalmie a été observée grâce à la présence de la mission des Nations unies (MONUC) dans le territoire de Dungu ainsi que d'une patrouille mixte des forces armées congolaises et des éco gardes. Cette situation d'accalmie a permis d'entreprendre les réhabilitations planifiées, après la période de troubles intenses qu'a connue le parc. C'est ainsi que les travaux de réhabilitation du Lodge ont pu reprendre normalement et devraient être achevés au courant du mois d'avril

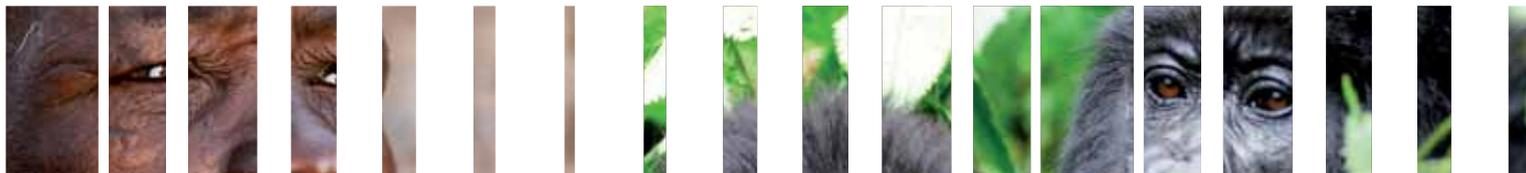
2010. Un appui aux infrastructures communautaires est également apporté par le projet. Il s'agit notamment de la réhabilitation de la piste Nagero-Faradje qui a un impact très important sur l'amélioration des conditions socio-économiques des populations riveraines.

Les actions en faveur du parc menées dans le cadre du programme ECOFAC IV ont eu un impact positif. De ce fait, d'autres bailleurs de fonds se sont montrés intéressés à soutenir les activités menées par l'ICCN pour redynamiser ce parc qui dispose d'atouts touristiques importants. Cette diversification des sources de financement constitue en soi une perspective positive qui permet d'entrevoir l'avenir de ce parc avec optimisme, d'autant qu'il pourra également bénéficier d'un appui financier et technique dans le cadre du programme financé sur les fonds 10^e FED.



Phacochère du parc de Bili Uéré





Projet d'appui à la réforme de l'institution en charge des aires protégées en RDC

4.000.000€

Montant	4.000.000€	Décision de financement	12/11/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et D-P	19/09/2010
Maître d'œuvre	Unité de Gestion de Projet (UGP)	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Contribuer à la gestion durable de la biodiversité en République Démocratique du Congo, et plus particulièrement de celle du réseau national d'aires protégées (sous gestion de l'ICCN).		

Les résultats attendus du projet d'Appui à la réforme de l'institution en charge des aires protégées en RDC, à savoir l'institut congolais de la conservation de la nature, ICCN en sigle, portent sur :

- La réforme institutionnelle et le programme de renforcement de l'ICCN ;
- Le renforcement de la gestion des ressources humaines de l'institut et la mise en œuvre du plan de renouvellement des ressources humaines de l'ICCN ;
- La mise en œuvre dans le parc national des Virunga des composantes prioritaires de la réforme de l'ICCN, tout en intégrant les leçons apprises dans le processus global de réforme de l'Institut avec l'appui des autres bailleurs de fonds.

L'unité de gestion de projet (UGP) est opérationnelle depuis novembre 2008, avec l'ensemble des bureaux équipés, et le personnel d'appui recruté est en place.

Les activités du projet ont effectivement démarré durant l'année 2009. Les fonds mis à la disposition de l'UGP ont permis au bureau de s'installer et d'acquérir les équipements ainsi que les véhicules de déplacement nécessaires pour le bon déroulement des activités.

Après une mobilisation de l'expert en administration et finances en avril 2009 ainsi que du chef de file en mai 2009, un avenant a été signé

entre l'autorité contractante et le prestataire de services pour le recrutement d'un pool de deux experts en ressources humaines intervenant de manière alternée.

Le premier comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'ICCN a principalement abordé les différents points liés au bon démarrage des activités. Ils se résument en :

- La mobilisation d'une mission court terme pour appuyer la direction financière de l'ICCN dans la présentation des rapports financiers ;
- L'élaboration et la validation des nouveaux statuts de l'ICCN ;
- Des réflexions inhérentes à une solution adaptée et satisfaisante pour l'affectation d'une expertise internationale en matière de ressources humaines.

Le deuxième comité de pilotage qui s'est tenu au mois d'octobre 2009 a permis de valider le programme d'action du projet. Celui-ci met l'accent sur le soutien à apporter à la cellule d'appui à la réforme créée au sein de l'ICCN ; la mise en œuvre d'un plan de mutation du personnel excédentaire au niveau du parc national des Virunga en lieu et place des départs contractuels (cette dernière option n'étant pas souhaitée par la direction générale de l'ICCN) ; l'adoption d'un plan de formation ciblé sur des formations prioritaires du fait du temps imparti au projet et les perspectives de fusion entre l'ICCN et l'IJZBC (institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo).

Le même comité de pilotage a accepté le principe d'une extension du périmètre d'action de l'expertise en gestion des ressources humaines de l'équipe d'assistance technique. Il s'agit de prendre en considération la réforme globale des administrations et la synergie que confèrera un suivi commun du processus de mise à la retraite au sein de toutes les entités sous la tutelle du ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et tourisme, y compris le ministère lui-même.





Programme d'appui à la politique nationale de conservation et de gestion des forêts et biodiversité

30.000.000€

Montant	30.000.000€	Décision de financement	30/03/2009
Mode de gestion	Partiellement décentralisée, volet formation : ONG Internationales /convention de contribution et volet conservation : ONG	Date limite de signature des contrats et D-P	29/03/2012
Maître d'œuvre	Ministère de l'Environnement	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	29/09/2013
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	29/09/2015
Objectif global	Contribuer à l'amélioration de bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées ; et la préservation de la biodiversité de la RDC		

La convention de financement du programme d'appui à la politique nationale de conservation, et de gestion des forêts et biodiversité a été signée le 30 mars 2009.



Ce projet a une période d'exécution de quatre(4) ans et est financé sur les fonds du 10^e FED à hauteur de 30 millions d'euros.

Il intègre deux composantes distinctes, mais intrinsèquement complémentaires. La première composante vise à protéger et à valoriser les aires protégées de la RDC ; la seconde touche à l'amélioration des capacités humaines en matière de gestion durable des forêts et de la biodiversité.

Les quatre aires protégées qui ont été retenues de commun accord entre l'Union européenne et les autorités de la RDC sont respectivement : le parc national des Virunga dans la province du Nord Kivu, le parc national de la Garamba dans la Province Orientale, le parc national de l'Upemba dans la province du Katanga et le parc national de la Salonga, à cheval entre les provinces du Bandundu, de l'Équateur et du Kasai occidental.

Les actions qui seront mises en œuvre par les quatre ONG signataires des contrats de subven-

tion visent essentiellement à améliorer les conditions de vie des populations riveraines des parcs concernés. Des actions substantielles seront également menées dans les domaines suivants : (i) la réhabilitation voire la construction d'infrastructures (ii) la conception et la mise en œuvre des plans de gestion adoptés par l'ensemble des parties prenantes, y compris les populations riveraines (iii) la lutte contre le braconnage (iv) les infrastructures sociales et (v) la promotion d'activités génératrices de revenus compatibles avec les actions de protection des aires protégées. Le montant respectif des quatre contrats se présente de la manière suivante :

- Parc national des Virunga avec l'ONG African Conservation Fund pour un montant de 10 millions d'euros ;
- Parc national de la Garamba avec l'ONG African Parks Network pour un montant de 5,5 millions d'euros ;
- Parc national de la Salonga avec le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) pour un montant de 3,5 millions d'euros ;
- Parc national de l'Upemba avec la société zoologique de Francfort pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Pour la composante formation, deux institutions internationales ont été retenues pour la mise en œuvre des activités liées à cette convention. L'objectif est d'améliorer la capacité de gestion des écosystèmes forestiers par des appuis en faveur de la formation et de la recherche forestière à l'Université de Kisangani ainsi qu'à l'École Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT).

En République démocratique du Congo, il ne fait aucun doute que l'agriculture constitue le secteur de l'économie qui présente à court terme le plus grand potentiel de relance et, qui plus est, avec une répercussion immédiate sur le niveau de vie des populations tant du côté des producteurs dans les zones rurales que du côté des consommateurs dans les grands centres urbains. En outre, l'agriculture vivrière représente l'essentiel de la production à travers de petites exploitations tant dans les zones rurales que dans la périphérie des grandes villes alors que les cultures d'exportation, la pêche et l'élevage occupent une place bien moins importante que dans les années 60.

Durant les dernières années, suite aux graves crises que le pays a connu, la production agricole a fortement régressé tant en quantité qu'en qualité. Pour couvrir les besoins des populations, le pays recourt à des importations alors qu'au regard de son potentiel agricole, la RDC devrait être un des plus importants exportateurs de produits vivriers du continent.

Alors que la RDC a été pendant longtemps en pointe dans le domaine de la recherche agricole en Afrique, il s'est avéré qu'au sortir de la guerre, les institutions en charge de cette activité cruciale pour redynamiser le secteur ne disposaient ni des ressources humaines ni des infrastructures susceptibles d'assumer leur rôle moteur dans la relance agricole. Par ailleurs, la recherche agricole a été considérée par l'ensemble des bailleurs de fonds comme une priorité pour assurer la sécurité alimentaire du pays. C'est donc logiquement que les actions de l'Union européenne ont ciblé la recherche agricole comme domaine d'intervention. La réhabilitation des infrastructures de recherche et le renforcement des capacités de recherche des institutions concernées, tant par la formation que par le développement de synergies avec les réseaux de recherche intra-régionaux et internationaux, constituent les axes stratégiques retenus dans le cadre des interventions du FED dans le secteur agricole.





DÉVEL  **PPLEMENT RURAL**

COFED
RAPPORT ANNUEL
2009



Projet de relance de la recherche agricole et forestière

7.995.000 €

Montant	7.995.000 €	Date de signature de la CF :	25/01/2006
Mode de gestion	Décentralisé, convention de contribution avec la FAO	Date limite de signature des contrats et D - P :	19/12/2008
Maître d'œuvre	Administrations concentrées	Date limite de mise en œuvre opérationnelle :	31/07/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution :	31/12/2012
Objectif spécifique			
Contribuer à la réduction de la pauvreté en assurant la sécurité alimentaire et le bien-être des populations par le renforcement des capacités nationales de recherche agricole et forestière.			

La recherche agronomique constitue un moteur indispensable pour le développement d'un pays. En partenariat avec l'Union européenne, la mise en œuvre du projet REAFOR mise en œuvre par la FAO, insuffle une dynamique nouvelle à la recherche agricole et forestière en République démocratique du Congo. Cette recherche est cruciale pour assurer l'autosuffisance alimentaire de la population et préserver certaines de ses ressources les plus précieuses.

La composante agricole focalise ses activités sur la mise en œuvre technique du programme prioritaire de recherche agricole sous la supervision de l'IITA (*International Institute of Tropical Agriculture*) et le renforcement des capacités de recherche et de diffusion des résultats, tandis que pour la composante forestière, les activités sont, sous la supervision scientifique du CIFOR (*Center for International Forestry Research*), centrées sur la mise en œuvre technique du programme prioritaire de recherche forestière et le renforcement des capacités de recherche et de diffusion des résultats.

L'élaboration du programme de recherche prioritaire pour les deux volets agricole et forestier et leurs validations ont été finalisés. L'assistance technique des structures de recherche pour la mise en application de ce programme se poursuit avec l'appui de l'IITA et du CIFOR.

En ce qui concerne le volet renforcement des capacités de ces deux composantes, plusieurs chercheurs ont été formés et d'autres ont bénéficié de bourses de formation dans les facultés et instituts spécialisées dans le domaine agricole et forestier. Des séances de recyclages ont été organisées au bénéfice des agents et cadres de l'INERA.

Initialement prévue au 31 décembre 2009, la fin de la mise en œuvre opérationnelle des activités a été prolongée par avenant au 31 juillet 2010, permettant ainsi au projet de compléter les actions entreprises et non encore achevées jusqu'à cette date.



Réhabilitation de l'école d'horticulture située sur le site du jardin botanique de Kisantu



Activités de la composante agricole

La composante agricole a poursuivi ses activités de renforcement des capacités par la formation diplômante, le recyclage des chercheurs et techniciens de l'Institut national pour l'Étude et la Recherche Agronomiques (INERA), ainsi que la fourniture d'équipement scientifique aux différents laboratoires. Dans le volet formation diplômante, les treize étudiants chercheurs boursiers inscrits en troisième cycle à l'Université de Kinshasa (UNIKIN) ont presque tous conclu leurs activités de recherche en champ. Ils ont, par ailleurs, entamé leurs cinq séminaires de présentation des résultats de la recherche bibliographique sur certains aspects particuliers de leur thème de recherche. Les quatre candidats indépendants inscrits pour le diplôme d'études approfondies (DEA) à l'Institut Facultaire de Yangambi sont à pied d'œuvre pour l'élaboration de leurs mémoires. Les cinq étudiants chercheurs inscrits au Doctorat, pour leur part, poursuivent leurs recherches sur le terrain.

En ce qui concerne les recyclages et formations ad hoc, plus d'une centaine de chercheurs et techniciens des centres et stations de l'INERA, ont été formés à l'usage de l'informatique, avec l'appui technique de l'IIITA. Ainsi, du 20 au 27 juin 2009, 28 chercheurs ont été formés sur l'utilisation du logiciel Excel au Centre INERA de Ngandajika. Cette formation fait suite à celle organisée pour la direction générale de l'INERA. Une autre formation est successivement organisée, depuis le mois d'août 2009, dans six centres de l'INERA. Elle porte sur l'élaboration des projets de recherche bancables. Les centres INERA de Ngandajika (Kasaï Oriental), Mulungu (Sud Kivu), Yangambi (Province Orientale) et Mvuazi (Province du Bas-Congo), ainsi que la station de l'INERA Kipopo (Province du Katanga) ont déjà abrité cette formation.

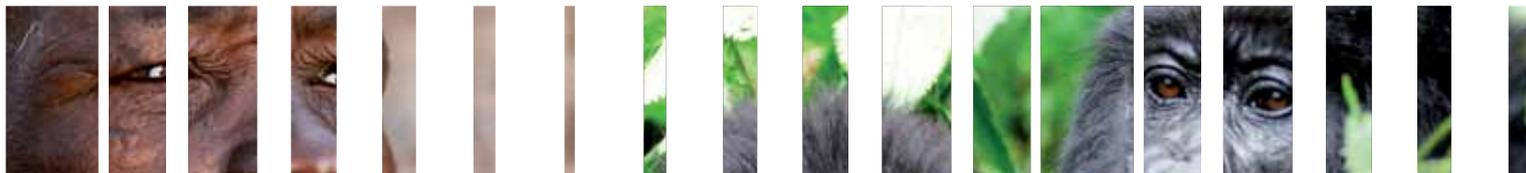
Activités de la composante forestière

Sous cette composante, 35 étudiants suivent actuellement des cours de troisième cycle à la faculté des Sciences de l'université de Kisangani et sont pour le moment sur le terrain pour leurs travaux de recherche. Ces travaux sont organisés au niveau des cellules de recherche dont les principales sont : Ecologie, forestière, Forêts mono dominantes, Produits forestiers non ligneux (PFNL), Recherches d'actions participatives (RAP), et Ressources halieutiques. Chaque cellule est dirigée par un professeur congolais

et un professeur d'une université européenne et les activités quotidiennes de ces cellules sont gérées par 13 doctorants bénéficiant d'une bourse du projet.

La Composante forestière a organisé plusieurs formations ad hoc au cours de la période. Chaque formation a permis à près de 20 personnes, chercheurs de l'INERA ou étudiants de l'UNIKIS, d'être recyclées sur un sujet technique donné. Le tableau ci-dessous en présente quelques informations :

N°	Intitulé de la formation	Nombre de participants	Date	Lieu
1	Réhabilitation et la gestion des herbaria de la RD Congo	18	31/05-1/06/09	Kisantu
2	Approches participatives et enquêtes socio-économiques	18	2-14/08/09	Kisangani- Yoko
3	Mise en place et suivi de dispositifs forestiers permanents en vue de la conservation des ressources naturelles	19	16-30/08/09	Kisangani
4	Géo référencement des données (utilisation du GPS et géomatique)	19	21/08-01/09/09	Kisantu



Activités de dissémination des technologies

L'un des objectifs immédiats du projet porte sur la diffusion des résultats de recherche disponibles. La démarche adoptée est de procéder à un inventaire de certains résultats de recherche et d'organiser leur diffusion à travers des radios rurales ou communautaires. Deux sites pilotes ont été retenus pour cela, dont un dans le district des Cataractes dans la Province du Bas-Congo, et l'autre dans la zone de Mulungu, dans la Province du Sud-Kivu.

Dans ce cadre, il est prévu de publier le répertoire des résultats de recherche collectés au sein de l'INERA. Celui-ci comprend diverses variétés améliorées de l'INERA avec leurs caractéristiques, quelques fiches techniques sur certaines cultures, la gestion intégrée de la fertilité des sols, ainsi que des recettes pour la transformation de certains produits alimentaires. En attendant sa mise en forme finale, ce répertoire est déjà utilisé par certains partenaires comme source d'information, aussi bien pour la production des émissions radiodiffusées, que pour la production de fiches techniques sur les démonstrations des technologies.

Les parcelles de démonstration des technologies sélectionnées sont suivies depuis quelques mois dans les deux sites pilotes. Elles y ont été instal-

lées en collaboration avec l'INERA M'Vuazi, l'INERA Mulungu au Sud Kivu et le Service National de Reboisement (SNR) à Mbanza-Ngungu, dans le Bas Congo. A cet effet, une série de journées portes ouvertes autour des parcelles de démonstration, est en gestation. Les radios rurales et communautaires dont le personnel a été formé par le projet ont poursuivi la production d'émissions sur les thèmes pertinents retenus dans le cadre du plan d'action.

En ce qui concerne les infrastructures, les bâtiments administratifs et scientifique sont en cours de réhabilitations et de rééquipement sur seize (16) sites à travers tout le pays. A Kinshasa par exemple, trois niveaux (4^{ème} et 3^{ème} étages, et sous-sol) du bâtiment de la direction générale de l'INERA ont été réhabilités et équipés en mobilier et ordinateurs. A Ngandajika, le bâtiment administratif, le dispensaire, le hangar de stockage ainsi que les travaux de réhabilitation du système de stockage d'eau sont achevés. Les travaux de réhabilitation d'un laboratoire de la faculté des sciences Agronomiques de l'UNIKIN sont en cours d'exécution tandis qu'à Kisangani, ce sont les travaux de réhabilitations de deux bâtiments (laboratoire de foresterie et herbarium) qui sont toujours en cours.





Dans le cadre des efforts qu'il consent pour restaurer la paix dans l'Est de la République démocratique du Congo, le gouvernement a initié « un programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés ». Pour la mise en œuvre de cet ambitieux programme, il a sollicité le concours de la communauté internationale, notamment la Commission européenne.

L'objectif de ce programme, qui vise à accélérer le processus de relance économique est de : (i) stabiliser l'Est du Congo en améliorant l'environnement sécuritaire ; (ii) de restaurer l'autorité de l'Etat dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés et enfin ; (iii) de faciliter le retour et la réintégration des personnes déplacées et réfugiées. Les zones d'intervention couvrent les districts du Haut et du Bas Uélé, l'Ituri pour la Province Orientale, le Nord et le Sud Kivu, le Maniema et le Tanganyika (Katanga).

Les actions post-conflit que mène l'Union européenne dans le cadre de sa stratégie LRRD (Linking Relief, Rehabilitation and Development) constituent une contribution non négligeable à la mise en œuvre de cet ambitieux programme.

C'est ainsi que les documents de programmation du 9e et du 10e Fonds européen de développement prévoient des interventions à travers l'enveloppe non programmable, dite enveloppe B, par la mobilisation d'importants moyens financiers qui sont orientés vers des secteurs tels que : (i) la relance économique en milieu rural et urbain, avec des actions de réhabilitations d'infrastructures de voiries et routières de base, (ii) la reconstruction d'un Etat de droit dans les zones fragilisées par les conflits, notamment par la facilitation du passage de l'appui d'urgence du secteur de la justice à une action permettant son intégration dans le cadre de la réforme actuellement en cours, (iii) la santé avec l'approvisionnement en médicaments génériques essentiels et le redéploiement de services de santé.



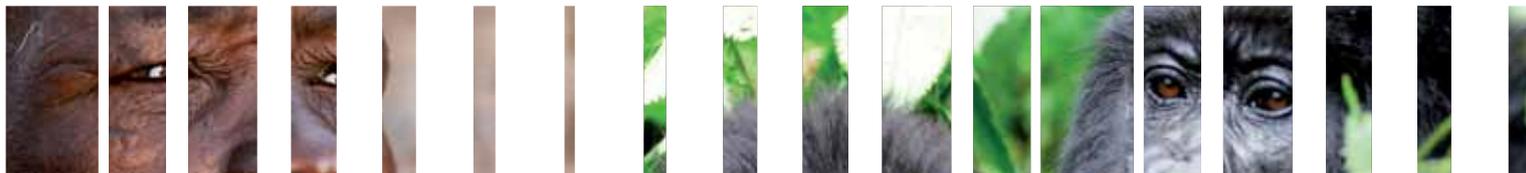
AIDE

P



ST-CONFLIT





Programme Est Congo (PEC) - Composantes relance économique et aménagement du territoire et renforcement des capacités

Montant	8.700.000€ (composante relance économique), 1.900.000 € (aménagement du territoire) et 3.300.000€ (renforcement des capacités)	Date signature	31/08/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et Devis-Programme	27/07/2009
Maître d'œuvre		Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	ON	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	Contribuer à la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la relance économique durable dans l'Est de la République Démocratique du Congo		

Le programme Est Congo financé sur l'enveloppe non programmable B, est mis en œuvre par les conventions de financement 9 ACP ZR 017 et 9 ACP RCE 016 pour un montant global de 75 millions d'euros.

Ce programme met en œuvre la stratégie LRRD (*Linking Relief, Rehabilitation and Development*) de l'Union européenne. La stratégie LRRD est l'instrument par lequel l'Union européenne appuie la République démocratique du Congo, afin d'assurer une transition harmonieuse entre l'aide d'urgence et le développement. Les opérations mises en œuvre dans le cadre de ce programme sont de ce fait gérées et exécutées selon des procédures permettant des interventions rapides, souples et efficaces, pour une rapidité de mise en œuvre sur le terrain. Ainsi, il est possible de conclure des marchés de travaux, services et fournitures selon la procédure négociée. Pour l'octroi de subventions, une attribution directe peut également être envisagée.

Le programme Est Congo (PEC) comporte cinq composantes, à savoir : (i) relance économique, (ii) infrastructures, (iii) santé, (iv) aménagement du territoire et (v) renforcement des capacités. Il est également prévu la mise en place d'une unité de coordination chargée de contribuer au pilotage et à la supervision de la mise en œuvre du PEC en appui au maître d'ouvrage et aux partenaires concernés.

Dans le cadre de la composante « aménagement du territoire », une action s'est clôturée en 2009, il s'agit du projet de prévention et de gestion des conflits fonciers à l'Est du Congo. Deux autres actions sont en cours de démarrage : « Le programme de prévention et gestion des risques naturels en République démocratique du Congo » et le projet « Renforcement des capacités des

entités territoriales de base dans le territoire de Walungu et Mwanga ». Un projet mis en œuvre dans le cadre de la relance économique a démarré en 2007. Il s'agit de « Relance économique agricole en Ituri ». Tous les autres projets de cette composante ont démarré en 2009, à savoir :

- Production, transformation et commercialisation agropastorale dans le Sud Kivu,
- Relance de la production agropastorale dans la province du Sud Kivu,
- Projet d'amélioration durable des systèmes de production et de circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalémie,
- Projet de relance agricole, province de Nord Kivu.

Les activités de la composante santé du programme Est Congo (voir la partie santé du présent rapport) portent sur l'amélioration de la qualité et l'accessibilité des services curatifs, préventifs et promotionnels pour les populations des onze zones de santé du district sanitaire du Tanganyika et la mise en place d'une centrale de distribution régionale de médicaments essentiels pour ce même district. Au cours de l'année, les actions menées dans ce cadre ont été renforcées par la prolongation de la durée des contrats de mise en œuvre et une augmentation du budget alloué, soit une prolongation de 24 mois, avec un budget additionnel de 2,5 millions d'euros.

En ce qui concerne, la composante « infrastructure » (voir la partie infrastructures du présent rapport), elle est mise en œuvre par le biais de :



Contrats de subvention :

Il s'agit de projets en cours de démarrage :

- Construction du bac de Nyemba dans le district du Tanganyika,
- Appui à la direction provinciale de l'Office des voiries et de drainage à Goma,
- Projet d'électrification rurale de Mutwanga,
- Amélioration de l'accès à l'éducation primaire par la construction de salles de classe, dans le territoire de la Rutshuru, province du Nord Kivu.

D'autres projets sont en cours d'exécution :

- Réhabilitation, assainissement et lutte contre l'érosion dans les infrastructures de base de la ville de Bukavu et appui à la programmation pour les infrastructures à l'Est de la RDC,
- Réouverture de l'axe Sake-Masisi-Walikale en vue de relier Goma à Kisangani/Kinshasa - Phase 3,
- Amélioration des voies d'accès et assainissement dans la cité de Bunia, chef-lieu du district de l'Ituri (Province Orientale),
- Stabilisation et redynamisation économique par la réhabilitation routière en Ituri - réhabilitation de la route Iga barrière-Nioka,
- Réhabilitation durable de l'axe Baraka-Fizi-Minembwe (141 km) et relance économique dans le territoire de FIZI, province de Sud Kivu,
- Appui aux infrastructures sociales de la zone de Minembwe.

Contrat de fourniture :

Il s'agit de l'équipement de trois brigades de l'Office des Routes, respectivement à Bukavu, Goma et Béni

Contrat d'assistance technique :

Ce contrat est relatif à l'appui aux directions provinciales de l'Office des Routes du Nord et Sud Kivu, et plus précisément, les brigades qui bénéficient d'une dotation en équipement.

Devis-programmes :

Deux devis-programmes permettront d'assurer le fonctionnement des brigades équipées notamment en vue d'assurer la réhabilitation et l'entretien d'axes structurants de l'Est de la RDC.

L'unité de coordination du programme Est Congo est pleinement opérationnelle depuis mai 2009, hormis l'assistant technique infrastructures qui, suite à l'indisponibilité de l'expert qui avait pris ses fonctions en juin, est en cours de remplacement. Cette unité de coordination devrait assurer la pérennisation du projet d'information à vocation provinciale qui a permis la création du Centre d'Information Géographique (CIG) situé à Goma, au Nord Kivu.

Le tableau ci-dessus présente les différentes actions de la convention LRRD composante relance économique, aménagement du territoire et renforcement des capacités.

N° Eng.	Intitulé de l'action	Bénéficiaire	Montant en €	composante	observations
196141	Relance économique en Ituri	1 ^{ère} Urgence	1.720.000	Relance économique	En clôture
201208	Production, transformation et commercialisation agro dans le Sud Kivu	Christian Aid	2.156.299	Relance économique	En cours
204093	Relance de la production agro dans le Sud Kivu	SOS FAIM	987.507	Relance économique	En cours
203817	Projet d'amélioration durable des systèmes de production à Nyunzu et Kalemie	SOLIDARITES	1.750.000	Relance économique	En cours
201113	Projet de relance agricole, province du Nord Kivu	AAA	2.073.499	Relance économique	En cours
196153	Gestion des conflits fonciers en Ituri	RCN	975.779	Aménagement du territoire	En clôture
196145	Collecte, analyse et diffusion d'informations géographiques	SODERU	775.793	Renforcement des capacités	En clôture
<196157	Renforcement des capacités des entités territoriales de base de Walungu et Mwenga	CTB	1.438.166	Renforcement des capacités	En cours
215306	Gestion des risques naturels	UNOPS	1.099.831	Renforcement des capacités	En cours

Bilan financier de la mise en oeuvre du programme indicatif national



Points sur les conventions et niveau des engagements

À la fin de l'année 2009, on estime à 43 le nombre de projets (engagements principaux) financés dans le cadre de la coopération RDC-UE. Ces engagements représentent une enveloppe globale de plus de 733 millions d'euros sur le programme indicatif national 9e FED.

En ce qui concerne les engagements financiers du Fonds européen de développement en RDC,

l'année sous revue a été caractérisée par trois séries d'événements majeurs.

- Quatre projets en cours d'exécution au 31 décembre 2009, ont atteint l'échéance limite des engagements secondaires au cours de l'année. Pour ces derniers, le taux d'engagements moyen à cette échéance est d'environ 95%.

Situation des engagements principaux ayant atteint l'échéance d'engagement au cours de l'année 2009

N° convention	Intitulé projet	Date limite des engagements « date +3 »	Engagement global	Engagements secondaires	Taux d'engagement à la date n+3
9 ACP ZR 015	Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques	26/06/2009	4 500 000	4 155 330	92,34%
9 ACP ZR 016	Restauration de la Justice à l'Est du Congo (REJUSCO)	19/06/2009	7 900 000	7 696 792	97,42%
9 ACP ZR 017	Réhabilitation et réintégration socio-économique dans les régions de l'Est de la RD Congo (LRRD)	22/12/2009	75 000 000	66 224 586	97,77%
9 ACP ZR 024	Projet d'appui à l'ON du FED	05/12/2009	6 000 000	5 574 498	92,90%

- En mars 2009, une première convention de financement d'un montant de 30 millions d'euros a été signée sur le 10e FED, dans le secteur de l'environnement. Cet engagement marque le début effectif de la mise en œuvre des projets sur ce nouveau programme indicatif national doté d'une enveloppe globale de 577,6 millions (non compris l'appui budgétaire de 48,62 millions d'euros prévu sur la convention FED-2009/021645).
- Le document de stratégie régionale de coopération et le programme indicatif régional

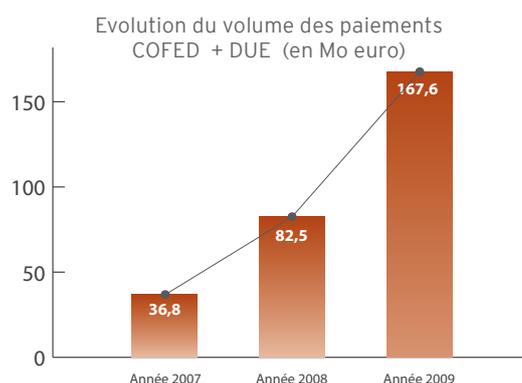
pour la période 2009-2013 (DSR-PIR 10e FED), entre l'Afrique centrale à la Commission européenne, a été signé le 30 septembre 2009. Le montant prévu dans le cadre de ce programme indicatif est de 165 millions d'euros et inclut une contribution de 15 millions d'euros destinés à des actions en faveur de la CEPGL.

Au 31 décembre 2009, le volume des engagements individuels a atteint 713 millions d'euros, soit un taux d'engagement de 97 % par rapport aux engagements principaux. Le taux de décaissement de ces mêmes engagements avoisine, à la même date, 85 %.

Point sur les décaissements

Le volume des décaissements est passé de 37 millions d'euros en 2007, à près de 168 millions d'euros au cours de la seule année 2009, soit un peu plus du double du niveau des décaissements effectués en 2008 (82 millions d'euros).

L'année 2009 se caractérise ainsi par un réel accroissement des décaissements sur tous les engagements du PIN 9e FED.

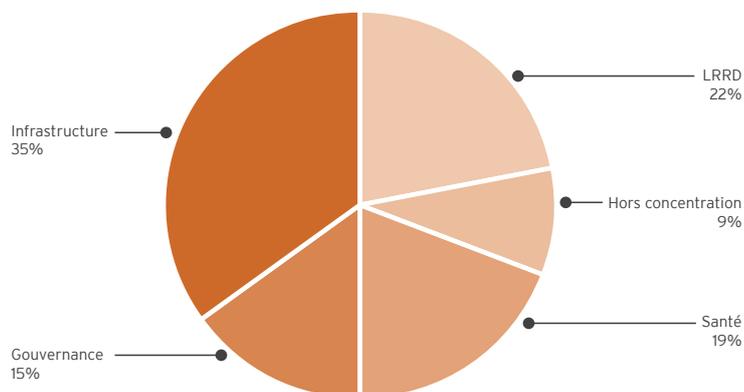




Décassements effectués en 2009 par secteur du PIN

Le secteur Infrastructures enregistre près de 35 % du volume de décaissements au cours de 2009. Il est suivi de la LRRD (22 %), la Santé (19%), la Gouvernance (15%) et enfin des secteurs hors concentration (9%).

Secteur	Décassements effectués en 2009 par secteur en €
Gouvernance	24 721 231
Infrastructure	59 382 312
LRRD	37 618 529
Santé	31 627 863
Hors concentration	14 232 976
Total	167 582 911



Décassement 2009 par secteur du PIN

9 ^e FED	Dotation
Secteurs de concentration	
1. Gouvernance	105 M€
2. Infrastructures de transport	50 M€
3. Santé	80 M€
4. Appui macroéconomique	106 M€
Total	341 M€
Secteur Hors concentration	
1. Gestion des ressources naturelles et agriculture, processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion	104 M€
2. Elections et sécurisation des opérations électorales	105 M€
Total	209 M€
Total enveloppe A	550 M€
Total enveloppe B	75 M€

10 ^e FED	Dotation
Secteurs de concentration	
1. Gouvernance	130 M€
2. Infrastructures de transport	251 M€
3. Santé	51 M€
Total	432 M€
Secteur Hors concentration	
1. Gestion durable des systèmes forestiers et protection de la biodiversité	29 M€
2. Appui aux initiatives régionales	27 M€
3. Facilité de coopération technique	13 M€
4. Réserve technique et initiatives diverses	13 M€
Total	82 M€
Total enveloppe A	514 M€
Total enveloppe B	47,7 M€

Etat détaillé des engagements principaux (données en euros au 31 décembre 2009)

Code	Libellé Engagements Principaux	Date ouverture	Montant de la CF	Engagements Individuels	
				Base ON	
09ACP RPR014	MICROFINANCE FRAMEWORK PROGRAMME	29/09/2003	0,00	470 000,00	
09ACP RPR024	PROJET DE CREATION DE L'UNITE DE POLICE INTEGREE A KINSHASA	01/03/2004	5 000 000,00	4 903 177,02	
09ACP RPR039	ACP EU WATER FACILITY (2ND COMMITMENT) FOR GRANT CONTRACTS AND CONTRIBUTION AGREEMENTS UNDER ACP-EU WATER FACILITY	18/08/2005	0,00	6 000 000,00	
09ACP RPR049	ACP EC ENERGY FACILITY FOR GRANTS & CA GENERATED BY CFP 100 MEUROS OUT OF 198 MEUROS	27/06/2006	0,00	1 790 000,00	
09ACP RPR050	ACP-EU WATER FACILITY 1ST COMMITMENT	26/04/2006	0,00	2 303 900,00	
09ACP RSA021	ECOFAC IV - RDC SALONGA	28/09/2005	0,00	2 180 200,00	
09ACP ZR 001	Echo - ASSISTANCE TO DISPLACED	05/09/2003	3 058 586,00	3 058 586,00	
09ACP ZR 002	CONTRIBUTION A LA RELANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE	05/09/2003	14 400 000,00	14 326 538,95	
09ACP ZR 003	PROGRAMME D'APPUI A L'ELLEGEEMENT DE LA DETTE EXTERIEURE	17/09/2003	105 702 057,89	105 702 057,89	
09ACP ZR 004	RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION ET REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES	25/09/2003	6 000 000,00	5 998 526,00	
09ACP ZR 005	REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE APRES LA GUERRE	25/11/2003	26 900 000,00	26 772 283,70	
09ACP ZR 006	AT POUR LA MISE EN OEUVRE U.P.I. (UNITE POLICE INTEGREE)	09/12/2003	200 000,00	130 985,00	
09ACP ZR 007	EVALUATION CAPACITES OPERATIONNELLES STATIONS DE L'INERA	12/12/2003	79 500,00	43 709,00	
09ACP ZR 008	PROJET D'APPUI A LA REHABILITATION	12/12/2003	41 258,00	0,00	
09ACP ZR 009	FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	30/04/2004	3 000 000,00	2 883 956,24	
09ACP ZR 010	AUGMENTATION PLAFOND 8 ACP ZR 06 1ER PROGRAMME D'APPUI INSTITUT ^o	19/01/2005	3 200 000,00	2 781 085,52	
09ACP ZR 011	PROGRAMME SANTE 9E FED (PS9FED)	05/07/2005	80 000 000,00	78 426 930,46	
09ACP ZR 012	PROGRAMME D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL	15/09/2005	60 000 000,00	59 100 000,00	
09ACP ZR 013	PROGRAMME DE RELANCE DE LA RECHERCHE AGRICOLE ET FORESTIERE	26/09/2005	7 995 000,00	7 685 000,00	
09ACP ZR 014	ECOFAC IV PROGRAMME REGIONAL DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES D'AFRIQUE CENTRALE	28/09/2005	5 000 000,00	5 000 000,00	
09ACP ZR 015	PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES ACTEURS NON ETATIQUES EN R.D.CONGO	06/04/2006	4 500 000,00	4 401 330,00	
09ACP ZR 016	RESTAURATION DE LA JUSTICE A L'EST DU CONGO REJUSCO	06/04/2006	7 900 000,00	4 607 793,00	
09ACP ZR 017 +RCE016	REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DANS LES REGIONS DE L'EST DE LA R.D.C. (LRRD)	18/04/2006	75 000 000,00	64 548 506,55	
09ACP ZR 018	PROGRAMME D'APPUI TRANSITOIRE AU SECTEUR SANTE	02/10/1996	0,00	1 935 258,79	
09ACP ZR 019	PROGRAMME D'APPUI TRANSITOIRE SECTEUR SANTE	02/10/1996	0,00	1 083 438,00	
09ACP ZR 020	PROGRAMME D'APPUI TRANSITOIRE SECTEUR SANTE	02/10/1996	467 546,97	235 404,54	
09ACP ZR 021	PROGRAMME D'APPUI A LA JUSTICE (CE/PAJ)	08/11/2000	526 104,00	279 318,38	
09ACP ZR 022	ASSISTANCE TO VULNERABLE POPULATIONS IN SOUTH EASTERN CONGO (DRC)	22/08/2006	5 000 000,00	4 822 084,80	
09ACP ZR 024	APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL EN RDC	05/10/2006	6 000 000,00	5 536 962,23	
09ACP ZR 025	PROGRAMME APPUI A LA GOUVERNANCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	13/10/2006	33 000 000,00	17 947 616,00	
09ACP ZR 026	PROGRAMME FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	02/03/2007	5 700 000,00	1 878 728,00	
09ACP ZR 027	PROJET APPUI REFORME INSTITUTION EN CHARGE AIRE PROTEGEES	25/04/2007	4 000 000,00	3 538 810,00	
09ACP ZR 029	PROJET ASSAINISSEMENT URBAIN A KINSHASA (PAUK)	31/05/2007	22 000 000,00	14 681 918,98	
09ACP ZR 030	APPUI A LA CENI	04/06/2007	3 000 000,00	2 994 820,00	
09ACP ZR 031	APPUI A LA CREATION ANSSAC (AGENCE NATIONALE DES SERVICES DE SURVEILLANCE AVIATION CIVILE)	04/06/2007	5 000 000,00	0,00	
09ACP ZR 032	SOUTIEN A LA REFORME DE LA POLICE	09/07/2007	2 315 792,35	1 028 134,19	
09ACP ZR 033	SOUTIEN A LA REFORME DE LA POLICE	09/07/2007	2 684 206,75	0,00	
09ACP ZR 023	AVENANT AUGMENTATION BUDGETAIRE PROJET PARII	20/09/2006	28 650 000,00	28 650 000,00	
09ACP ZR 028	AVENANT NO 2 CONVENTION FINANCEMENT PARII	25/04/2007	22 063 048,00	18 347 582,86	
09ACP ZR 034	PROGRAMME D'APPUI A LA REHABILITATION (PAR II)	08/08/2002	80 000 000,00	43 985 166,01	
09FED GPR006	PROGRAMME D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL	17/08/2004	105 000 000,00	101 610 000,00	
			733 383 099,96	651 669 808,11	

	Engagements Individuels	Palements		Soldes suivant base DUE		Taux	
	Base DUE	Base ON	Base DUE	à engager	à payer	engagement	paiements
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	0,00	1237 755,93	0,00	0,00	0,00		
	3 058 586,00	0,00	3 058 586,00	0,00	0,00	100,00%	100,00%
	14 306 036,00	0,00	13 721 994,00	93 964,00	584 042,00	99,35%	95,92%
	105 702 057,89	0,00	105 702 057,89	0,00	0,00	100,00%	100,00%
	5 998 526,00	0,00	5 276 506,00	1 474,00	722 020,00	99,98%	87,96%
	26 630 148,00	0,00	25 707 042,00	269 852,00	923 106,00	99,00%	96,53%
	130 985,00	0,00	130 985,00	69 015,00	0,00	65,49%	100,00%
	43 709,00	0,00	43 709,00	35 791,00	0,00	54,98%	100,00%
	0,00	0,00	0,00	41 258,00	0,00		
	2 957 890,00	0,00	2 821 798,00	42 110,00	136 092,00	98,60%	95,40%
	18 012 379,00	0,00	16 882 259,00	-14 812 379,00	1130 120,00	562,89%	93,73%
	78 217 083,00	57 716 340,61	50 602 700,00	1 782 917,00	27 614 383,00	97,77%	64,70%
	59 100 000,00	0,00	59 100 000,00	900 000,00	0,00	98,50%	100,00%
	7 915 000,00	0,00	5 372 999,00	80 000,00	2 542 001,00	99,00%	67,88%
	5 500 000,00	4 950 000,00	4 950 000,00	-500 000,00	550 000,00	110,00%	90,00%
	4 155 330,00	1 767 186,73	1 445 605,00	344 670,00	2 709 725,00	92,34%	34,79%
	7 696 792,00	1 929 200,00	5 054 547,00	203 208,00	2 642 245,00	97,43%	65,67%
	66 224 586,00	38 001 142,44	41 523 546,00	8 775 414,00	24 701 040,00	88,30%	62,70%
		0,00		0,00	0,00		
		0,00		0,00	0,00		
		0,00		467 546,97	0,00		
	18 768 893,00	0,00	18 718 499,00	-18 242 789,00	50 394,00	3567,53%	99,73%
		0,00		5 000 000,00	0,00		
	5 574 498,00	2 991 552,25	3 236 411,00	425 502,00	2 338 087,00	92,91%	58,06%
	17 947 616,00	4 578 059,76	5 337 263,00	15 052 384,00	12 610 353,00	54,39%	29,74%
	5 363 867,00	405 775,31	2 445 735,00	336 133,00	2 918 132,00	94,10%	45,60%
	3 562 816,00	355 000,00	460 296,00	437 184,00	3 102 520,00	89,07%	12,92%
	19 428 536,00	0,00	16 311 139,00	2 571 464,00	3 117 397,00	88,31%	83,95%
	2 994 820,00	0,00	1 314 820,00	5 180,00	1 680 000,00	99,83%	43,90%
	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00		
	1143 927,00	230 709,19	692 907,00	1171 865,35	451 020,00	49,40%	60,57%
	2 684 207,00	0,00	2 524 207,00	-0,25	160 000,00	100,00%	94,04%
	0,00	0,00	0,00	28 650 000,00	0,00		
	0,00	0,00	0,00	22 063 048,00	0,00		
	128 966 678,00	0,00	108 731 698,00	-48 966 678,00	20 234 980,00	161,21%	84,31%
	101 610 000,00	0,00	100 810 000,00	3 390 000,00	800 000,00	96,77%	99,21%
	713 694 965,89	114 162 722,22	601 977 308,89	19 688 134,07	111 717 657,00	97,32%	84,35%

Programme d'appui au processus électoral

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 12644
 Montant de la convention: 14 400 000,00 euros
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09 FED GPR 006
 Libellé de l'Engagement Global: PROGRAMME D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 9/5/2003
 Clôturé le:
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	14 400 000,00	14 400 000,00
Engagé:	14 326 538,95	14 306 036,00
Disponible non engagé:	73 461,05	93 964,00
Payé:	0,00	13 721 994,00
Engagé non payé:	14 326 538,95	584 042,00
Solde non Payé:	14 400 000,00	678 006,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	ALISEI - SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE POOL MALEBO/PROV.KINS HASA			05/07/2004		973 165,00	0,00	973 165,00	0%
002	FAO - APPUI A LA SECURITE ALIM. DE 95000 MENAGES AGRICOLES - KIVU			08/07/2004		1 980 280,00	0,00	1 980 280,00	0%
003	CDI BWAMANDA - RELANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU NORD EQU ATEUR			16/07/2004		1 829 270,00	0,00	1 829 270,00	0%
004	FONDATION HANS SEIDEL - RELANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE A MAMPU			16/07/2004	20/02/2008	2 690 248,00	0,00	2 690 248,00	0%
005	CDI BWAMANDA ALIMENTS DE BETAIL			23/08/2004		535 745,00	0,00	535 745,00	0%
006	CDI BWAMANDA RELANCE AGRICOLE			30/09/2004		1 754 265,00	0,00	1 754 265,00	0%
007	ICU RELANCE AGRICOLE KINSHASA			23/06/2005	20/02/2008	914 011,63	0,00	914 011,63	0%
008	CONTRIBUTION A LA RELANCE AGRICOLE - MONITORING			08/07/2005	08/03/2007		0,00	0,00	0%
009	MONITORING DU PROGRAMME DE RELANCE AGRICOLE EN RDC			18/10/2005	20/02/2008	102 229,32	0,00	102 229,32	0%
010	HTSPE LTD/APPUI A L'ASSOCIATION DES MARAICHERS ET RIZICULTEURS DE MASINA/KINSHASA			26/07/2006	20/02/2008	199 173,00	0,00	199 173,00	0%
011	HANNS SEIDEL RELANCE AGRICOLE SUR PLATEAU DES BATEKE			18/12/2006		1 777 616,00	0,00	1 777 616,00	0%
012	CDI BWAMANDA PERENNISATION AGRICOLE KWILU			20/12/2006		500 000,00	0,00	500 000,00	0%
013	ICU SMENCES HINTERLAND KINSHASA			20/12/2006		716 033,00	0,00	716 033,00	0%
014	ITALTREND LETTRE DE MARCHÉ EVALUATION CDI BWAMANDA			11/05/2007	03/03/2008	104 110,00	0,00	104 110,00	0%
015	HTSPE LETTRE DE MARCHÉ MONITORING RELANCE AGRICOLE			23/10/2007		74 088,00	0,00	74 088,00	0%
016	AGRISYSTEMS CONTRAT CADRE EVALUATION MAMPU			19/06/2008		176 305,00	0,00	176 305,00	0%
Total	14 326 538,95	0,00	14 326 538,95						

Renforcement des capacités de gestion et réhabilitation des aires protégées

CARTE PROJET

Décision: 12683
 Montant de la convention: 6 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09 ACP ZR 004
 Libellé de l'Engagement Global: RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION ET REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 9/25/2003
 Clôturé le:
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	6 000 000,00	6 000 000,00
Engagé:	5 998 526,00	5 998 526,00
Disponible non engagé:	1 474,00	1 474,00
Payé:	0,00	5 276 506,00
Engagé non payé:	5 998 526,00	722 020,00
Solde non Payé:	6 000 000,00	723 494,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	WWF - RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION DE L INCC ET APP UI A LA REHABILITATION D AIRES PROTEGEES			21/07/2004		3 400 500,00	0,00	3 400 500,00	0%
002	RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION ET REHABILITATION DU P ARC NATIONAL DE VIRUNGA ET APU I AU PARC DE GARAMBA			15/10/2004		1 366 654,00	0,00	1 366 654,00	0%
003	LETTRE DE MARCHÉ CONTRAT CADRE			20/09/2006		181 372,00	0,00	181 372,00	0%
004	WWF PARC VIRUNGA ET JARDIN KISANTU			20/12/2006		1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	0%
Total						5 998 526,00	0,00	5 998 526,00	0%

Réhabilitation et réintégration socio-économique

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 12644
 Montant de la convention: 26 900 000,00
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09 ACP ZR 005
 Libellé de l'Engagement Global: REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE
 APRES LA GUERRE
 Nature comptable: NA
 Ouvert le: 11/25/2003
 Clôturé le:
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	26 900 000,00	26 900 000,00
Engagé:	26 772 283,70	26 630 148,00
Disponible non engagé:	127 716,30	269 852,00
Payé:	0,00	25 707 042,00
Engagé non payé:	26 772 283,70	923 106,00
Solde non Payé:	26 900 000,00	1 192 958,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	ONG SODERU - EAU NORD KIVU			24/06/2004	24/07/2006	489 263,90	0,00	489 263,90	0%
002	ONG ATLAS LOGISTIQUE - AXE KISANGANI WALIKALE			25/06/2004	24/07/2006	1 581 613,17	0,00	1 581 613,17	0%
003	ONG ATLAS LOGISTIQUE - AXE BUNIA-BENI			25/06/2004	10/08/2006	1 429 461,03	0,00	1 429 461,03	0%
004	ONG A.A.A. - AXE MASISI/WALIKALE			25/06/2004	20/02/2008	6 345 682,00	0,00	6 345 682,00	0%
005	AGRO ACTION ALLEMANDE - POURSUITE DU PROG.DE RECAPITLISATION DES POPULATIONS VULNERABLESDU MASISI/WALIKALE			16/07/2004	24/07/2006	405 995,32	0,00	405 995,32	0%
006	ACTION CONTRE LA FAIM - RENFORCEMENT SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE - MALEMBA NKULU (KATANGA)			20/07/2004	10/08/2006	213 865,43	0,00	213 865,43	0%
007	SAVE THE CHILDREN - SOUTIEN A L OBSERVATOIRE VOLCANIQUE DE GOMA			21/07/2004	04/12/2008	1 029 289,00	0,00	1 029 289,00	0%
008	OXFAM REINTEGRATION A L'EST DE LA RDC			10/08/2004	24/07/2006	268 580,45	0,00	268 580,45	0%
009	REHABILITATION FAO A L'EST			15/09/2004		1 320 000,00	0,00	1 320 000,00	0%
010	AAA DEV RURAL NORD KIVU			11/02/2005		2 960 966,00	0,00	2 960 966,00	0%
011	SODERU - APPUI DEPLACES BENI			11/02/2005		3 470 331,00	0,00	3 470 331,00	0%
012	MALTESER ASSISTANCE ZONES SANTE RURALES			23/02/2005	06/09/2007	605 813,75	0,00	605 813,75	0%
013	CELLULE DE COORDINATION PGR DEVELOPPEMENT EST RDC			31/03/2005		227 778,17	0,00	227 778,17	0%
014	MEDAIR ASSISTANCE SECTEUR SANTE EN HAUT ET BAS UELE			12/05/2005	04/12/2008	440 000,00	0,00	440 000,00	0%
015	CONVENTION DE CONTRIBUTION - UNOPS- APPUI AU DESENCLAVEMENT DE YANGAMBI EN PROVINCE ORIENTALE			05/07/2005		2 659 105,00	0,00	2 659 105,00	0%
016	AMELIORATION DE L ASSAINISSEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE DE GOMA			20/07/2005	29/03/2007	576 153,00	0,00	576 153,00	0%
017	MEDAIR SANTE AU HAUT ET BAS-UELE			13/12/2005		500 000,00	0,00	500 000,00	0%
018	ASSISTANCE MEDICALE A 13 ZONES DE SANTE DANS LA PROVINCE ORIENTALE			24/01/2006	06/09/2007	285 460,00	0,00	285 460,00	0%
019	AGRER LETTRE MARCHE SUIVI PROJETS EST RDC			30/03/2006	11/09/2007	190 455,48	0,00	190 455,48	0%
020	DEVIS PROGRAMME NO 2			14/08/2006		780 270,00	0,00	780 270,00	0%
021	MEDAIR SUBVENTION SANTE DEPENDANTS DES MILITAIRES SUD ITURI			24/11/2006		800 000,00	0,00	800 000,00	0%
022	PRICE - AUDIT DU DP 9 ACP ZR 5/13			02/05/2007	04/12/2008	4 618,00	0,00	4 618,00	0%
023	EVALUATION DE LA STRATEGIE DE FINANCEMENT LRRD EST/RDC			20/07/2007		182 623,00	0,00	182 623,00	0%
024	PRICEWATERHOUSECOOPERS- AUDIT DU DP 9 ACP ZR 5/20			02/07/2008		4 960,00	0,00	4 960,00	0%
Total					0,00	26 772 283,70	0,00	26 772 283,70	0%

Facilité de coopération technique (TCF1)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 012925 du 16/07/2004
 Montant de la convention: 3 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 7/19/2007
 N° de l'engagement principal: 09 ACP ZR 009
 Libellé de l'Engagement Global: FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 4/30/2004
 Clôturé le:
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	3 000 000,00	3 000 000,00
Engagé:	2 883 956,24	2 957 890,00
Disponible non engagé:	116 043,76	42 110,00
Payé:	0,00	2821798
Engagé non payé:	2 883 956,24	136 092,00
Solde non Payé:	3 000 000,00	178 202,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	APPUI A LA DCE EN RDC MISE EN PLACE STRATEGIE ASSOCIANT ACTE URS NON ETATIQUES PROGRAMME/EXECUTION 9EME FED	10/03/2005	13/09/2005	30 608,48	0,00	30 608,48	0%		
002	DEVIS PROGRAMME FACILITES DE COOP TECH FORMATIONS CONF	30/05/2005	27/06/2007	47 282,95	0,00	47 282,95	0%		
003	LETTRE DE MARCHÉ AMS 451 NO 2005/100761	02/06/2005	13/10/2006	191 514,56	0,00	191 514,56	0%		
004	ASSISTANCE TECHNIQUE - SECURISATION DU PROCESSUS ELECTORAL	21/07/2005	02/03/2007	133 344,31	0,00	133 344,31	0%		
005	ALANET-LETTRE DE MARCHÉ-GAYRAUD	16/08/2005	02/03/2007	20 073,56	0,00	20 073,56	0%		
006	EURATA-CONTRAT CADRE-ETUDE PROFIL ENVIRONNEMENT	24/08/2005	27/04/2007	185 558,28	0,00	185 558,28	0%		
007	ETUDE PREFAISABILITE POUR UN PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAI N	28/09/2005	28/06/2007	159 809,38	0,00	159 809,38	0%		
008	ECO LETTRE DE MARCHÉ AT DEMARRAGE PS9FED	07/10/2005	18/12/2006	174 541,77	0,00	174 541,77	0%		
009	EURATA ETTRE DE MARCHÉ MONITORING RELANCE AGRICOLE	07/10/2005	09/11/2005		0,00	0,00	#DIV/0!		
010	EVALUATION DE LA STRATEGIE DE COOPERATION EN RDC	12/10/2005		195 585,00	0,00	195 585,00	0%		
011	MISSION D IDENTIFICATION PROGRAMME APPUI GOUVERNANCE RDC	08/11/2005	02/03/2007	165 200,43	0,00	165 200,43	0%		
012	ETUDE DE PREFAISABILITE POUR UN PROJET DE TRANSPORT	01/12/2005	19/07/2007	147 083,87	0,00	147 083,87	0%		
013	DP 2 FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	11/07/2006		260 000,00	0,00	260 000,00	0%		
015	A.T/AEDS/MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE AN- NUELLE 2005 DU CCM-RDC	18/07/2006		199 722,00	0,00	199 722,00	0%		
016	TRANSTEC / EXPERTISE DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA JUSTICE EN RDC	04/08/2006	30/11/2007	193 837,70	0,00	193 837,70	0%		
017	PRICEWATERHOUSE COOPERS - AUDIT DU DP 7 ACP RPR 774/116	10/11/2006	28/05/2007	4 368,00	0,00	4 368,00	0%		
018	PRICEWATERHOUSECOOPERS - AUDIT DU DP 8 ACP TPS 32/78 PACE AN 4	10/11/2006	28/05/2007	4 368,00	0,00	4 368,00	0%		
019	DELOITTE-AUDIT DU DP PARI 6 ACPZR 75/31	28/11/2006	03/07/2008	4 960,00	0,00	4 960,00	0%		
020	DELOITTE - AUDIT DU DP DU PARI 7 ACP ZR 25/41	28/11/2006		4 980,00	0,00	4 980,00	0%		
021	ECO3 LETTRE DE MARCHÉ ETUDE PNC	26/01/2007		179 670,00	0,00	179 670,00	0%		
022	AGRECO LETTRE DE MARCHÉ REFORME CONSERVATION NATURE	06/02/2007		199 500,00	0,00	199 500,00	0%		
023	AGRECO ETUDE IMPACT PROROUTES	14/03/2007		199 336,00	0,00	199 336,00	0%		
025	HYDRATEC - AT POUR ETUDE ECONOMIQUE PROROUTES/RDC	04/04/2007	25/09/2008	97 741,95	0,00	97 741,95	0%		
026	KPMG - AUDIT DU DP 8 ACP ZR 06/24 - DP ON DE CROISIERE NO1	02/05/2007	02/10/2007	4 400,00	0,00	4 400,00	0%		
027	KPMG - AUDIT DU DP 8 ACP ZR 6/20 - DP APPUI ON DEMARAGE	02/05/2007	09/10/2007	3 200,00	0,00	3 200,00	0%		
028	DELOITTE - AUDIT DU DP 8_ZR 6/21 - DP2 ITURI	07/05/2007		4 980,00	0,00	4 980,00	0%		
029	KPMG - AUDIT DP 8 ACP ZR 6/27	28/05/2007	04/10/2007	2 800,00	0,00	2 800,00	0%		
030	BERENSCHOT-A.T AUPRES DE L'ON	11/07/2007	12/07/2007		0,00	0,00	-		
031	BUSINESS AND STRATEGIES IN EUROPE SA CONTRAT 2007/141326 FWC BENEF-LOT 7 - CULTURE	12/07/2007	0,00	0,00	-				
032	TRANSTEC LOT 7 - EXPERT EN DECENTRALISATION	13/07/2007		65 590,00	0,00	65 590,00	0%		

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
033	KPMG - AUDIT DU DP 9 ACP ZR 9/13	03/07/2008		3 900,00	0,00	3 900,00	0%		
	Autres	73 933,76	0,00	73 933,76	0%				
		2 957 890,00	0,00	2 957 890,00					

PAI - 1er programme d'appui - Avenant no 1 : Augmentation du plafond 8 acp - Zr 06

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 012249 - 19 050 000,00 EURO du 11/12/2002
Montant de la convention: 3 200 000,00
Date limite d'engagement:
N° de l'engagement principal: 09 ACP ZR 010
Libellé de l'Engagement Global: AVENANT NO 1 : AUGMENTATION DU PLAFOND 8 ACP
ZR 06 1ER PROGRAMME D'APPUI
INSTITUTIONNEL - NOTE27063 G. QUINCE -15/4/200
Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
Ouvert le: 19/01/2005
Clôturé le: Non
Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

Total Engagement Principal	Base ON	Base UE
Engagé:	3 200 000,00	19 050 000,00
Disponible non engagé:	2 781 085,52	18 012 379,00
Payé:	418 914,48	1 037 621,00
Engagé non payé:	0,00	16 882 259,00
Solde non Payé:	2 781 085,52	1 130 120,00
	3 200 000,00	2 167 741,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	PNUD CONVENTION CENTRE BRASSAGE	16/08/2005	10/10/2008	1 363 377,28	0,00	1 363 377,28	0%		
002	PNUD LEADERSHIP ET COHESION DE L'ETAT EN RDC	21/02/2006		200 000,00	0,00	200 000,00	0%		
003	UNOPS - MESURE D'ACCOMPAGNEMENT EN EQUIPEMENTS DES BRIGADES INTEGREES	30/05/2006		800 000,00	0,00	800 000,00	0%		
004	AVENANT 2 AU DP 8 ACP ZR 06/21:AUGMENTATION DE 150.000 EURO	01/09/2006	28/11/2007		0,00	0,00	0%		
005	SUDGEST - AT RENFORCEMENT DE LA CELLULE DE REFLEXION SUR LA REFORME DE LA PNC (POLICE NATIONALE)	25/09/2006	20/11/2007	73 759,44	0,00	73 759,44	0%		
006	BERENSCHOT LETTRE DE MARCHE ETUDE GESTION PNC	09/10/2006	06/11/2006		0,00	0,00	0%		
007	ECO 3 SPRL LETTRE MARCHE SECURISATION ELECTIONS	09/10/2006	20/11/2007	19 671,80	0,00	19 671,80	0%		
008	SAPRO - FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUX A LA COUR DES COMPTES DE KINSHASA	23/10/2006	09/11/2007	25 872,00	0,00	25 872,00	0%		
009	AGRER - APPUI INSTITUTIONNEL POST CONFLIT EN IURI	08/11/2006		98 780,00	0,00	98 780,00	0%		
010	ECO 3 SPRL APPUI AU MECNEF	23/11/2006		199 625,00	0,00	199 625,00	0%		

Programme santé 9e FED (PS9FED)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013131 - 80 000 000,00 EURO du 17/10/2005
 Montant de la convention: 80 000 000,00
 Date limite d'engagement: 10/27/2008
 N° de l'engagement principal: 09 ACP ZR 011
 Libellé de l'Engagement Global: PROGRAMME SANTE 9EME FED (PS9FED)
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 05/07/2005
 Clôturé le:
 Suivi et gestion de la convention: Décentralisée COFED

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	80 000 000,00	80 000 000,00
Engagé:	78 426 632,46	78 217 083,00
Disponible non engagé:	1 573 367,54	1 782 917,00
Payé:	53 198 021,56	50 602 700,00
Engagé non payé:	25 228 610,90	27 614 383,00
Solde non Payé:	26 801 978,44	29 397 300,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paievements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	AEDES LOT 1	05/06/2006		6 939 085,00	5 110 406,34	1 828 678,66	74%		
002	AEDES LOT2	05/06/2006		4 223 752,00	3 049 448,88	1 174 303,12	72%		
003	AEDES LOT 3	05/06/2006		4 270 018,00	2 983 352,58	1 286 665,42	70%		
004	CREDES SUIVI EXTERNE PS9FED	13/06/2006		570 576,00	259 662,68	310 913,32	46%		
005	MEDAIR ASSISTANCE AU SECTEUR SANTE	11/09/2006		1 629 250,00	717 389,00	911 861,00	44%		
006	MALTESER SANTE NORD ITURI	11/09/2006		1 600 000,00	1 440 000,00	160 000,00	90%		
007	CORDAID SANTE AU KASAI OCC	11/09/2006		1 599 486,00	1 439 538,00	159 948,00	90%		
008	CARITAS SANTE AU KASAI	12/09/2006		833 815,00	555 877,00	277 938,00	67%		
009	NOVIB OXFAM SANTE DE BUTEMBO ET DE MASISI	12/09/2006		1 649 831,00	753 001,00	896 830,00	46%		
010	COOPI SANTE DE MBUJI MAYI ET TSHILENGE	12/09/2006		1 659 822,00	1 493 840,00	165 982,00	90%		
011	AEDES-DP DE DEMARRAGE FDSS ET FASS	10/11/2006		481 826,02	481 826,02	0,00	100%		
012	AEDES - DP DE DEMARRAGE - A.I.C	10/11/2006		221 505,00	221 505,00	0,00	100%		
013	ASRAMES MEDICAMENTS GOMA	09/02/2007	28/06/2007	645 000,09	645 000,09	0,00	100%		
014	ASRAMES MEDICAMENTS ARIWARA	09/02/2007	28/06/2007	300 000,00	300 000,00	0,00	100%		
015	ASRAMES MEDICAMENTS BUNIA	09/02/2007	28/06/2007	172 425,36		172 425,36	0%		
016	ASRAMES MEDICAMENTS ISIRO	09/02/2007	28/06/2007	164 574,31	164 574,31	0,00	100%		
017	FEDECAME	15/03/2007	23/10/2008	519 278,00	519 278,00	0,00	100%		
018	AEDES DP1 APPUI INSTITUTIONNEL CENTRAL	18/05/2007		510 000,00	510 767,56	-767,56	100%		
019	AEDES - DP 1 FDSS/FASS ACTIVITES CONNEXES	18/05/2007		3 138 002,00	2 106 235,00	1 031 767,00	67%		
020	CADIMEK - CDF01 MEDICAMENTS FED 9	21/05/2007		240 000,00	240 000,00	0,00	100%		
021	CADMEKO - CDF01 MEDICAMENTS FED 9	21/05/2007		240 000,00	240 000,00	0,00	100%		
022	PWC-AUDIT FINANCIER DU 9 ACP ZR 11/11-DP DEMARRAGE FDSS&FASS	05/07/2007		4 972,00		4 972,00	0%		
023	PWC-AUDIT FINANCIER 9 ACP ZR 11/12-DP DEMARRAGE AIC	05/07/2007		4 828,00		4 828,00	0%		
024	ACDLG APPUI PERIPHERIQUE RUSTHURU	10/08/2007		424 129,40	381 716,00	42 413,40	90%		
025	MEDAIR SANTE PERIPHERIQUE DJUGU	10/08/2007		571 636,00	514 472,00	57 164,00	90%		
026	CORDAID SANTE DISTRICTS LULUA ET KANANGA	10/08/2007		849 105,80	764 196,51	84 909,29	90%		
027	ASRAMES MEDICAMENTS BUNIA	22/10/2007		1 084 034,32	1 084 034,32	0,00	100%		
028	ASRAMES MEDICAMENTS ISIRO	22/10/2007		733 754,30	733 754,30	0,00	100%		
029	ASRAMES MEDICAMENTS ARIWARA	22/10/2007		688 554,96	688 554,96	0,00	100%		
030	ASRAMES MEDICAMENTS GOMA	22/10/2007		2 749 999,95	2 749 999,95	0,00	100%		
031	TUMBA EVALUATION IMPACT RETRAIT DES REGIES	29/11/2007		4 917,00		4 917,00	0%		
032	DELOITTE&TOUCHE - AUDIT DES DPS 9ACPZR 11/18 ET 11/19 DU PS9 FED	04/06/2008		30 220,00		30 220,00	0%		
033	CADIMEK - FOURNITURES DE MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES E T CONSOMMABLES MEDICAUX - KASAI OCCIDENTAL	07/07/2008		1 560 000,00	1 216 800,00	343 200,00	78%		
	Total			78 426 632,46	53 198 021,56	25 228 610,90	68%		

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
034	CADMEKO - FOURNITURE DE MEDICAMENTS GENERIQUE ESSENTIEL ET D'E CONSUMABLES MEDICAUX - KASAI ORIENTAL	07/07/2008		1 560 000,00	904 801,18	655 198,82	58%		
035	INTERCOM / FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA 5E DIRECTION DU MSP	18/08/2008		8 001,60	8 001,60	0,00	100%		
036	INTERCOM - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA 7EME DIRECTION DU MSP	18/08/2008		15 051,10	15 051,10	0,00	100%		
037	INTERCOM LOT4 - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA DSNIS DU MSP	18/08/2008		7 583,45	7 583,45	0,00	100%		
038	SAPRO LOT1 FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA 3EME DIRECTION DU MSP	18/08/2008		15 900,34	15 900,30	0,04	100%		
039	MARVEL - FOURNITURE DE KITS MEDICAUX POUR CENTRES DE SANTE BENEFICIAIRES L'APPUI DU PS9FED	18/08/2008		485 071,79	485 071,79	0,00	100%		
040	AAA - FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE 2 VHL 4X4 A DEP & DSNIS	25/08/2008		57 127,00	57 126,30	0,70	100%		
041	ITALCON - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN LOT DE GPES ELECTROGENES POUR 4 DIVISIONS PROVINCIALES DE SANTE DU MSP	11/09/2008		80 115,35		80 115,35	0%		
042	FEDECAME/RELANCE DU SNAME PHASE2-SUBVENTION A ASBL FEDECAME	29/09/2008		295 488,00	599 436,00	-303 948,00	203%		
043	ASRAMES /CDF03 MEDICAMENTS FED9 - ARIWARA	30/09/2008		1 200 000,00	720 000,00	480 000,00	60%		
044	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS FED9 - ISIRO	30/09/2008		780 000,00	468 000,00	312 000,00	60%		
045	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS FED9 - BUNIA	30/09/2008		1 300 000,00	780 000,00	520 000,00	60%		
046	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS - GOMA	30/09/2008		3 500 000,00	2 100 000,00	1 400 000,00	60%		
047	CADIMEK/RELANCE DU SNAME PHASE2-APPUI A LA CDR DU KASAI OCCIDENTAL	01/10/2008		37 440,00	29 952,00	7 488,00	80%		
048	FDSS - GESTION FOND DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE	02/10/2008		975 878,00	335 788,00	640 090,00	34%		
049	ASRAMES - FOURNITURES STOCK D'URGENCE DE MED. ESSENTIELS GENERIQUES ET CONSUMABLES MEDICAUX AU NORD-KIVU ET PROV. ORIENTAL	02/10/2008		262 771,00	157 662,64	105 108,36	60%		
050	CAAMEKI /RELANCE DU SNAME PHASE2 - APPUI A LA CDR DE KISANTU	06/10/2008		42 752,00	34 202,00	8 550,00	80%		
051	CADMEKO /RELANCE DU SNAME PHASE2 - APPUI A LA CDR DU KASAI ORIENTAL	09/10/2008		64 320,00	51 456,00	12 864,00	80%		
052	FASS/K.OR - GESTION DE L'ACHAT S.S.DANS LE KASAI ORIENTAL	10/10/2008		627 769,00	224 378,00	403 391,00	36%		
053	EUR FASS/KASAI OCC - GESTION DE L'ACHAT DE SERVICES DE SANTE DANS LE KASAI OCCIDENTAL	10/10/2008		626 248,00	226 718,00	399 530,00	36%		
054	EUP FASS/NK - GESTION D'ACHAT DE SERVICES DE SANTE DANS LE NORD KIVU	10/10/2008		549 212,00	183 110,00	366 102,00	33%		
055	FASS/PROV.OR- GESTION ACHAT S.S.EN PROVINCE ORIENTALE	10/10/2008		644 251,00	193 215,00	451 036,00	30%		
056	CONTRAT DE FOURNITURE STOCK URGENCE - KASAI	14/10/2008		206 563,18		206 563,18	0%		
057	FORMATION DES EQUIPES CADRES DE 27 ZDS DANS LE CADRE DU 9PS9FED	14/10/2008		899 998,00	809 998,20	89 999,80	90%		
058	AEDES/DP2_ - APPUI INSTITUTIONNEL AU NIVEAU CENTRAL	15/10/2008		636 701,00	415 581,20	221 119,80	65%		
059	DEVIS PROGRAMME1 FASS/KOR - ACHAT DE SERVICE	21/10/2008		630 469,00	450 000,00	180 469,00	71%		
060	DEVIS PROGRAMME NO2 FASS/KOC - ACHAT DE SERVICES	21/10/2008		1 289 645,00	535 430,04	754 214,96	42%		
061	EUP FASS/KOC - DP 1 / ACHAT DE SERVICES DE SANTE KASSAI OCC.	21/10/2008		492 154,00	360 000,00	132 154,00	73%		
	Total	78 426 632,46	53 198 021,56	25 228 610,90	68%				

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
062	INYPSA INFORMES - LOT1: EQPT BIOMEDICAUX HOSPITALIERS POUR 6 HGR SITUEES A L'OUEST DU PAYS (KASAI ORIENT ET OCC)	21/10/2008		665 692,00	399 415,20	266 276,80	60%		
063	EUP FASS/PO - ACHAT SERVICES DE SANTE PROVINCE ORIENTALE	21/10/2008		1103 873,00	500 734,34	603 138,66	45%		
064	EUP FASS/NK - DP 2 / ACHAT DE SERVICES DE SANTE NORD-KIVU	21/10/2008		1914 635,00	620 000,00	1294 635,00	32%		
065	EUP FASS/PO - DP 1 / ACHAT DE SCES DE SANTE PROV.ORIENTALE	21/10/2008		364 459,00	270 000,00	94 459,00	74%		
066	DEVIS PROGRAMME 2 FASS/ KOR - ACHAT DE SERVICES	21/10/2008		1951 067,00	600 000,00	1351 067,00	31%		
067	INYPSA / LOT2-EQPT BIOMEDICAUX POUR 8 HGR SITUEES A L'EST DU PAYS (PO ET NK)	21/10/2008		741 786,50	741 786,50	0,00	100%		
068	DEVIS PROGRAMME N01 FASS- ACHAT DE SERVICES/NORD KIVU	22/10/2008		571 303,00	370 000,00	201 303,00	65%		
069	AAA-FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE 15 VEHICULES 4X4 DANS 4 DIVISIONS PROVINCIALES DE LA SANTE DU MSP	22/10/2008		471 758,14	471 757,97	0,17	100%		
070	M.INTERCOM-FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN LOT DE MATERIE LS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES DANS 4 DIVISIONS PROVINCIA	22/10/2008		199 905,50	199 905,50	0,00	100%		
071	DEVIS PROGRAMME N01 - EUP FDSS	22/10/2008		2 298 283,00	1 955 955,76	342 327,24	85%		
072	DEVIS PROGRAMME N02 - EUP FDSS	22/10/2008		6 071 736,00	2 475 387,99	3 596 348,01	41%		
073	CTB-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED PROV.ORIENT.	23/10/2008		792 009,00	609 607,00	182 402,00	77%		
074	CTB-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED EN PROV.KOC.	23/10/2008		837 709,00	670 167,00	167 542,00	80%		
075	CTB-REHABILITATION STRUCTURES DE SANTE PS9FED EN PROV.DU NK	23/10/2008		896 557,00	717 246,00	179 311,00	80%		
076	AEDES - DP N03/APPUI INSTITUTIONNEL AU NIVEAU CENTRAL	24/10/2008		862 995,00	200 000,00	662 995,00	23%		
077	FOLECO-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED PROV.KOR	24/10/2008		1 077 957,00	862 366,00	215 591,00	80%		
	Total	78 426 632,46	53 198 021,56	25 228 610,90	68%				

Programme d'appui au processus électoral

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013195 - 60 000 000,00 EURO du 09/11/2005
Montant de la convention: 60 000 000,00 EUROS
Date limite d'engagement:
N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 012
Libellé de l'Engagement Global: PROGRAMME D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL
Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
Ouvert le: 15/09/2005
Clôturé le: Non
Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	60 000 000,00	60 000 000,00
Engagé:	59 100 000,00	59 100 000,00
Disponible non engagé:	900 000,00	900 000,00
Payé:	0,00	59 100 000,00
Engagé non payé:	59 100 000,00	0,00
Solde non Payé:	60 000 000,00	900 000,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	PNUD APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL CONGO APEC	Convention contribution		09/12/2005		43 900 000,00	0,00	43 900 000,00	0%
002	PNUD APPUI SECURISATION DES ELECTIONS	Convention contribution		20/03/2006		15 200 000,00	0,00	15 200 000,00	0%
Total									

Programme de relance de la recherche agricole et forestière

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013217 - 7 995 000,00 EURO du 25/11/2005
 Montant de la convention: 7 995 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 12/19/2008
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 013
 Libellé de l'Engagement Global: PROGRAMME DE RELANCE DE LA RECHERCHE AGRICOLE
 ET FORESTIERE
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 26/09/2005
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	7 995 000,00	7 995 000,00
Engagé:	0,00	7 915 000,00
Disponible non engagé:	7 995 000,00	80 000,00
Payé:	0,00	5 372 999,00
Engagé non payé:	0,00	2 542 001,00
Solde non Payé:	7 995 000,00	2 622 001,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	FAO RELANCE AGRICOLE	Convention de contribution		05/10/2006		7 685 000,00		7 685 000,00	
	Total					7 685 000,00			

Ecofac IV - Programme régional de gestion des ressources naturelles d'Afrique centrale

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013220 - 38 150 000,00 EURO du 28/11/2005
 Montant de la convention: 5 000 000,00
 Date limite d'engagement: 12/22/2008
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 014
 Libellé de l'Engagement Global: ECOFAC IV PROGRAMME REGIONAL DE
 GESTION DES RESSOURCES NATURELLES D'AFRIQUE CENTRALE
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 9/28/2005
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Décentralisée COFED

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	5 000 000,00	5 500 000,00
Engagé:	5 000 000,00	5 500 000,00
Disponible non engagé:	0,00	0,00
Payé:	4 950 000,00	4 950 000,00
Engagé non payé:	50 000,00	550 000,00
Solde non Payé:	50 000,00	550 000,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	AFRICAIN PARKS FONDATION / PROG.DE STABILISATION INTEGREE A LA REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES DE L'EST/RDC	Subvention		05/07/2006		5 000 000,00	4 950 000,00	50 000,00	99%
	Total					5 000 000,00	4 950 000,00	50 000,00	99%

Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques en R.D.Congo

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013359 - 4 500 000,00 EURO du 28/06/2006
 Montant de la convention: 4 500 000,00
 Date limite d'engagement: 6/29/2009
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 015
 Libellé de l'Engagement Global: PROJET D APPUI AU
 RENFORCEMENT DES ACTEURS NON ETATIQUES EN R.D.CONGO
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 06/04/2006
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Décentralisée COFED

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	4 500 000,00	4 500 000,00
Engagé:	4 401 330,00	4 155 330,00
Disponible non engagé:	98 670,00	344 670,00
Payé:	1 767 186,73	1 445 605,00
Engagé non payé:	2 634 143,27	2 709 725,00
Solde non Payé:	2 732 813,27	3 054 395,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	TRANSTEC-ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE PROGRAMME D'APPUI AUX ACTEURS NON ETATIQUES	Services		29/11/2007		1 201 330,00	581 645,19	619 684,81	48%
002	DP DE DEMARRAGE APPUI AUX ANE	Devis programme		08/04/2008		76 100,00	76 100,00	0,00	100%
003	TRANSTEC - DP/PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES A.N.E.	Devis programme		27/11/2008		1 456 333,00	809 441,54	646 891,46	56%
213- 140	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 2	Devis programme		29/06/2009		1 667 567,00	300 000,00	1 367 567,00	18%
	Total					4 401 330,00	1 767 186,73	2 634 143,27	40%

Restauration de la justice à l'Est du Congo (Rejusco)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision : 013360 - 7 900 000,00 EURO du 12/06/2006
 Montant de la convention : 7 900 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement : 6/19/2009
 Numéro de l'engagement principal: 09ACP ZR 016
 Libellé de l'Engagement Global : RESTAURATION DE LA JUSTICE A L EST DU CONGO (REJUSCO)
 Nature comptable : 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP - POL.SECT2
 Ouvert le : 06/04/2006
 Clôturé le : Non
 Suivi et gestion de la convention : Décentralisée COFED pour
 les DP /Centralisée DUE pour le contrat de service

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	7 900 000,00	7 900 000,00
Engagé	7 563 992,00	7 696 792,00
Disponible non engagé	336 008,00	203 208,00
Payé	3 929 200,00	5 054 547,00
Engagé non payé	3 634 792,00	2 642 245,00
Solde non Payé	3 970 800,00	2 845 453,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Palements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	CTB CONTRAT DE SERVICE REJUSCO	Services		19/12/2006		1 500 000,00		1 500 000,00	0%
002	CTB - DP DEMARRAGE RESTAURATION DE LA JUSTICE DANS EST RDC	Devis programme		11/07/2007		536 500,00	429 200,00	107 300,00	80%
003	CTB - DP CROISIERE 1	Devis programme		15/05/2008		1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	100%
2009/212-180	CTB - DP CROISIERE 2	Devis programme		4 027 492,00	2 000 000,00	2 027 492,00			
	Total			7 563 992,00	3 929 200,00	3 634 792,00			52%

Réhabilitation et réintégration socio-économique dans les régions de l'Est de la R.D.C. (LRRD)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013369 - 75 000 000,00 EURO du 14/07/2006
 Montant de la convention: 75 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 7/27/2009
 N° de l'engagement principal: 9 ACP ZR 017
 Libellé de l'Engagement Global: REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DANS LES REGIONS DE L EST DE LA R.D.C. (LRRD)
 Nature comptable: 021020300120 - AIDE D URGENCE AIDCO- AP - AIDE D U2
 Ouvert le: 18/04/2006
 Clôturé le:
 Suivi et gestion de la convention: Partiellement décentralisée COFED

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	75 000 000,00	75 000 000,00
Engagé:	67 372 302,54	66 224 586,00
Disponible non engagé:	7 627 697,46	8 775 414,00
Payé:	32 873 204,17	41 523 546,00
Engagé non payé:	34 499 098,37	24 701 040,00
Solde non Payé:	42 126 795,83	33 476 454,00

Décision :

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Palements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	MDM France - APPUI AU SYSTEME DE SANTE ET RENFORCEMENT CAPACITES DISTRICT SANITAIRE DU TANGAYIKA/KATANGA/RDC		14/12/2006	3 760 956,47	3 358 764,00	402 192,47	89%		
002	PHARMACIENS SANS FRONTIERES- REVITALISATION DE 11 ZS DU TANGAYIKA PAR UN CIRCUIT D'APPROvisionnement MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES		14/12/2006	2 499 938,00	2 249 945,00	249 993,00	90%		
003	BEANO WILLIAM ASSISTANT TECHNIQUE INFRASTRUCTURES A L'EST		21/12/2006	386 133,33	0,00	386 133,33	0%		
004	PEDRETTI MAX SUIVI DES PROJETS UE A L'EST-BUNIA		02/02/2007	189 824,00	0,00	189 824,00	0%		
005	GTZ- AXE BUKAVU - WALIKALE - ETUDE TECHNIQUE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL		15/02/2007	03/07/2008	66 875,97	0,00	66 875,97	0%	
006	SODERU - ASSAINISSEMENT ET LUTTE CONTRE L'EROSION - BUKAVU		19/04/2007	1 499 979,00	1 349 981,00	149 998,00	90%		
007	PREMIERE URGENCE - RELANCE AGRICOLE ECONOMIQUE EN ITURI		19/04/2007	1 720 000,00	1 548 000,00	172 000,00	90%		
008	DEL GIUDICE AT SUIVI PROJETS A L'EST		04/05/2007	314 658,00	0,00	314 658,00	0%		
009	UNOPS - REHABILITATION ET ENTRETIEN DE LA ROUTE KISANGANI-LU BUTU		31/05/2007	7 777 035,00	0,00	7 777 035,00	0%		
	Total			67 372 302,54	32 873 204,17	34 499 098,37	49%		

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
010	AAA AXE ROUTE SAKÉ MASISI WALIKALE PHASE 3	07/06/2007		3 678 377,00	2 557 278,00	1 121 099,00	70%		
011	SODERU CENTRE D'INFO GEOGRAPHIQUE GOMA	08/06/2007		775 793,80	698 214,00	77 579,80	90%		
012	DP ITURI AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	18/06/2007		300 000,00	180 000,00	120 000,00	60%		
013	SODERU ASSAINISSEMENT BUNIA	22/10/2007		977 732,28	879 959,28	97 773,00	90%		
014	SODERU DESSERTÉ MBAU-KAMANGO	06/12/2007		699 980,00	696 198,00	3 782,00	99%		
015	SODERU INFRASTRUCTURES GOMA	06/12/2007		299 935,00	275 610,00	24 325,00	92%		
016	AAA REHABILITATION ROUTE ITURI	21/12/2007		2 773 617,00	1 717 296,00	1 056 321,00	62%		
017	DP PEC	15/02/2008		323 730,00	186 406,00	137 324,00	58%		
018	DE BELLABRE APPUI PROJETS EST	15/02/2008		123 896,00		123 896,00	0%		
019	ACTED-REHABILITATION AXE BARAKE-FIZI 141 KM AU SUD-KIVU	05/06/2008		3 276 605,00	2 948 944,00	327 661,00	90%		
020	RCN/REHAB.EST-PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS FONCIERS EN ITURI	23/07/2008		975 779,00	878 201,00	97 578,00	90%		
021	PNUD - CONFERENCE SU LA PAIX	25/09/2008		0,00	0,00		#DIV/0!		
022	AVSI FOUNDATION/APPUI AUX INFRASTRUCTURES SOCIALE DE LA ZONE DE MINEMBWE	30/09/2008		1 217 184,00	585 213,00	631 971,00	48%		
023	CTB-RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ENTITES TERRITORIALES DE BASE DANS LE TERRITOIRE DE WALUNGU ET MWANGA	02/10/2008		1 438 166,00	887 321,00	550 845,00	62%		
2009/204 875	FOURNITURES POUR REEQUIPEMENT ODR DU NK & SK LOT 2	21/04/2009		2 823 795,99	0,00	2 823 795,99	0%		
2009/215 429	GTZ AT - Appui à l'ODR - EQPT BRIGADES DE BUKAVU - GOMA - BENI	20/07/2009		2 777 250,00	0,00	2 777 250,00	0%		
2009/215 435	MDM - Prg. Appui au Système de Santé dans les ZS & DS du Tanganyika	14/10/2009		1 190 000,00	0,00	1 190 000,00	0%		
2009/227399	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE APPUI Odr NK ET SK	10/12/2009		1 982 880,07	1 379 824,70	603 055,37	70%		
2009/201113	PROJET DE RELANCE AGRICOLE DANS LE NORD KIVU	26/02/2009		2 073 499,05	625 117,00	1 448 382,05	30%		
2009/201208	PRODUCTION, TRANSFORMAT° & COMMERC AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	26/02/2009		2 156 299,75	888 273,00	1 268 026,75	41%		
2009/202359	Fourniture, SAP & Formation, Equipements Odr Nord et Sud Kivu. Lot n° 4	01/03/2009		417 321,58	250 392,94	166 928,64	60%		
2009/202563	FOURNITURE, SAV, FORMATION EQUIPEMENTS Odr Nord et Sud Kivu - LOT N° 5	01/05/2009		77 395,69	46 437,41	30 958,28	60%		
2009/202693	FOUNIT EQUIPMENTS, SAV, FORMATION PRSONEL Odr NK et SK - Lot n° 7	13/03/2009		377 379,19	226 427,51	150 951,68	60%		
203213	Fournitures pour le rééquipement de l'ODR du Nord & Sud Kivu en RDC lot 03	02/06/2009		4 975 677,00	2 985 406,20	1 990 270,80	60%		
203624	FOURNITURE, SAV, FORMATION SUR EQUIPMENTS Odr NK et SK - LOT N° 1	26/03/2009		2 528 943,66	1 517 366,19	1 011 577,47	60%		
203817	PROJET AMEL DURABLE SYSTEMES PRODUCT° NYUMZU & KALEMI	27/03/2009		1 750 000,00	664 198,86	1 085 801,14	38%		
204093	RELANCE DE LA PRODUCTION AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	25/03/2009		987 508,16	449 062,00	538 446,16	45%		
204646	FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CELLULE CORRDIATION P°ROGRAMME EST CONGO	21/04/2009		1 631 340,00	0,00	1 631 340,00	0%		
208523	APPUI A LA DIRECT° PROV DE L'OVD NORD KIVU	22/05/2009		299 300,00	239 440,00	59 860,00	80%		
210681	PROJET DE MISE EN SERVICE D'UN BAC A NYEMBA/TANGANYIKA	25/06/2009		522 630,00	409 968,00	112 662,00	78%		
211117	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE UC/PEC EN RIP	16/06/2009		322 362,00	307 010,99	15 351,01	95%		
	Total	67 372 302,54	32 873 204,17	34 499 098,37	49%				

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
212193	AFRICA CONSERVATION FUND	13/07/2009		1 800 275,00	890 933,00	909 342,00	49%		
215866	Fourniture de véhicules 4 x 4 Rééqpt de l'ODR du Nord & Sud KIVU	23/07/2009		619 578,48	371 747,09	247 831,39	60%		
215997	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1 - UC/PEC	27/07/2009		499 872,00	224 333,00	275 539,00	45%		
216174	AMELIORATION ACCES EDUCATION SCOLAIRE DANS LE TERRITOIRE RUTSHURU - NK RDC	27/07/2009		499 920,00	399 936,00	99 984,00	80%		
227-399	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE APPUI A Odr NK et SK	09/12/2009		1 982 880,07	0,00	1 982 880,07	0%		
	Total	67 372 302,54	32 873 204,17	34 499 098,37	49%				

Echo/cod/edf/2006/01000 Assistance to vulnerable populations in south eastern congo (drc)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013467 - 5 000 000,00 EURO du 22/08/2006
Montant de la convention: 5 000 000,00 EUROS
Date limite d'engagement:
N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 022
Libellé de l'Engagement Global: ECHO/COD/EDF/2006/01000 ASSISTANCE TO VULNERABLE POPULATIONS IN SOUTH EASTERN CONGO (DRC)
Nature comptable: 021020300220 - AIDE D'URGENCE ECHO- AP AIDE D U2
Ouvert le: 22/08/2006
Clôturé le: Non
Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	5 000 000,00	non communiqué
Engagé:	4 822 084,80	non communiqué
Disponible non engagé:	177 915,20	non communiqué
Payé:	0,00	non communiqué
Engagé non payé:	4 822 084,80	non communiqué
Solde non Payé:	5 000 000,00	non communiqué

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	CONTRAT ECHO/COD/EDF/2006/001001 UN-WFP-PAM	27/11/2006	14/10/2008	1 899 885,30	0,00	1 899 885,30	0%		
002	CONTRAT ECHO/COD/EDF/2006/01002 CONCERN WORLDWIDE/IRL	27/11/2006		614 000,00	0,00	614 000,00	0%		
003	ECHO/COD/EDF/2006/01003 - IOM CH	28/03/2007		1 067 017,00	0,00	1 067 017,00	0%		
004	ECHO/COD/EDF/2006/01004 HANDICAP INTERNATIONAL/F	18/07/2007	13/10/2008	1 241 182,50	0,00	1 241 182,50	0%		
	Total	4 822 084,80		4 822 084,80	0,00	4 822 084,80	0%		

Appui à l'ordonnateur national en RDC

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013505 - 6 000 000,00 EURO du 05/12/2006
Montant de la convention: 6 000 000,00 EUROS
Date limite d'engagement: 12/6/2009
N° de l'engagement principal: 9 ACP ZR 024
Libellé de l'Engagement Global: APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL EN RDC
Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
Ouvert le: 05/10/2006
Clôturé le: Non
Suivi et gestion de la convention: Décentralisée ON

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	6 000 000,00	6 000 000,00
Engagé:	5 536 962,23	5 574 498,00
Disponible non engagé:	463 037,77	425 502,00
Payé:	2 991 552,25	3 236 411,00
Engagé non payé:	2 545 409,98	2 338 087,00
Solde non Payé:	3 008 447,75	2 763 589,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL 1/1/07 AU 31/12/07	Devis programme		18/12/2006		1 083 400,00	1 018 195,83	65 204,17	94%
002	LECOMPTE CONTRAT DE SERVICES	Services		19/12/2006	30/10/2007	116 490,23	0,00	116 490,23	0%
003	LORENT CONTRAT DE SERVICES	Services		19/12/2006	30/10/2007	70 354,00	0,00	70 354,00	0%
004	BERENSCHOT - ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE L'ON	Services		12/07/2007		159 950,00	0,00	159 950,00	0%
	Total	5 536 962,23	2 991 552,25	2 545 409,98	54%				

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
005	LINPICO AT AUPRES DE L'ON	Services		10/09/2007		1 599 430,00	813 871,06	785 558,94	51%
006	KPMG - AUDIT DU DP 9 ACP ZR 24/1	Services		03/07/2008		4 500,00		4 500,00	0%
007	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE NO 2- APPUI A L'ON-RIP	Devis programme		10/07/2008		824 136,00	701 539,29	122 596,71	85%
2009/216-231	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 3 - RIP LINPICO	Devis programme		31/07/2009		1 678 702,00	457 946,07	1 220 755,93	27%
	Total		5 536 962,23	2 991 552,25	2 545 409,98	54%			

Programme appui à la gouvernance en République démocratique du Congo

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013522 - 33 000 000,00 EURO du 01/01/2006
Montant de la convention: 33 000 000,00 EUROS
Date limite d'engagement: 12/31/2012
N° de l'engagement principal: 9 ACP ZR 025
Libellé de l'Engagement Global: PROGRAMME APPUI A LA GOUVERNANCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
Ouvert le: 13/10/2006
Clôturé le: Non
Suivi et gestion de la convention: Décentralisée ON

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	33 000 000,00	33 000 000,00
Engagé:	17 947 616,00	17 947 616,00
Disponible non engagé:	15 052 384,00	15 052 384,00
Payé:	4 578 059,76	5 337 263,00
Engagé non payé:	13 369 556,24	12 610 353,00
Solde non Payé:	28 421 940,24	27 662 737,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	TRANSTEC LETTRE DE MARCHÉ APPUI AU MINISTÈRE DU PLAN	Contrat cadre		22/05/2007		199 680,00	0,00	199 680,00	0%
002	AGRECO GEIE APPUI PUBLICATION TEXTES NOUVEAU CODE FORESTIER	Contrat cadre		15/11/2007		199 500,00	0,00	199 500,00	0%
003	AGRECO - CC - APPUI A LA COORDINATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	Contrat cadre		08/05/2008		189 400,00	0,00	189 400,00	0%
004	AIDE A LA DECISION ECONOMIQUE- CC - APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES	Contrat cadre		08/05/2008		183 080,00	0,00	183 080,00	0%
005	BUSINESS&STRATEGIES IN EUROPE - APPUI AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Contrat cadre		13/05/2008		165 350,00	0,00	165 350,00	0%
2008/196-777	ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE EN RDC	Services		13/12/2008		6 589 600,00	1 504 172,76	5 085 427,24	23%
2009/208-321	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE - UG/PAG	Devis programme		26/05/2009		1 100 163,00	523 887,00	576 276,00	48%
2009/226-623	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1	Devis programme		09/12/2009		9 320 843,00	2 550 000,00	6 770 843,00	27%
	Total		17 947 616,00	4 578 059,76	13 369 556,24	26%			

Programme facilité de coopération technique (TCF 2)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013620 - 5 700 000,00 EURO du 01/01/2007
 Montant de la convention: 5 700 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 12/31/2010
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 026
 Libellé de l'Engagement Global: PROGRAMME FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 3/2/2007
 Clôturé le: Non

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	5 700 000,00	5 700 000,00
Engagé:	1 878 728,00	5 363 867,00
Disponible non engagé:	3 821 272,00	336 133,00
Payé:	405 775,31	2 445 735,00
Engagé non payé:	1 472 952,69	2 918 132,00
Solde non Payé:	5 294 224,69	3 254 265,00

Suivi et gestion de la convention: Décentralisée ON pour les DP- Centralisée DUE pour les autres contrats

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Palements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	ECO - CONTRAT CADRE 157802 - IDENTIFICATION PROGRAMME JUSTIC E	Contrat cadre		11/06/2008		120 028,00	0,00	120 028,00	0%
002	ACE-APPUI A LA PRIMATURE ET LA COMMISSION ECONOMICO-FINANCIERE DU GOUVERNEMENT DE LA RDC	Contrat cadre		11/07/2008		199 356,00	0,00	199 356,00	0%
003	AEDES - APPUI TECHN.ELABORATION CADRE NORMATIF ET ORGANISATI ON INTERMEDIAIRE DU MSP	Contrat cadre		25/07/2008		67 130,00	0,00	67 130,00	0%
004	POLHL CONSULTING - IDENTIFICATION PROG.D'APPUI AU DEVEL.ECON OMIQUE ET A L INTEGRATION REGIONALE	Contrat cadre		31/07/2008		0,00	0,00	0,00	0%
005	DEVIS-PROGRAMME1 - FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	Devis programme		14/10/2008		273 600,00	226 023,39	47 576,61	83%
006	ADE - MISSION D'IDENTIFICATION APPUI AU DVLPM T ECONOMIQUE ET A L'INTEGRATION REGIONALE (RDC)	Contrat cadre		22/10/2008		199 910,00	0,00	199 910,00	0%
007	ATOS ORIGIN BELGIUM /ETUDE D'IDENTIFICATION DU PROJET 10FED AUX PARLEMENTS DE LA RDC	Contrat cadre		28/10/2008		199 000,00	0,00	199 000,00	0%
008	SUGGEST - ETUDE IMPACT DE DECOUPAGE DES PROVINCES EN RDC	Contrat cadre		12/11/2008		131 280,00	0,00	131 280,00	0%
2010/206-888	Etude de définition du prog d'appui à la navigabilité des voies fluviales & lacustres en RDC	Services		22/04/2009		688 424,00	179 751,92	508 672,08	26%
	Total					1 878 728,00			

Projet appui réforme institution en charge aire protégées

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013702 - 4 000 000,00 EURO du 01/01/2007
 Montant de la convention: 4 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 12/31/2010
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 027
 Libellé de l'Engagement Global: PROJET APPUI REFORME INSTIT. EN CHARGE AIRE PROTEGEES
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 4/25/2007
 Clôturé le: Non

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	4 000 000,00	4 000 000,00
Engagé:	3 538 810,00	3 562 816,00
Disponible non engagé:	461 190,00	437 184,00
Payé:	355 000,00	460 296,00
Engagé non payé:	3 183 810,00	3 102 520,00
Solde non Payé:	3 645 000,00	3 539 704,00

Suivi et gestion de la convention: Décentralisée ON

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Palements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	ECO - CONTRAT CADRE 158565 - APPUI AUX DIRECTIONS FINANCIERES DE L'ICCN ET IJSBC	Contrat cadre		11/06/2008		175 494,00	0,00	175 494,00	0%
2009/216-683	DP DE DEMARRAGE EN RIP - PAR/ICCN	Devis programme		24/06/2009		355 000,00	355 000,00	0,00	100%
2009/226-429	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1	Devis programme		10/12/2009		1 865 846,00	0,00	1 865 846,00	0%
2009/201-666	ASSISTANCE TECHNIQUE A L'ICCN	Service		13/03/2009		1 142 470,00	0,00	1 142 470,00	0%
	Total					3 538 810,00			

Projet assainissement urbain à Kinshasa (PAUK)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013757 - 22 000 000,00 EURO du 22/05/2007
 Montant de la convention: 22 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 9/19/2010
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 029
 Libellé de l'Engagement Global: PROJET ASSAINISSEMENT URBAIN A KINSHASA (PAUK)
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 31/05/2007
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	22 000 000,00	22 000 000,00
Engagé:	14 681 918,98	19 428 536,00
Disponible non engagé:	7 318 081,02	2 571 464,00
Payé:	0,00	16 311 139,00
Engagé non payé:	14 681 918,98	3 117 397,00
Solde non Payé:	22 000 000,00	5 688 861,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	M.BOBILLIER - ASSISTANCE TECHNIQUE PAUK (PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT URBAIN KINSHASA)	Service		15/11/2007		491 700,00	0,00	491 700,00	0%
002	DP PAUK - DEC 2007 - DEC 2008	Devis programme		06/12/2007		4 950 000,00	0,00	4 950 000,00	0%
003	CFAO (EX AUTO ONE) - FOURNITURE DE 6 VEHICULES POR LE PAUK	Fournitures		11/12/2007		134 500,00	0,00	134 500,00	0%
004	CONGO OIL FOURNITURES CARBURANT POUR LE PAUK	Fournitures		21/12/2007		266 760,00	0,00	266 760,00	0%
005	TRACTAFRIC-FOURNITURE D'UN CHARGEUR ET UNE TRATOPELLE	Fournitures		05/05/2008		335 170,44	0,00	335 170,44	0%
006	IVECO-FOURNITURE DE MATERIEL DE TRANSPORT	Fournitures		05/05/2008		1 876 532,00	0,00	1 876 532,00	0%
007	CFAO MOTOR (EX AUTO ONE) - FOURNITURE D'UN COMPACTEUR POUSSE UR BOMAG BC 462 RB	Fournitures		03/06/2008		277 256,54	0,00	277 256,54	0%
008	DP PAUK/BEAU DE DEMARRAGE - 01/07/08 AU 31/12/08	Devis programme		09/06/2008		400 000,00	0,00	400 000,00	0%
009	DEVIS-PROGRAMME NO PAUK/2009 DU 01/01/09 AU 31/12/09	Devis programme		18/11/2008		5 950 000,00	0,00	5 950 000,00	0%
	Total					14 681 918,98	0,00	14 681 918,98	0%

Appui à la CENI

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013767 - 3 000 000,00 EURO du 07/05/2007
 Montant de la convention: 3 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 12/31/2009
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 030
 Libellé de l'Engagement Global: APPUI A LA CENI
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 04/06/2007
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	3 000 000,00	3 000 000,00
Engagé:	2 994 820,00	2 994 820,00
Disponible non engagé:	5 180,00	5 180,00
Payé:	0,00	1 314 820,00
Engagé non payé:	2 994 820,00	1 680 000,00
Solde non Payé:	3 000 000,00	1 685 180,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	PNUD APPUI A LA CENI	Convention contribution		24/04/2008		2 800 000,00	0,00	2 800 000,00	0%
002	SUDGEST CONTRAT-CADRE EXPERT DEMOGRAPHIE ET INFORMATICIEN	contrat cadre		24/06/2008		194 820,00	0,00	194 820,00	0%
	Total					2 994 820,00	0,00	2 994 820,00	0%

Projet appui à la création de l'anssac (agence nationale des services de surveillance aviation civile)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013768 - 5 000 000,00 EURO du 07/05/2007
 Montant de la convention: 5 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement: 12/31/2009
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 031
 Libellé de l'Engagement Global: PROJET APPUI A LA CREATION DE L'ANSSAC (Agence nationale des services de surveillance aviation civile)
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 04/06/2007
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Décentralisée ON

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	5 000 000,00	5 000 000,00
Engagé:	0,00	0,00
Disponible non engagé:	5 000 000,00	5 000 000,00
Payé:	0,00	0,00
Engagé non payé:	0,00	0,00
Solde non Payé:	5 000 000,00	5 000 000,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001		0,00	0,00	0,00	0%				
	Total	0,00	0,00	0,00	0%				

Soutien à la réforme de la police

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 013857 - 2 315 792,35 EURO du 04/06/2007
 Montant de la convention: 4 999 999,10
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 032-33
 Libellé de l'Engagement Global: SOUTIEN A LA REFORME DE LA POLICE
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 7/9/2007 4999999,1
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Partiellement décentralisée ON - Centralisée DUE pour le contrat OIM

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	4 999 999,10	4 999 999,10
Engagé:	1 028 134,19	3 828 134,00
Disponible non engagé:	3 971 864,91	1 171 865,10
Payé:	0,00	3 217 114,00
Engagé non payé:	1 028 134,19	611 020,00
Solde non Payé:	4 999 999,10	1 782 885,10

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
2009/225826	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE	Devis programme		09/12/2009		177 114,19	177 114,19	0,00	100%
200941	ASSISTANCE TECHNIQUE AU CSRP	Services		23/05/2009		451 020,00	53 595,00	397 425,00	12%
225-826	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE	Devis programme		09/12/2009		400 000,00	0,00	400 000,00	0%
	Total	1 028 134,19	230 709,19	797 425,00	22%				

Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II)

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 012261 - 130 713 048,00 EURO du 13/12/2002
 Montant de la convention: 80 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 034
 Libellé de l'Engagement Global: (EX 07 P042) PROGRAMME D APPUI A LA REHABILITATION (PAR II)
 Nature comptable: 70210102020
 Ouvert le: 08/08/2002
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	80 000 000,00	130 713 048,00 (9 ACP ZR 23/28/34)
Engagé:	43 985 166,01	128 966 678,00 (9 ACP ZR 23/28/34)
Disponible non engagé:	36 014 833,99	1 746 370,00
Payé:	0,00	108 731 698,00
Engagé non payé:	43 985 166,01	20 234 980,00
Solde non Payé:	80 000 000,00	21 981 350,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	(EX 07 P042 C002) CDI BWAMANDA		21/01/2004			2 006 000,00	0,00	2 006 000,00	0%
002	(EX 07 P042 C011) FOURNITURE DE PONTS MODULAIRES ET EQUIPE		26/05/2005	10/10/2008		1 017 336,00	0,00	1 017 336,00	0%
003	(EX 07 P042 C025) PAR II DP2BIS VOLET ROUTES ET PISTES RUR		22/12/2005	10/10/2008		2 974 040,01	0,00	2 974 040,01	0%
004	(EX 07 P042 C026) PARII DP 1BIS VOLET ROUTES ET PISTES RUR		22/12/2005	10/10/2008		1 874 265,25	0,00	1 874 265,25	0%
005	(EX 07 P042 C027) DEVIS PROGRAMME 03BIS VOLET EUA POTABLE		28/02/2006	16/10/2008		1 191 727,78	0,00	1 191 727,78	0%
	Total	43 985 166,01	0,00	43 985 166,01	0%				

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
006	(EX 07 P042 C030) SAFRICAS - CONSTRUCTION D UN CANAL D AME DE KINSUKA - STATION DE LUKUNGA - KINSHASA	12/05/2006		1383 420,12	0,00	1383 420,12	0%		
007	(EX 07 P042 C031) MOORESTEPHENS - AUDIT PAR II - CC AUDIT/	19/05/2006		47 805,00	0,00	47 805,00	0%		
008	(EX 07 P042 C032) DEVIS PROGRAMME NO 04 BIS/CGP/PAR II/06	21/07/2006	10/10/2008	707 317,38	0,00	707 317,38	0%		
009	(EX 07 P042 C034) ENERBO FOURNITURES INFORMATIQUES	11/08/2006		142 169,00	0,00	142 169,00	0%		
010	(EX 07 P042 C036) FILIPPI MAURIZIO - ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA CELLULE DE GESTION DU PAR II	10/11/2006		896 010,00	0,00	896 010,00	0%		
011	(EX 07 P042 C037) MICOUIN - ASSISTANCE TECHNIQUE CGP PAR I LICIEIN	05/12/2006		746 617,27	0,00	746 617,27	0%		
012	(EX 07 P042 C038) MAURO MENGARONI-A.T GESTION VOLETS ROUTE RURALES CELLULE DE GESTION DU PROGRAMME CE/PAR II	15/12/2006		655 475,00	0,00	655 475,00	0%		
013	(EX 07 P042 C039) GAZZINA - FOURNITURE DE CANALISATIONS	07/02/2007	0,00	0,00	0%				
014	(EX 07 P042 C040) SAPPEL -FOURNITURE DE CANALISATIONS ET D IDESO	22/02/2007		275 144,00	0,00	275 144,00	0%		
015	(EX 07 P042 C041) ALM - PRODUITS TRAITEMENT EAU - REGIDESO	28/02/2007		338 096,75	0,00	338 096,75	0%		
016	(EX 07 P042 C042) ALM - PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU -	28/02/2007		420 196,17	0,00	420 196,17	0%		
017	(EX 07 P042 C043) ALM - PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU -	28/02/2007		211 227,40	0,00	211 227,40	0%		
018	(EX 07 P042 C044) ALM - PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU -	28/02/2007		2 619 723,35	0,00	2 619 723,35	0%		
019	(EX 07 P042 C045) MATERA - FOURNITURE DE 9 COMPACTEURS A P ROUTES	19/04/2007		780 532,00	0,00	780 532,00	0%		
020	(EX 07 P042 C046) GAZZINA TRADING- FOURNITURE D'EQUIPEMENTS CANALISATIONS ET ACCESSOIRES ET FOURNITURES DIVERSES	18/05/2007		910 987,51	0,00	910 987,51	0%		
021	(EX 07 P042 C047) PAR II - DP 2007-2008	18/06/2007		8 180 382,46	0,00	8 180 382,46	0%		
022	(EX 07 P042 C048) J-P MWENGIE- POSTE A.T.COORDINATEUR ADJOI	10/07/2007		191 540,00	0,00	191 540,00	0%		
023	(EX 07 P042 C054) CONGO OIL - FOURNITURE DE CARBURANT ET P	06/11/2007		4 674 520,00	0,00	4 674 520,00	0%		
024	(EX 07 P042 C055) GAZZINA - FOURNITURE DE CANALISATIONS ET GULU	06/11/2007		75 343,50	0,00	75 343,50	0%		
025	(EX 07 P042 C056) HYTECO - FOURNITURE DE CANALISATIONS ET RESEAU EAU DE KASANGULU	29/11/2007		117 770,80	0,00	117 770,80	0%		
026	(EX 07 P042 C057) HYDROARCH - SURVEILLANCE DES TRAVAUX LUF T 2 PONTS MAYINDOMBE ET LUFIMI	19/12/2007		1160 863,00	0,00	1160 863,00	0%		
027	(EX 07 P042 C058) FINA CONGO - FOURNITURE DE 402 TONNES DE	13/03/2008		242 364,20	0,00	242 364,20	0%		
028	(EX 07 P042 C059) UNITED EXPORT LDT - FOURNITURES DE DIVER RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU	28/04/2008		231 000,00	0,00	231 000,00	0%		
029	(EX 07 P042 C060) TECNOPROCESS-FOURNITURE DE MATERIEL POUR ES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU	13/05/2008		844 124,04	0,00	844 124,04	0%		
030	(EX 07 P042 C061) PAR II DEVIS-PROGRAMME 2008-2009	06/06/2008		8 657 668,02	0,00	8 657 668,02	0%		
031	(EX 07 P042 C062) A&B INVEST - FOURNITURE DE 10000 CAGES M	16/06/2008		411 500,00	0,00	411 500,00	0%		
032	FINA - FOURNITURE DE 320M3 DE GAZOIL A KINSHASA	02/12/2008	0,00	0,00	0%				
	Total	43 985 166,01	0,00	43 985 166,01	0%				

Avenant augmentation budgétaire projet 7 zr 42 programme appui réhabilitation PAR II

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 012261 - 130 713 048,00 EURO du 13/12/2002
 Montant de la convention: 28 650 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 023
 Libellé de l'Engagement Global: AVENANT AUGMENTATION BUDGETAIRE
 PROJET 7 ZR 42 PROGRAMME APPUI REHABILITATION PARII
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 9/20/2006
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	28 650 000,00	28 650 000,00
Engagé:	28 397 000,00	Compris dans 09 ACP ZR 034
Disponible non engagé:	253 000,00	Compris dans 09 ACP ZR 034
Payé:	0,00	Compris dans 09 ACP ZR 034
Engagé non payé:	28 397 000,00	Compris dans 09 ACP ZR 034
Solde non Payé:	28 650 000,00	Compris dans 09 ACP ZR 034

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	CFAO(EX AUTO ONE) - FOURNITURE DE 14 VEHICULES AU PAR II	Fournitures		06/12/2007		253 000,00	0,00	253 000,00	0%
002	SOGEA SATOM ENGAGEMENT1 TRAVAUX LUFIMI KWANGO	Travaux		18/12/2007		28 397 000,00	0,00	28 397 000,00	0%
	Total					28 650 000,00	0,00	28 650 000,00	0%

Avenant no 2 convention financement PARII

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 012261 - 130 713 048,00 EURO du 13/12/2002
 Montant de la convention: 22 063 048,00 EUROS
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09ACP ZR 028
 Libellé de l'Engagement Global: AVENANT NO 2 CONVENTION FINANCEMENT PARII
 Nature comptable: 021010200120 - POL.SECT/PROJETS/PROG - AP POL.SECT2
 Ouvert le: 25/04/2007
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	22 063 048,00	22 063 048,00
Engagé:	18 347 582,86	Compris dans 09 ACP ZR 034
Disponible non engagé:	3 715 465,14	Compris dans 09 ACP ZR 034
Payé:	0,00	Compris dans 09 ACP ZR 034
Engagé non payé:	18 347 582,86	Compris dans 09 ACP ZR 034
Solde non Payé:	22 063 048,00	Compris dans 09 ACP ZR 034

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	SOGEA SATOM ENGAGEMENT2 TRAVAUX LUFIMI KWANGO	Travaux		18/12/2007		10 683 711,63	0,00	10 683 711,63	0%
002	TRACTAFRIC-FOURNITURE DE MATERIELS DE TERRASSEMENT	Fournitures		05/05/2008		1 879 217,90	0,00	1 879 217,90	0%
003	IVECO-FOURNITURE DE MATERIEL DE TRANSPORT	Fournitures		05/05/2008		4 359 088,00	0,00	4 359 088,00	0%
004	DELOITTE & TOUCHE RDC - AUDIT 2 DP DU PAR II: 7 ACP ZR 42/47 ET 7 ACP ZR 42/61	Services		17/07/2008		41 190,00	0,00	41 190,00	0%
005	MATERA - FOURNITURE DE 6 NIVELEUSES A SCARIFICATEURS	Fournitures		19/08/2008		999 693,86	0,00	999 693,86	0%
006	MATERA - FOURNITURE DE COMPACTEURS SUR PNEUS	Fournitures		19/08/2008		384 681,47	0,00	384 681,47	0%
	Total					18 347 582,86	0,00	18 347 582,86	0%

Programme d'appui au processus électoral

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: 012984 - 105 000 000,00 EURO du 29/11/2004
 Montant de la convention: 105 000 000,00 EURO
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09 FED GPR 006
 Libellé de l'Engagement Global: PROGRAMME D APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL
 Nature comptable: 051030200000 - FONDS SPECIAUX RDC - AP FONDS SP2
 Ouvert le: 8/17/2004
 Clôturé le:
 Suivi et gestion de la convention: Centralisée DUE

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	105 000 000,00	105 000 000,00
Engagé:	101 610 000,00	101 610 000,00
Disponible non engagé:	3 390 000,00	3 390 000,00
Payé:	0,00	100 810 000,00
Engagé non payé:	101 610 000,00	800 000,00
Solde non Payé:	105 000 000,00	4 190 000,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
001	PNUD CONVENTION DE CONTRIBUTION - APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL EN RDC	Convention de contribution		17/12/2004		101 610 000,00	0,00	101 610 000,00	0%
	Total					101 610 000,00	0,00	101 610 000,00	0%

Ecofac IV - RDC salonga

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: du 28/11/2005
 Montant de la convention:
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 09ACP RSA021
 Libellé de l'Engagement Global: ECOFAC IV - RDC SALONGA
 Nature comptable: 017791.032
 Ouvert le: 9/28/2005
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion du contrat: Décentralisée ON

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	0,00	105 000 000,00
Engagé:	2 180 200,00	101 610 000,00
Disponible non engagé:	-2 180 200,00	3 390 000,00
Payé:	1 448 927,38	100 810 000,00
Engagé non payé:	731 272,62	800 000,00
Solde non Payé:	-1 448 927,38	4 190 000,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paievements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
195132	ECOFAC IV - DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 01	15/12/2008		1 061 100,00	1 008 927,38	52 172,62	95%		
195135	ECOFAC IV - DEVIS PROGRAMME DE CLOTURE	17/12/2008		1 119 100,00	440 000,00	679 100,00	39%		
	Total			2 180 200,00	1 448 927,38	731 272,62	66%		

Projet appui a la politique nationale de conservation et de la gestion des forets et biodiversité

CARTE PROJET (Données ON au 31/12/2009)

Décision: du 19/12/2008
 Montant de la convention: 30 000 000,00 EUROS
 Date limite d'engagement:
 N° de l'engagement principal: 10ACP ZR 001
 Libellé de l'Engagement Global: PROJET APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET DE LA GESTION DES FORETS ET BIODIVERSITE
 Nature comptable:
 Ouvert le: 12/19/2008
 Clôturé le: Non
 Suivi et gestion du contrat: Décentralisée ON

CONCILIATION DONNEES ON/DUE

	Base ON	Base UE
Total Engagement Principal	30 000 000,00	30 000 000,00
Engagé:	0,00	0,00
Disponible non engagé:	30 000 000,00	30 000 000,00
Payé:	0,00	0,00
Engagé non payé:	0,00	0,00
Solde non Payé:	30 000 000,00	30 000 000,00

Code	Libellé de l'engagement individuel	Type de contrat	Durée	ouverture	clôture	Montant EI (1)	Paievements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	%
000		0,00	0,00	0,00	0%				
	Total	0,00	0,00	0,00	0%				

Glossaire et Abréviations



Accord de Cotonou : Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000 révisé à Luxembourg le 25 juin 2005.

Avenant : acte modifiant une convention.

Bilan financier ou bilan de liquidité : est établi dans le but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité à court terme.

Biodiversité : la diversité naturelle des organismes vivants.

Clinique juridique : une structure de juristes offrant de l'information juridique au grand public. Leur consultation est gratuite et entièrement confidentielle.

Comité de pilotage : organe d'orientation chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet.

Commission ECOFIN : commission économique et financière, en général de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

Devis-programme : document fixant les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en oeuvre pour l'exécution d'une convention pendant une période donnée.

ECHO : Office d'aide humanitaire de la Commission européenne.

Ecosystème : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

Endossement : approbation d'un acte financier.

Enveloppe A : dans le FED, enveloppe de fonds que l'on dispose pour une aide programmable.

Enveloppe B : dans le FED, enveloppe de fonds que l'on dispose pour une aide non programmable.

EUFOR : force opérationnelle multinationale de l'Union européenne ou force de l'Union européenne.

EUPOL : mission de police de l'Union européenne en R.D.C.

EUSEC : mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en R.D.C.

Maître d'oeuvre : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable garante de la bonne réalisation technique d'un projet.

Maître d'ouvrage : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable de l'efficacité de son organisation, de ses méthodes de travail et donc en particulier de son système d'information.

Médicament générique : médicament identique ou équivalent à celui d'une marque (appelé médicament princeps), mais produit et commercialisé sous sa dénomination commune internationale (DCI, nom chimique de la molécule).

Ordonnateur national : personne chargée de représenter les pouvoirs publics de chaque Etat ACP dans toutes les activités financées sur les ressources du FED.

Programme indicatif national : un programme stratégique élaboré par chaque pays ACP dans le cadre de coopération. Ce document reprend les priorités ainsi retenues pour chaque pays.

Réforme structurelle : réforme engagée par les administrations publiques et qui vise à améliorer son fonctionnement structurel, c'est-à-dire son organisation, ses réglementations, les niveaux des dépenses publiques etc. Une partie des réformes structurelles sont économiques.

Secteur de concentration : pour le FED, secteur majeur qui bénéficie d'un financement sur l'enveloppe programmable du programme indicatif du pays concerné.

Subvention : une aide financière à partir de fonds publics, pour le développement et/ou l'accompagnement d'une activité spécifique.



AAA	: Agro Action Allemande	CMJ	: Comité Mixte Justice
AAC	: Autorité de l'Aviation Civile	COFED	: Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
AAO	: Avis d'appel d'offres	COMESA	: <i>Common Market of Eastern and Southern Africa</i> - Marché Commun de l'Afrique orientale et australe
ACP	: Afrique - Caraïbes - Pacifique	COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
ACP-UE	: Afrique Caraïbes Pacifique -Union Européenne	CS	: Centre de Santé
ACTED	: Agence de Coopération Technique au Développement	CSRP	: Comité de Suivi de la Réforme de la Police
AI	: Appui Institutionnel	CTB	: Coopération technique Belge
AIC	: Appui Institutionnel au niveau Central	CTRS	: Comité Technique Régional de Suivi
ANE	: Acteurs non étatiques	COREF	: Comité d'Orientation des Réformes des Finances Publiques
APE	: Accord de Partenariat Economique	DAO	: Dossier d'appel d'offres
APEC	: Appui au Processus Electoral au Congo	DCE	: Délégation de la Commission européenne
APEK	: Arrière Pays Economique de Kinshasa	DEA	: Diplôme d'Etudes Approfondies
APF	: <i>African Parks Foundation</i>	DP	: Devis-Programme
AT	: Assistant Technique	DPO	: Devis-Programme de démarrage
BCZ	: Bureau Central de Zone de santé	DPS	: Division provinciale de santé
BEI	: Banque européenne d'investissement	DSCR	: Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CADMEKO	: Centrale d'Achat et de Distribution des Médicaments Kasai Oriental	DSR-PIR	: Document de Stratégie Régionale de coopération - Programme Indicatif Régional
CE	: Commission européenne	DS	: District Sanitaire
CEEAC	: Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale	DUE	: Délégation de l'Union Européenne
CEEC	: Centre d'Evaluation, d'Expertise et de Certification	ECOFAC	: Écosystème Forestiers d'Afrique Centrale
CEI	: Commission électorale indépendante	ECZ	: Equipe Cadre de Zone de santé
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale	EGEE	: Etablissement de Garde et d'Education de l'Etat
CENI	: Commission électorale nationale indépendante	EUP	: Etablissements d'Utilité publique
CEPGL	: Communauté Économique des Pays des Grands Lacs	EGEE	: Établissement de Garde et d'Éducation de l'État
CF	: Convention de financement	ERAIFT	: École Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion intégrés des Forêts et territoires Tropicaux
CGP	: Cellule de Gestion de Projets / Programmes		
CICOS	: Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha		
CIFOR	: <i>Center for International Forestry Research</i>		
CIG	: Centre d'Information Géographique		



EUPOL	: <i>European Union Police Mission / Mission de police de l'Union européenne</i>	IJZBC	: Institut des Jardins Zoologique et Botanique du Congo
EUSEC RDC	: <i>European Union Security Sector reform Mission DRC /Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC</i>	INERA	: Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique
FAO	: <i>Food and Agriculture Organization - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA)</i>	INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
FASS	: Fonds d'Achats des Services de Santé	IPS	: Inspections Provinciales de Santé
FCT	: Facilité de Coopération Techniques	ITIE	: Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
FDSS	: Fonds de Développement des Services de santé	JICA	: <i>Japan International Cooperation Agency</i>
FED	: Fonds européen de développement	LRA	: Milice Illégale dans l'Est du Pays
FEDECAME	: Fédération des Centrales de distribution des Médicaments	LRRD	: <i>Linking Relief Rehabilitation and Developpement - Lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement</i>
FLEGT	: <i>Forest Law Enforcement Governance and Trade</i>	MDM	: Médecins du Monde
FMI	: Fonds Monétaire International	MECNT	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme
FONER	: Fonds National d'Entretien Routier	MEG	: Médicament Essentiel Générique
FOSA	: Formations sanitaires	MITPR	: Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction
FRPC	: Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance	MONUC	: Mission de l'Observation des Nations Unies en RD Congo
GMRRR	: Groupe Mixte de Réflexion sur la Réforme et la Réorganisation de la Police Nationale Congolaise	MSP	: Ministère de la Santé Publique
GPECS	: Global Programme on Electoral Cycle Support	OC	: Organismes Correspondants
GTZ	: <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit - Agence de Coopération Allemande</i>	ON	: Ordonnateur national
ECHO	: Office d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne	OND	: Ordonnateur national délégué
HGR	: Hôpital Général de Référence	ONG	: Organisation Non Gouvernementale
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre	OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
IADM	: Initiative d'allégement de la dette multilatérale	OIM	: Office Internationale des Migrations
I.C.C.N.	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature	OP	: Ordre de Paiement
IFS	: <i>Instrument for Stability</i>	OVD	: Office des Voiries et Drainages
IITA	: Institut International d'Agriculture Tropicale	PA-PNDS	: Projet d'appui au plan national de développement sanitaire
		PACE	: Projet d'Appui au Cycle Électorale Congolais
		PACO	: Projet d'Appui à la Coordination des Observateurs
		PATS	: Programmes d'Appui Transitoire au Secteur de la Santé



PAG	: Programme d'Appui à la Gouvernance	SNR	: Service National de Reboisement
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires	SODERU	: Solidarité et Développement Rural
PAR	: Programme d'appui à la Réhabilitation	SRSS	: Stratégie de Renforcement du Système de Santé
PAUK	: Projet d'Assainissement Urbain à Kinshasa	STAREC	: Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés
PEC	: Programme Est-Congo	TCF	: <i>Technical Cooperation Facility</i> - Facilité de Coopération Technique
PESD	: Politique Européenne de Sécurité et de Défense	TDR	: Termes de référence
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux	TFPR	: Task Force de Préparation Régionale
PIN	: Programme Indicatif National	UCN	: Unité de Coordination Nationale
PIR	: Programme Indicatif Régional	UCP	: Unité de Coordination Provinciale
PMPTR	: Programme Minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance	UCPEC	: Unité de Coordination du Programme Est-Congo
PNC	: Police Nationale Congolaise	UE	: Union européenne
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement	UGP	: Unité de Gestion de Projets - Programmes
PPTE	: Pays Pauvre Très Endetté	UGPAG	: Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Gouvernance
PROMINES	: Projet d'Appui au Secteur Minier	UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
PS9FED	: Programme Santé 9 ^e FED	UNICEF	: <i>The United Nations Children's Fund</i> - Le Fonds des Nations unies pour l'enfance
PSPE	: Police Spéciale de Protection de l'Enfant	UNIKIS	: Université de Kisangani
PSRFR	: Plan Stratégique de Réforme des Finances Publiques	UNIKIN	: Université de Kinshasa
RAC	: Rapport Annuel Conjoint	UNOPS	: <i>United Nations Office for Project Services</i> - Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
RAM	: Rapport d'Activités Mensuel	UNPOL	: Police des Nations-unies
RAPAC	: Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale	ZS	: Zones Sanitaires
RDC	: République Démocratique du Congo		
REAFOR	: Relance de la Recherche Agricole et Forestière		
REGIDESO	: Régie de Distribution d'Eau		
REJUSCO	: Restauration de la Justice à l'Est du Congo		
RN	: Route Nationale		
RVF	: Régie des Voies Fluviales		
SAESSCAM	: Service d'Assistance et d'Encadrement du <i>Small-Scale Mining</i>		
SAPM	: <i>Southern Africa Power Market</i>		
SNIS	: Système National d'Information Sanitaire		

Adresses utiles



AAA Agro action allemande (Welt hunger hilfe)

Quartier Lumumba - BP 509 - Bunia - RDC
Arnaud Havet - Chef de mission
www.welthungerhilfe.de - (+243) 81 032 96 48

ACF Africa Conservation Fund

10, Norwich street - Londres - Grande Bretagne
Samantha Newport - Directrice
samantha@gorilla.cd - (+243) 99 34 41 33

ACTED Agence d'aide à la coopération technique et au développement

31, av. Maniema - Ibanda - Bukavu - RDC
Matthieu Lefebvre - Directeur pays
bukavu@acted.org - www.acted.org - (+243) 99 77 22 019

ANE Projet d'Appui au renforcement des Acteurs non Etatiques en RDC

21, av. des sénégalais - Gombe - Kinshasa - RDC
Quinci Filippo - Chef de mission
info@projet-ane - www.projet-ane.org - (+243) 99 116 68 12

APN African Parks Networks

Regent Hill Office Park - Lonehill 2026 Afrique du Sud
Luis Arranz - Directeur Chef de site
yiloarranz@gmail.com - (+ 27) 11 465 9230

ASRAMES

1, av. des Mésanges quartier Volcans - Goma - RDC
Gaston NYAMAMBICHI - Directeur
info@asrames.org - www.asrames.org - (+243) 99 8088170

AVSI

134, av. Ibis - Goma - RDC
Edoardo Tagliani - Représentant
www.avsi.org - (+243) 99 76 700 75

CAAMEKI Centrale d'achat et d'approvisionnement en Médicaments essentiels de Kisantu

Rez de chaussée bâtiment BCZS Kisantu - Bas congo -RDC
Jean claude Deka Lundu - Directeur
caameki@yahoo.fr - (+243) 81 080 53 11

CADIMEK Centrale d'approvisionnement et de distribution des Médicaments essentiels de Kananga

Kananga - RDC
Brigitte Biduaya - Directrice
cadimekga@yahoo.fr - (+243) 997 40 85 65

CADMEKO Centrale d'achat et distribution des Médicaments essentiels du Kasaï Oriental

14, avenue Dr Kalala - Q.Bonzola- commune de Kanshi- mbutji mayi - RDC
Stéphane Kolongo Ntambwe - Directeur
cadmeko_mbm@yahoo.fr

CARITAS INTERNATIONAL

43, rue de la charité- 1210 Bruxelles - Belgiques
Gonzalo Dopchie - Directeur
caritas.sec@caritas.be - (+32) 2 229 36 11



CELLULE INFRASTRUCTURES

70 A, av. Roi Baudoin - Gombe - Kinshasa - RDC
Amidou Sere - Coordonnateur
celluleinfra@vodanet.cd - (+243) 81 037 64 94

CHRISTIAN AID

1398, avenue du commerce- Gombe- Kinshasa- RDC
(+243) 81 880 47 44 - (+243) 9 98 16 76 80

CMJ Comité Mixte Justice

Palais de la Justice Centre de formation Personnel Av, Père BOKA Kinshasa - RDC
Pierre KANIKA - Gestionnaire secrétariat CMJ
(+243) 81 508 80 68

COFED Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement

Hôtel des Impôts (DGI) croisement des avenues des Marais et Province Orientale
Gombe - Kinshasa - RDC
Alexis Thambwe-Mwamba - Coordonnateur national, Ordonnateur national délégué du FED
cofed@cofed.cd - www.cofed.cd - (+243) 81 555 36 44

COOPI Cooperazione Internazionale

Mbuji Mayi - RDC
Pantera Gigiola - Coordinatrice
kasai.or@coopi.org - (+243) 99 032 01 84

CORDAID

1, av. des sapins Kasai Occidental et Oriental - Kananga - RDC
Frank De Paepa - Chef de mission
kananga.office@cordaid.net - (+243) 81 451 32 22

CREDES

27, rue de Vanves - 92100 Boulogne - France
André Durbec - Directeur Général
credes@credes.net - www.credes.net - (+33) (0) 142 74 11 10

CTB Coopération Technique Belge

Rue Colonel EBEYA, 15-17 - Gombe - Kinshasa - RDC
Pierre Dulieu - Représentant résident en RDC
representation.rdc@bctctb.org - (+243) 99 59 04 017

DUE Délégation de l'Union européenne

Immeuble BCDC, 13e-14e-15e niveau, Bld du 30 juin - Gombe - Kinshasa - RDC
Richard Zink - Chef de Délégation
delegation-dem-rep-of-congo@ec.europa.eu - www.delcod.ec.europa.eu - (+243) 81 330 0125

DFID Department for International Development

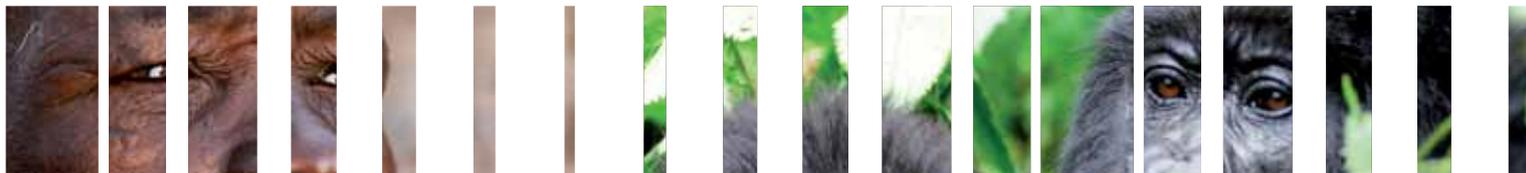
Ambassade du Royaume-Uni 83, Av. Roi Baudouin B.P. 8049 Kinshasa - RDC
Jean-Paul Mabaya - Conseiller Assistant en Gouvernance

ECOFAC Programme régional de conservation

et valorisation des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
14, av. Sergent Moke (Safricas) - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Jean Claude Le Corre - Chef de Composante Parc national de Salonga
arkorr@yahoo.fr - (+243) 81 067 41 34

EUPOL European police

4, Avenue de L'avenir - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Michel KENSIER - Commissaire Divisionnaire ; Chef de Mission Adjoint



FASS K. OCC Fonds d'achat des services de santé Kasai Occidental

282, av. kadutu quartier Tshisambi Kananga - RDC
Zéphirin Kanyinda Tshiyombo - Directeur
eupfasskocc@gmail.com - (+243) 81 715 08 54

FASS K. OR Fonds d'achat des services de santé Kasai Oriental

17, TSF, quartier de la poste - Muya - Mbuji mayi
Emile Songosongo - Directeur
eupfasskor.dir@gmail.com - (+243) 081 006 80 51

FASS N. KIVU Fonds d'achat des services de santé Nord-Kivu

5, av. Kinshasa bâtiment Somifi - Musasa - Butembo - RDC
Guillaume Kasereka - Directeur
eupfassnkiv.dir@gmail.com - (+243) 85 37 64 276

FASS P.O Fonds d'achat des services de santé Province Orientale

Quartier mudzi -petu Bigo III Province Orientale - RDC
Albert Makangila - Directeur
eupfasspo@gmail.com - (+243) 81 25 21 416 / (+243) 99 85 05 616

FDSS Fonds de Développement des services de santé

46, av. du livre - Gombe - Kinshasa - RDC
Jack Kokolomani - Directeur
secfdss@gmail.com - (+243) 81 884 19 66

FEDECAME Fédération des centrales d'approvisionnements

en Médicaments Essentiels
44, av.de la justice - Gombe - Kinshasa - RDC
Odon Mulungu - Directeur
fedecame@jobantech.cd - (+243) 99 877 80 80

FOLECO Fédération des Ong laïques à vocation économique du Congo Kinshasa - RDC

2550/558 Bld lumumba - 10e rue - Limete -
Jean marie Nsambu - Secrétaire exécutif
foleco2005@yahoo.fr - (+243) 99 824 78 69

GOVERNORAT DE LA VILLE DE KINSHASA

7989, avenue Kwango
André Kimbuta - Gouverneur
Gombe -Kinshasa

GTZ Coopération Technique Allemande (GTZ) GmbH IS

Dag-Hammarskjöld-weg 1-5 - 65760 ESCHBORN - Allemagne
Jorg Maxin - Directeur
Jaap Schoorl - Coordonnateur programme de la biodiversité et des forêts

I.C.C.N. Institut congolais pour la conservation de la nature

13, av. des cliniques - Gombe - Kinshasa - RDC
Cosma Wilungula - Directeur général
adg.iccn@iccn.cd - www.iccn.cd - (+243) 99 8044 118

MALTESER

20, av.Bondoma quartier GB - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Sandrine Rosenberger - Coordinatrice
(+243) 99 565 57 54

MDM Médecins du Monde

7, av. panzi quartier Basoko - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Pascale Barnich - Coordinatrice
mdmcongo@yahoo.fr - (+243) 81 31 32 676



MEDAIR

Bunia
66, Boulevard de libération - Bunia, Ituri - RDC
Dominique ROUSSEAU - Directeur National
cd-congo@medaire.org - www.medaire.org - (+243) 998 606 117

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

15, av. des cliniques - Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. José Endundo - Ministre de l'Environnement
cabminecn-t@hotmail.fr

MINISTERE DE L'INTERIEUR

1214, avenue Tshatshi - Gombe - RDC
S.E.M. Adolphe Lumanu - Vice Premier Ministre de l'Intérieur et Sécurité

MINISTERE DE LA JUSTICE

Palais de la justice, Place de l'indépendance, Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. Luzolo Bambi Lessa - Ministre de la Justice
pourtous.justice@yahoo.fr (+243) 15 16 45 95
www.justice.gov.cd

MINISTERE DU PLAN

4155, rue des coteaux, quartier Petit pont - Gombe - RDC
S.E.M. Olivier Kamitatu - Ministre du Plan
miniplan@micronet.cd

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

4310, Bld 30 juin BP 3088 - Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. Victor Makwenge - Ministre de la Santé publique
(+243) 81 815 04 40

MINISTERE DES FINANCES

2, avenue Lubefu - Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. Matata Ponyo - Ministre des finances, Ordonnateur national du FED
cabfinances@yahoo.fr - minifinrdc@micronet.cd

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

Boulevard Tshatshi n°26 Bâtiment ex.CNS Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. Fridolin Kasweshi - Ministre des Infrastructures travaux publics et reconstruction
mini_itpr@yahoo.fr

MINISTERE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

17, boulevard du 30 juin - Blg Onatra - Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. Marie laure Kawanda - Ministre des Transports et voies de communication
transvcom@yahoo.fr

OIM Organisation Internationale de migration

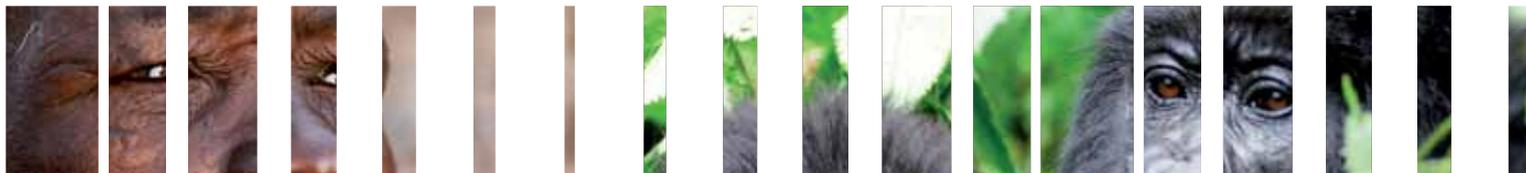
Avenue de la Gombe n°8 Kinshasa - RDC
Kali ELAVIA - Ressources Manager

OXFAM NOVIB

Mauristskade 9 2500 GX BP 30919 La Haye - Pays-bas
Rolf van der - Directeur
www.oxfamnovib.nl - (+31) (0) 70 342 18 73

PAG Programme d'Appui à la Gouvernance

République Démocratique du Congo
Bureaux : 10 Avenue Nioki,
Kinshasa / Gombe Tel : +243 (0)81 88 23 979
coordonnateur.ugpag@gmail.com



PAIDECO Programme d'appui aux initiatives de développement communautaire

22 B, boulevard du 30 juin- Batment arrière d'IMMOAF 1er niveau-Gombe-Kinshasa- RDC
Laurence Janssens- Manager
(+243) 099 590 40 59
laurence.janssens@btcctb.org

PAR II / PAUK Programme d'Appui à la Réhabilitation

16, av. pumbu B.P 2699 - Gombe - Kinshasa - RDC
Maurizio Filippi - Coordonnateur
par2@ic.cd - (+243) 81 700 61 25

PAR/I.C.C.N. Projet d'appui à la réforme de l'Institut congolais

pour la conservation de la nature
14, av.sergent moké concession Safricas - Gombe - Kinshasa - RDC
Marc Languy - Coordonnateur
reformeiccn@gmail.com - (+243) 9972 86 452

PAREST - Programme d'appui à l'Office des Routes à l'Est

9, avenue industrielle - Commune d'Ibanda - Bukavu - RDC
Romauld Aissi - Coordonnateur
romauld.aissi@gtz.de - (+243) 81 544 49 90

PNC Projet de soutien à la Police nationale Congolaise

38, avenue de la justice- Gombe-Kinshasa- RDC
Ivan Voevodsky- Chef de projet
ivan.voevodsky@gmail.com - (+243) 081 028 11 06 / (+243) 081 711 45 56

PREMIERE URGENCE

9 bis, rue georges La garenne-colombes
France - Thierry Mauricet - Directeur générale
www.premiere-urgence.org - (+33) (0) 1 55 66 99 66

PS9FED Programme santé 9e FED

137, place royale, boulevard du 30 juin, - Gombe - Kinshasa - RDC
Dominique Lambert - Coordonnatrice
secdirps9fed@gbs.cd - (+243) 81 202 65 31

PSF Pharmaciens Sans Frontières

9, rue André Darbon F-33300 - Bordeaux - France
Marina Benedik - Directrice Générale
psf@psfci.org - www.psfci.org - (+33) (0) 5 57 92 08 28

RAPAC Réseau des aires protégées d'Afrique centrale

Libreville - Gabon
Jean pierre Agnangoye - Secrétaire exécutif
secretariat.executif@rapac.org - (+241) 44 33 22

RCN Justice et démocratie

Immeuble SOFIDE 9-11, avenue Kisangani et Nganbu - Gombe - Kinshasa - RDC
Annie Dumont - Chef de mission
rcn@ic.cd - www.rcn-ong.be - (+243) 99 86 39 616

REJUSCO Restauration de la Justice à l'Est de la RDC

360, av. Walikale , Rond point signers Goma - RDC
Didier Pocet - Coordonnateur
www.btcctb.org - (+243) 99 59 04 228

SODERU Solidarité et Développement rural

53, rue Didot - Paris - France
Frédéric Carnavon - Coordinateur
(+33) 1 40 44 69 84



SOLIDARITE Aide humanitaire d'urgence

7, rue Mafata Q.Socimat - Gombe
Genviève Leroy- Représentant pays

SOS FAIM

88, rue victor hugo L-4141 Esch-sur-alzette
Thierry Defense- Directeur
info-Luxembourg@sosfaim.org - (+352) 49 09 96 28

SZF Société Zoologique de Frankfurt

Bernhard Grzimek Allee, 1- D-60316 FRANKFURT - Allemagne
Robert Muir - Directeur Afrique
info@zgf.de - (+49) 69 94 34 469

UCPEC Unité de Coordination Programme Est Congo

1, av. Karibu - Goma - RDC
Michel Verleyen - Coordonnateur
ucpec1@gmail.com - (+243) 81 144 11 82

UNIVERSUD LIEGE

2 Baat B3h Traverse des Architectes - Liège - Belgiques
Danièle Songag - Présidente
universud@ulg.ac.be - www.universud.ulg.ac.be - (+32) (0) 4 366 55 43

Légendes des photos

Page

- 4 SEM le Ministre des Finances, MATATA PONYO Mapon © Jonathan Croiset
- 5 SEM l'Ambassadeur Richard ZINK © Michel Katompa
- 15 & 31 Parc de la Garamba © African Parks Network
- 16 Building administratif COFED © Michel Katompa
- 17 Equipe COFED © Michel Katompa
- 25 Grand Place de Bruxelles (détail)
- 25 De g à d, l'honorable Boris Mbuku Laka, le sénateur Yves Leterme et l'ambassadeur de Belgique, Dominique Struye de Swielande
- 26 Monsieur Karel de Gucht, Commissaire au Développement et à l'Aide Humanitaire
- 27 Hôtel Ihusi Goma
- 27 de g à d, M. Désiré Evrard UCPEC, M. Albert Drion, Mme Pascaline Mvula, M. Gabriel Toyi sec. exécutif CEPGL, M. Alexis Thambwe M. Mme Liliane Gashumba sec. exécutif. adj. CEPGL, M. Alphonse Ntumba Luaba sec. exécutif adj. CEPGL © COFED
- 28 A droite, le Secrétaire général sortant des ACP, Sir John Kaputin, à gauche, son successeur, Dr. Mohamed Ibn Chambas © ACP
- 29 Formation des partenaires © Michel Katompa
- 35 A droite, le Général Elese du CSRP, à gauche le Commissaire divisionnaire Jean Paul Rikir (EUPOL), secrétaire adj. du CSRP © Michel Katompa
- 37 Tribunal de Grande Instance de Béni Palais de justice militaire de Bukavu © REJUSCO
- 45 Séance de formation à la COFED
- 49 Infrastructure in Africa © Europeaid médias
- 51 Compactage des enrobés au rouleau lisse, Av. Kabinda Kinshasa © PAR II
- 52 Préfabrication des poutres maîtresses en auge pour le pont Maï Ndombe RN 1 © COFED
- 53 Travaux de rechargement sur la route Tshikapa Kananga © PAR II
- 55 Collecte des déchets à Kinshasa © PAUK
- 54 Livraison d'engins à l'Office des routes de Béni
- 59 Travaux de rechargement avec le matériel OR, brigade de Kananga sur la route Tshikapa © PAR II
- 61 Vue sur le barrage d'Inga
- 65 Livraison stock de médicaments (détail)
- 76 Parc de la Garamba : gardes avec un éléphant endormi © African Parks Network
- 77 Léopard du Parc Bili Uéré
- 78 Gorille des montagnes
- 82 Réhabilitation de l'école d'horticulture située sur le site du jardin botanique de Kisantu © Jonathan Croiset

Éditeur responsable : Alexis Thambwe Mwamba

Rédacteurs : Alexis Thambwe Mwamba - Albert Drion - Pascaline Mvula N'saki - Jacky Mukala - Dan Mulinda

Ont contribué : Frédéric Mawela - Jean Taleukeudjeu - Gisèle Lambolely - Berthe Muika

Design et Mise en page : Rodin Mulumba - Alexis Thambwe Mwamba

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC L'ASSISTANCE FINANCIÈRE
DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT (FED).
LES POINTS DE VUE QUI Y SONT EXPOSÉS
REFLÈTENT L'OPINION DE LA COFED ET,
DE CE FAIT, NE REPRÉSENTENT EN AUCUN CAS
LE POINT DE VUE OFFICIEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.

